

HISTOIRE  
NATURELLE.

OISEAUX.

TOME SIXIÈME.



HISTOIRE  
NATURELLE

PAR BUFFON,

DÉDIÉE AU CITOYEN LACEPÈDE,  
MEMBRE DE L'INSTITUT NATIONAL.

---

*OISEAUX.*

TOME SIXIÈME.



A PARIS,

A LA LIBRAIRIE STÉRÉOTYPE  
DE P. DIDOT L'AÎNÉ, GALERIES DU LOUVRE, N° 5,  
ET FIRMIN DIDOT, RUE DE THIONVILLE, N° 116.

AN VII. — 1799.



LE MERLE .

J. P. D'Anvers

---

---

# HISTOIRE

## NATURELLE.

---

### LE MÉRLE<sup>1</sup>.

---

LE mâle adulte, dans cette espèce, est encore plus noir que le corbeau; il est d'un noir plus décidé, plus pur, moins altéré par des reflets : excepté le bec, le tour des yeux, le talon et la plante du pied, qu'il a plus ou moins jaunes, il est noir par-tout et dans tous les aspects; aussi les Anglois l'appellent-ils *l'oiseau noir* par excellence. La femelle, au contraire, n'a point de noir décidé dans

<sup>1</sup> Voyez les planches enluminées, n<sup>o</sup> 2.

<sup>2</sup> En latin, *merula*, *merulus*, *nigretum*; en italien, *merlo*; en espagnol, *mierla*; en bas allemand, *merl*.

## 6 HISTOIRE NATURELLE

tout son plumage, mais différentes nuances de brun mêlées de roux et de gris; son bec ne jaunit que rarement; elle ne chante pas non plus comme le mâle, et tout cela a donné lieu de la prendre pour un oiseau d'une autre espèce.

Les merles ne s'éloignent pas seulement du genre des grives par la couleur du plumage et par la différente livrée du mâle et de la femelle, mais encore par leur cri que tout le monde connoît, et par quelques unes de leurs habitudes. Ils ne voyagent ni ne vont en troupes comme les grives, et néanmoins, quoique plus sauvages entre eux, ils le sont moins à l'égard de l'homme; car nous les apprivoisons plus aisément que les grives, et ils ne se tiennent pas si loin des lieux habités. Au reste, ils passent communément pour être très-fins, parce qu'ayant la vue perçante, ils découvrent les chasseurs de fort loin et se laissent approcher difficilement; mais, en les étudiant de plus près, on reconnoît qu'ils sont plus inquiets que rusés, plus peureux que défiants, puisqu'ils se laissent prendre aux gluaux, aux lacets et à toutes sortes de pièges, pourvu que la main qui les a tendus sache se rendre invisible.

Lorsqu'ils sont renfermés avec d'autres oiseaux plus foibles , leur inquiétude naturelle se change en pétulance ; ils poursuivent , ils tourmentent continuellement leurs compagnons d'esclavage , et , par cette raison , on ne doit pas les admettre dans les volières où l'on veut rassembler et conserver plusieurs espèces de petits oiseaux.

On peut , si l'on veut , en élever à part à cause de leur chant , non pas de leur chant naturel , qui n'est guère supportable qu'en pleine campagne , mais à cause de la facilité qu'ils ont de le perfectionner , de retenir les airs qu'on leur apprend , d'imiter différens bruits , différens sons d'instrumens , et même de contrefaire la voix humaine.

Comme les merles entrent de bonne heure en amour , et presque aussitôt que les grives , ils commencent aussi à chanter de bonne heure ; et comme ils ne font pas pour une seule ponte , ils continuent de chanter bien avant dans la belle saison : ils chantent donc lorsque la plupart des autres chantres des bois se taisent et éprouvent la maladie périodique de la mue ; ce qui a pu faire croire à plusieurs que le merle n'étoit point sujet à

cette maladie : mais cela n'est ni vrai, ni même vraisemblable ; pour peu qu'on fréquente les bois , on voit ces oiseaux en mue sur la fin de l'été ; on en trouve même quelquefois qui ont la tête entièrement chauve : aussi Olina et les auteurs de la *Zoologie britannique* disent-ils que le merle se tait , comme les autres oiseaux , dans le temps de la mue , et les zoologues ajoutent qu'il recommence quelquefois à chanter au commencement de l'hiver ; mais le plus souvent , dans cette saison , il n'a qu'un cri égroué et désagréable.

Les anciens prétendoient que , pendant cette même saison , son plumage changeoit de couleur et prenoit du roux ; et Olina , l'un des modernes qui a le mieux connu les oiseaux dont il a parlé , dit que cela arrive en automne , soit que ce changement de couleur soit un effet de la mue , soit que les femelles et les jeunes merles , qui sont en effet plus roux que noirs , soient en plus grand nombre et se montrent alors plus fréquemment que les mâles adultes.

Ces oiseaux font leur première ponte sur la fin de l'hiver ; elle est de cinq ou six œufs d'un verd bleuâtre , avec des taches couleur

de rouille , fréquentes et peu distinctes. Il est rare que cette première ponte réussisse , à cause de l'intempérie de la saison ; mais la seconde va mieux , et n'est que de quatre ou cinq œufs. Le nid des merles est construit à peu près comme celui des grives , excepté qu'il est matelassé en dedans : ils le font ordinairement dans les buissons , ou sur des arbres de hauteur médiocre ; il semble même qu'ils soient portés naturellement à le placer près de terre , et que ce n'est que par l'expérience des inconvéniens qu'ils apprennent à le mettre plus haut. On m'en a rapporté un , une seule fois , qui avoit été pris dans le tronc d'un pommier creux.

De la mousse , qui ne manque jamais sur le tronc des arbres , du limon qu'ils trouvent au pied ou dans les environs , sont les matériaux dont ils font le corps du nid ; des brins d'herbe et de petites racines sont la matière d'un tissu plus mollet dont ils le revêtent intérieurement , et ils travaillent avec une telle assiduité , qu'il ne leur faut que huit jours pour finir l'ouvrage. Le nid achevé , la femelle se met à pondre , et ensuite à couvrir ses œufs : elle les couve seule , et le

mâle ne prend part à cette opération qu'en pourvoyant à la subsistance de la couveuse. L'auteur du *Traité du rossignol* assure avoir vu un jeune merle de l'année, mais déjà fort, se charger volontiers de nourrir des petits de son espèce nouvellement dénichés; mais cet auteur ne dit point de quel sexe étoit ce jeune merle.

J'ai observé que les petits éprouvoient plus d'une mue dans la première année, et qu'à chaque mue le plumage des mâles devient plus noir et le bec plus jaune, à commencer par la base. A l'égard des femelles, elles conservent, comme j'ai dit, les couleurs du premier âge, comme elles en conservent aussi la plupart des attributs; elles ont cependant le dedans de la bouche et du gosier du même jaune que les mâles, et l'on peut aussi remarquer dans les uns et les autres un mouvement assez fréquent de la queue de haut en bas, qu'ils accompagnent d'un léger trémoussement d'ailes et d'un petit cri bref et coupé.

Ces oiseaux ne changent point de contrée pendant l'hiver\*; mais ils choisissent, dans

\* Bien des gens prétendent qu'ils quittent la Corse

la contrée qu'ils habitent, l'asyle qui leur convient le mieux pendant cette saison rigoureuse : ce sont ordinairement les bois les plus épais, sur-tout ceux où il y a des fontaines chaudes et qui sont peuplés d'arbres toujours verts, tels que picéas, sapins, lauriers, myrtes, cyprès, genevriers, sur lesquels ils trouvent plus de ressources, soit pour se mettre à l'abri des frimas, soit pour vivre ; aussi viennent-ils quelquefois les chercher jusque dans nos jardins, et l'on pourroit soupçonner que les pays où l'on ne voit point de merles en hiver, sont ceux où

vers le 15 février, et qu'ils ne reviennent que sur la fin d'octobre : mais M. Artier, professeur de philosophie à Bastia, doute du fait, et il se fonde sur ce qu'en toute saison ils peuvent trouver dans cette île la température qui leur convient ; pendant les froids, qui sont toujours très-modérés, dans les plaines ; et pendant les chaleurs, sur les montagnes. M. Artier ajoute qu'ils y trouvent aussi une abondante nourriture en tout temps, des fruits sauvages de toute espèce, des raisins, et sur-tout des olives, qui, dans l'île de Corse, ne sont cueillies totalement que sur la fin d'avril. M. Lottinger croit que les mâles passent l'hiver en Lorraine, mais que les femelles s'en éloignent un peu dans les temps les plus rudes.

il ne se trouve point de ces sortes d'arbres ni de fontaines chaudes.

Les merles sauvages se nourrissent outre cela de toute sorte de baies, de fruits et d'insectes; et comme il n'est point de pays si dépourvu qui ne présente quelque-une de ces nourritures, et que d'ailleurs le merle est un oiseau qui s'accommode à tous les climats, il n'est non plus guère de pays où cet oiseau ne se trouve, au nord et au midi, dans le vieux et dans le nouveau continent, mais plus ou moins différent de lui-même, selon qu'il a reçu plus ou moins fortement l'empreinte du climat où il s'est fixé.

Ceux que l'on tient en cage mangent aussi de la viande cuite ou hachée, du pain, etc.; mais on prétend que les pepins de pomme de grenade sont un poison pour eux comme pour les grives. Quoi qu'il en soit, ils aiment beaucoup à se baigner, et il ne faut pas leur épargner l'eau dans les volières. Leur chair est un fort bon manger, et ne le cède point à celle de la draine ou de la litorne; il paroît même qu'elle est préférée à celle de la grive et du mauvis dans les pays où ils se nourrissent d'olives qui la rendent succulente, et

de baies de myrte qui la parfument. Les oiseaux de proie en sont aussi avides que les hommes, et leur font une guerre presque aussi destructive; sans cela, ils se multiplieroient à l'excès. Olin fixe la durée de leur vie à sept ou huit ans.

J'ai disséqué une femelle qui avoit été prise sur ses œufs vers le 15 de mai, et qui pesoit deux onces deux gros. Elle avoit la grappe de l'ovaire garnie d'un grand nombre d'œufs de grosseurs inégales : les plus gros avoient près de deux lignes de diamètre, et étoient de couleur orangée; les plus petits étoient d'une couleur plus claire, d'une substance moins opaque, et n'avoient guère qu'un tiers de ligne de diamètre. Elle avoit le bec absolument jaune, ainsi que la langue et tout le dedans de la bouche, le tube intestinal long de dix-sept à dix-huit pouces, le gésier très-musculeux, précédé d'une poche formée par la dilatation de l'œsophage, la vésicule du fiel oblongue, et point de *cœcum*.

---

## VARIÉTÉS DU MERLE.


---

**L**ES *merles blancs et tachetés de blanc.* Quoique le merle ordinaire soit l'oiseau noir par excellence, et plus noir que le corbeau, cependant on ne peut nier que son plumage ne prenne quelquefois du blanc, et que même il ne change en entier du noir au blanc, comme il arrive dans l'espèce du corbeau et dans celles des corneilles, des choucas et de presque tous les autres oiseaux, tantôt par l'influence du climat, tantôt par d'autres causes plus particulières et moins connues. En effet, la couleur blanche semble être, dans la plupart des animaux comme dans les fleurs d'un grand nombre de plantes, la couleur dans laquelle dégénèrent toutes les autres, y compris le noir, et cela brusquement et sans passer par les nuances intermédiaires. Rien cependant de si opposé en apparence que le noir et le blanc; celui-là résulte de la privation ou de l'absorption totale des rayons colorés, et le blanc, au contraire,

de leur réunion la plus complète : mais, en physique, on trouve à chaque pas que les extrêmes se rapprochent, et que les choses qui, dans l'ordre de nos idées et même de nos sensations, paroissent les plus contraires, ont, dans l'ordre de la Nature, des analogies secrètes qui se déclarent souvent par des effets inattendus.

Entre tous les merles blancs ou tachetés de blanc qui ont été décrits, les seuls qui me paroissent devoir se rapporter à l'espèce du merle ordinaire, sont, 1°. le merle blanc qui avoit été envoyé de Rome à Aldrovande, et 2°. celui à tête blanche du même auteur, lesquels ayant tous deux le bec et les pieds jaunes comme le merle ordinaire, sont censés appartenir à cette espèce. Il n'en est pas de même de quelques autres en plus grand nombre et plus généralement connus, dont je ferai mention dans l'article suivant.

---



---

# LE MERLE

## A PLASTRON BLANC<sup>2</sup>.

---

J'AI changé la dénomination de *merle à collier*, que plusieurs avoient jugé à propos d'appliquer à cet oiseau, et je lui ai substitué celle de *merle à plastron blanc*, comme

<sup>1</sup> Voyez les planches enluminées, n° 516.

Je dois dire par exactitude que dans deux individus que j'ai eu occasion d'observer, le bec étoit moins rougeâtre qu'il ne le paroît ici, que les pieds étoient plus bruns, les taches blanches de l'aile moins marquées, et qu'au contraire celles du ventre et de la poitrine l'étoient davantage.

<sup>2</sup> Ce merle se nomme en italien, *merlo alpestro*; en allemand, *ring-amselm*, *rotz-amsel* (parce qu'il se nourrit quelquefois des vers qu'il trouve dans la fiente de cheval, etc.), *wald-amsel*, *stein-amsel*, *birg-amsel*, *kurer-amsel*, *schnee-amsel*, *meer-amsel*, *krametz-merle*; en anglois, *ring-ouzel*.



LE MERLE À PLASTRON BLANC.

*Handwritten signature or mark at the bottom of the page.*



ayant plus de justesse, et même comme étant nécessaire pour distinguer cette race de celle du véritable merle à collier dont je parlerai plus bas.

Dans l'espèce dont il s'agit ici, le mâle a en effet au-dessus de la poitrine une sorte de plastron blanc très-remarquable : je dis le mâle, car le plastron de la femelle est d'un blanc plus terne, plus mêlé de roux ; et comme d'ailleurs le plumage de cette femelle est d'un brun roux, son plastron tranche beaucoup moins sur ce fond presque de même couleur, et cesse quelquefois tout-à-fait d'être apparent : c'est sans doute ce qui a donné lieu à quelques nomenclateurs de faire de cette femelle une espèce particulière sous le nom de *merle de montagne*, espèce purement nominale, qui a les mêmes mœurs que le merle à plastron blanc, et qui en diffère moins, soit en grosseur, soit en couleur, que les femelles ne diffèrent de leurs mâles dans la plupart des espèces.

Ce merle a beaucoup de rapports avec le merle ordinaire ; il a, comme lui, le fond du plumage noir, les coins et l'intérieur du bec jaunes, et à peu près la même taille, le

même port : mais il s'en distingue par son plastron ; par le blanc dont son plumage est émaillé , principalement sur la poitrine , le ventre et les ailes ; par son bec plus court et moins jaune ; par la forme des plumes moyennes des ailes , qui sont quarrées par le bout , avec une petite pointe saillante au milieu , formée par l'extrémité de la côte : enfin il en diffère par son cri <sup>1</sup> , ainsi que par ses habitudes et par ses mœurs. C'est un véritable oiseau de passage , mais qui parcourt chaque année la circonférence d'un cercle dont tous les points ne sont pas encore bien connus ; on sait seulement qu'en général il suit les chaînes des montagnes , sans néanmoins tenir de route bien certaine <sup>2</sup>. On n'en voit guère paroître aux environs de Montbard que dans les premiers jours d'octobre ; ils arrivent alors par petits pelotons

<sup>1</sup> Ce cri est en automne, *crr, crr, crr*; mais un homme digne de foi avoit assuré à Gesner qu'il avoit entendu chanter ce merle au printemps, et d'une manière fort agréable.

<sup>2</sup> Il ne se montre pas tous les ans en Silésie, selon Schwenckfeld ; et c'est la même chose dans certains cantons de la Bourgogne.

de douze ou quinze , et jamais en grand nombre : il semble que ce soit quelques familles égarées qui ont quitté le gros de la troupe. Ils restent rarement plus de deux ou trois semaines , et la moindre gelée suffit alors pour les faire disparaître : cependant je ne dois point dissimuler que M. Klein nous apprend qu'on lui a apporté de ces oiseaux vivans pendant l'hiver. Ils repassent vers le mois d'avril ou de mai , du moins en Bourgogne , en Brie \* , et même dans la Silésie et la Frise , selon Gesner.

Il est très-rare que ces merles habitent les plaines dans la partie tempérée de l'Europe : néanmoins M. Salerne assure qu'on a trouvé de leurs nids en Sologne et dans la forêt d'Orléans ; que ces nids étoient faits comme ceux du merle ordinaire ; qu'ils contenoient cinq œufs de même grosseur , de même couleur ,

\* M. Hébert m'assure qu'en Brie , où il a beaucoup chassé en toute saison , il a tué grand nombre de ces merles dans les mois d'avril et de mai , et qu'il ne lui est jamais arrivé d'en rencontrer au mois d'octobre. En Bourgogne , au contraire , ils semblent être moins rares en automne qu'au printemps.

et (ce qui s'éloigne des habitudes du merle) que ces oiseaux nichent contre terre, au pied des buissons, d'où leur vient apparemment le nom de *merles terriers* ou *buissonniers*. Ce qui paroît sûr, c'est qu'ils sont très-communs, en certains temps de l'année, sur les hautes montagnes de la Suède, de l'Écosse, de l'Auvergne, de la Savoie, de la Suisse, de la Grèce, etc. : il y a même apparence qu'ils sont répandus en Asie, en Afrique, et jusqu'aux Açores ; car c'est à cette espèce voyageuse, sociale, ayant du blanc dans son plumage, et se tenant sur les montagnes, que s'applique naturellement ce que dit Tavernier des volées de merles qui passent de temps en temps sur les frontières de la Médie et de l'Arménie et délivrent le pays des sauterelles, comme aussi ce que dit M. Adanson de ces merles noirs tachetés de blanc qu'il a vus sur les sommets des montagnes de l'île Fayal, se tenant par compagnies sur les arbousiers, dont ils mangeoient le fruit en jasant continuellement.

Ceux qui voyagent en Europe se nourrissent aussi de baies. M. Willughby a trouvé dans leur estomac des débris d'insectes et des baies

semblables à celles du groseillier ; mais ils aiment de préférence celles de lierre et les raisins. C'est dans le temps de la vendange qu'ils sont ordinairement le plus gras, et que leur chair devient à la fois savoureuse et succulente.

Quelques chasseurs prétendent que ces merles attirent les grives, et que lorsqu'on peut en avoir de vivans, on fait de très-bonnes chasses de grives au lacet ; on a aussi remarqué qu'ils se laissent plus aisément approcher que nos merles communs, quoiqu'ils soient plus difficiles à prendre dans les pièges.

J'ai trouvé, en les disséquant, la vésicule du fiel oblongue, fort petite, et par conséquent fort différente de ce que dit Willughby ; mais l'on sait combien la forme et la situation des parties molles sont sujettes à varier dans l'intérieur des animaux : le ventricule étoit musculueux ; sa membrane interne ridée à l'ordinaire et sans adhérence ; dans cette membrane, je vis des débris de grains de genièvre, et rien autre chose : le canal intestinal, mesuré entre ses deux orifices extrêmes, avoit environ vingt pouces ; le ven-

tricule ou gésier se trouvoit placé entre le quart et le cinquième de sa longueur : enfin j'apperçus quelques vestiges de *cæcum*, dont l'un paroissoit double.

---

# VARIÉTÉS DU MERLE

## A PLASTRON BLANC.

---

I. **L**ES *merles blancs, ou tachetés de blanc.* J'ai dit que la plupart de ces variétés devoient se rapporter à l'espèce du plastron blanc : et en effet, Aristote, qui connoissoit les merles blancs, en fait une espèce distincte du merle ordinaire, quoiqu'ayant la même grosseur et le même cri ; mais il savoit bien qu'ils n'avoient pas les mêmes habitudes, et qu'ils se plaisoient dans les pays montueux. Belon ne reconnoît non plus d'autres différences entre les deux espèces que celle du plumage et celle de l'instinct qui attache le merle blanc aux montagnes. On le trouve en effet non seulement sur celles d'Arcadie, de Savoie et d'Auvergne, mais encore sur celles de Silésie, sur les Alpes, l'Apennin, etc. Or cette disparité d'instinct par laquelle le merle blanc s'éloigne de la nature du merle ordinaire, est un trait de conformité par lequel il se rapproche de

celle du merle à plastron blanc ; d'ailleurs il est oiseau de passage comme lui , et passe dans le même temps. Enfin n'est-il pas évident que la nature du merle à plastron blanc a plus de tendance au blanc , et n'est-il pas naturel de croire que la couleur blanche qui existe dans son plumage , peut s'étendre avec plus de facilité sur les plumes voisines que le plumage du merle ordinaire ne peut changer en entier du noir au blanc ? Ces raisons m'ont paru suffisantes pour m'autoriser à regarder la plupart des merles blancs , ou tachetés de blanc , comme des variétés dans l'espèce du merle à plastron blanc. Le merle blanc que j'ai observé avoit les pennes des ailes et de la queue plus blanches que tout le reste , et le dessus du corps , excepté le sommet de la tête , d'un gris plus clair que le dessous du corps ; le bec étoit brun , avec un peu de jaune sur les bords : il y avoit aussi du jaune sous la gorge et sur la poitrine , et les pieds étoient d'un gris brun foncé. On l'avoit pris aux environs de Montbard , dans les premiers jours de novembre , avant qu'il eût encore gelé , c'est-à-dire , au temps juste du passage des merles à plastron blanc , puis-

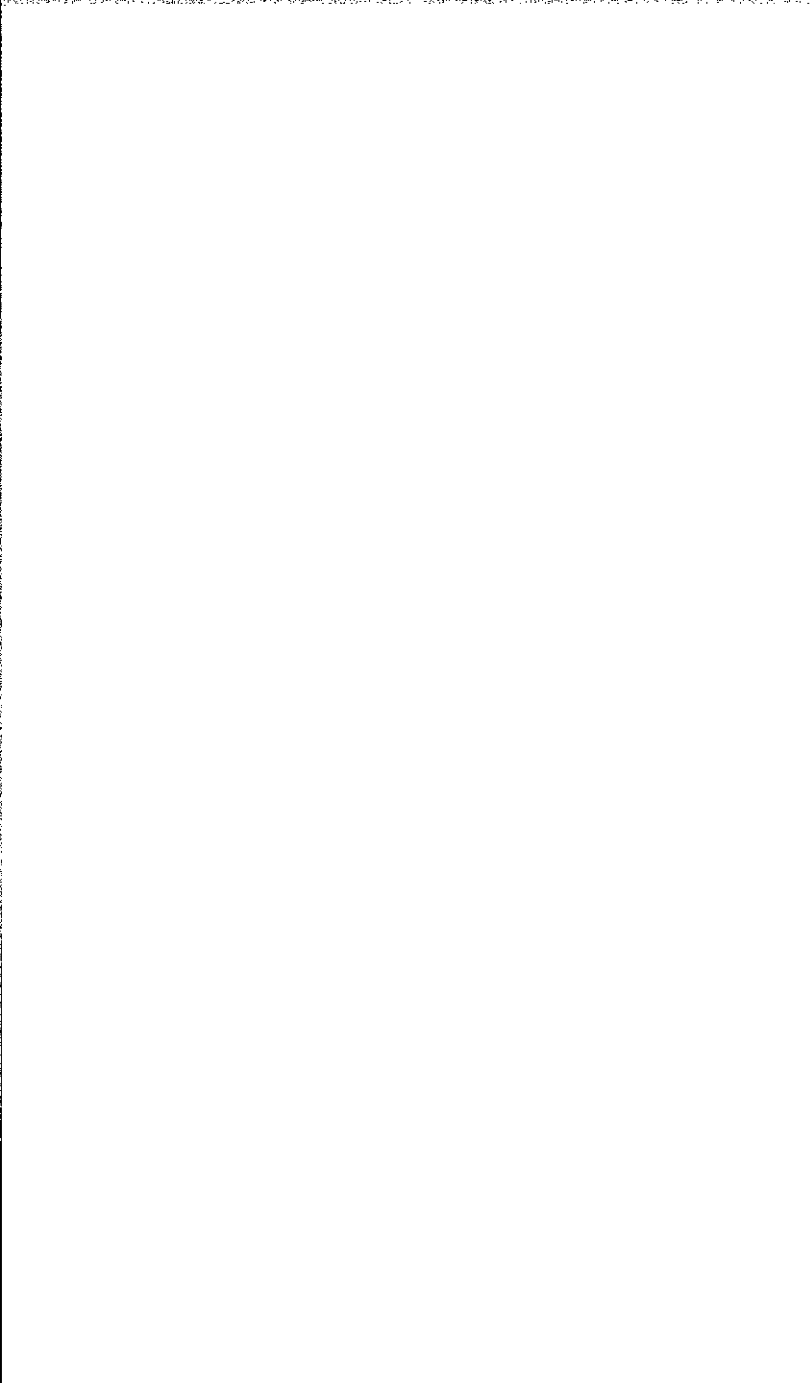
que peu de jours auparavant on m'en avoit apporté deux de cette dernière espèce.

Parmi les merles tachetés de blanc, cette dernière couleur se combine diversement avec le noir : quelquefois elle se répand exclusivement sur les plumes de la queue et des ailes, que cependant l'on dit être moins sujettes aux variations de couleur, tandis que toutes les autres plumes, que l'on regarde comme étant d'une couleur moins fixe, conservent leur noir dans toute sa pureté ; d'autres fois elle forme un véritable collier qui tourne tout autour du cou de l'oiseau, et qui est moins large que le plastron blanc du merle précédent. Cette variété n'a point échappé à Belon, qui dit avoir vu en Grèce, en Savoie et dans la vallée de Maurienne, une grande quantité de merles au collier, ainsi nommés parce qu'ils ont une ligne blanche qui leur tourne tout le cou. M. Lottinger, qui a eu occasion d'étudier ces oiseaux dans les montagnes de la Lorraine, où ils font quelquefois leur ponte, m'assure qu'ils y nichent de très-bonne heure ; qu'ils construisent et posent leur nid à peu près comme la grive ; que l'éducation de

leurs petits se trouve achevée dès la fin de juin ; qu'ils font un voyage tous les ans , mais que leur départ n'est rien moins qu'à jour nommé : il commence sur la fin de juillet , et dure tout le mois d'août , pendant lequel temps on ne voit pas un seul de ces oiseaux dans la plaine , quel qu'en soit le nombre ; ce qui prouve bien qu'ils suivent la montagne. On ignore le lieu où ils se retirent. M. Lottinger ajoute que cet oiseau , qui étoit autrefois fort commun dans les Vosges , y est devenu assez rare.

II. *Le grand merle de montagne.* Il est tacheté de blanc , mais n'a point de plastron , et il est plus gros que la draine. Il passe en Lorraine tout à la fin de l'automne , et il est alors singulièrement chargé de graisse. Les oiseleurs n'en prennent que très-rarement. Il fait la guerre aux limaçons , et sait casser adroitement leur coquille sur un rocher pour se nourrir de leur chair. A défaut de limaçons , il se rabat sur la graine de lierre. Cet oiseau est un fort bon gibier ; mais il dégénère des merles quant à la voix , qu'il a fort aigre et fort triste\*.

\* Je tiens ces faits de M. le docteur Lottinger.





LE MERLE COULEUR DE ROSE.

*J. Dauguet Sc.*

---

# LE MERLE

## COULEUR DE ROSE<sup>2</sup>.

---

Tous les ornithologistes qui ont fait mention de ce merle, n'en ont parlé que comme d'un oiseau rare, étranger, peu connu, que l'on ne voyoit qu'à son passage, et dont on ignoroit la véritable patrie. M. Linnæus est le seul qui nous apprenne qu'il habite la Lapponie et la Suisse ; mais il ne nous dit rien de ce qu'il y fait, de ses amours, de son nid, de sa ponte, de sa nourriture, de ses voyages, etc. Aldrovande, qui a parlé le premier des merles couleur de rose, dit seulement qu'ils paroissent quelquefois dans les campagnes des environs de Bologne, où ils sont connus des oiseleurs sous le nom d'*étour-*

<sup>1</sup> Voyez les planches enluminées, n<sup>o</sup> 251.

<sup>2</sup> En latin, *turdus roseus*, *merula rosea*, *avis incognita* ; les oiseleurs des environs de Bologne l'appellent *storno marino* ; en espagnol, *tordos* ; en anglois, *the rose or carnation-coloured ouzel* ; en allemand, *haarkopsige-drossel*.

*neaux de mer*; qu'ils se posent sur les tas de fumier; qu'ils prennent beaucoup de graisse, et que leur chair est un bon manger. On en a vu deux en Angleterre, que M. Edwards suppose y avoir été portés par quelque coup de vent. Nous en avons observé plusieurs en Bourgogne, lesquels avoient été pris dans le temps du passage, et il est probable qu'ils poussent leurs excursions jusqu'en Espagne, s'il est vrai, comme le dit M. Klein, qu'ils aient un nom dans la langue espagnole.

Le plumage du mâle est distingué; il a la tête, le cou, les plumes des ailes et de la queue, noirs, avec des reflets brillans qui jouent entre le verd et le pourpre; la poitrine, le ventre, le dos, le croupion, et les petites couvertures des ailes, sont d'un couleur de rose de deux teintes, l'une plus claire et l'autre plus foncée, avec quelques taches noires répandues çà et là sur cette espèce de scapulaire qui descend par-dessus jusqu'à la queue, et par-dessous jusqu'au bas-ventre exclusivement: outre cela, la tête a pour ornement une espèce de huppe qui se jette en arrière comme celle du jaseur, et qui doit faire un bel effet lorsque l'oiseau la relève,



Le bas-ventre, les couvertures inférieures de la queue et les jambes sont d'une couleur rembrunie, le tarse et les doigts d'un orangé terne, le bec mi-parti de noir et de couleur de chair (mais la distribution de ces couleurs semble n'être point fixe en cette partie; car dans les individus que nous avons observés, et dans ceux d'Aldrovande, la base du bec étoit noirâtre, et tout le reste couleur de chair, au lieu que, dans les individus observés par M. Edwards, c'étoit la pointe du bec qui étoit noire, et ce noir se changeoit par nuances en un orangé terne, qui étoit la couleur de la base du bec et celle des pieds); le dessous de la queue paroît comme marbré, effet produit par la couleur de ses couvertures inférieures, qui sont noirâtres et terminées de blanc.

La femelle a la tête noire comme le mâle, mais non pas le cou ni les plumes de la queue et des ailes, qui sont d'une teinte moins foncée; les couleurs du scapulaire sont aussi moins vives.

Cet oiseau est plus petit que notre merle ordinaire; il a le bec, les ailes, les pieds et les doigts plus longs à proportion. il a beau-

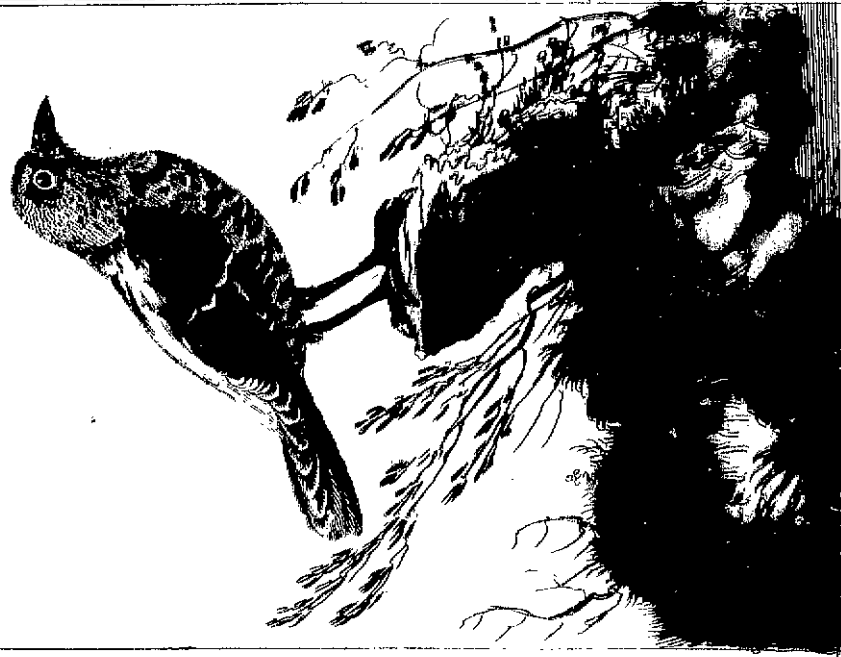


coup plus de rapports de grandeur, de conformation, et même d'instinct, avec le merle à plastron blanc; car il est voyageur comme lui. Cependant il faut avouer que l'un des merles couleur de rose qui a été tué en Angleterre, alloit de compagnie avec des merles à bec jaune. Sa longueur, prise de la pointe du bec jusqu'au bout de la queue, est de sept pouces trois quarts; et jusqu'au bout des ongles, de sept pouces et demi; il en a treize à quatorze de vol, et ses ailes, dans leur repos, atteignent presque l'extrémité de la queue\*.

\* Voici ses autres dimensions : la queue a trois pouces, le bec environ treize lignes, le pied quatorze, et le doigt du milieu de quatorze à quinze.

---





LE MERLE DE ROCHE.

L. Chappuis

---

## LE MERLE DE ROCHE \*.

---

LE nom qu'on a donné à cet oiseau indique assez les lieux où il faut le chercher : il habite les rochers et les montagnes ; on le trouve sur celles du Bugey et dans les endroits les plus sauvages. Il se pose ordinairement sur les grosses pierres , et toujours à découvert : il est très-rare qu'il se laisse approcher à la portée du fusil ; dès qu'on s'avance un peu trop , il part et va se poser à une juste distance sur une autre pierre située de manière qu'il puisse dominer ce qui l'environne. Il semble qu'il n'est sauvage que par défiance , et qu'il connoît tous les dangers du voisinage de l'homme. Ce voisinage a cependant moins de dangers pour lui que pour bien d'autres oiseaux : il ne risque guère que sa liberté ; car, comme il chante bien naturellement et qu'il est susceptible d'apprendre à chanter encore mieux , on le recherche bien moins pour le manger , quoi-

\* Voyez les planches enluminées, n° 562.

qu'il soit un fort bon morceau , que pour jouir de son chant , qui est doux , varié , et fort approchant de celui de la fauvette : d'ailleurs il a bientôt fait de s'approprier le ramage des autres oiseaux , et même celui de notre musique. Il commence tous les jours à se faire entendre un peu avant l'aurore , qu'il annonce par quelques sons éclatans , et il fait de même au coucher du soleil. Lorsqu'on s'approche de sa cage au milieu de la nuit avec une lumière , il se met aussitôt à chanter ; et pendant la journée , lorsqu'il ne chante point , il semble s'exercer à demi-voix et préparer de nouveaux airs.

Par une suite de leur caractère défiant , ces oiseaux cachent leurs nids avec grand soin , et l'établissent dans des trous de rocher , près du plafond des cavernes les plus inaccessibles ; ce n'est qu'avec beaucoup de risque et de peine qu'on peut grimper jusqu'à leur couvée , et ils la défendent avec courage contre les ravisseurs , en tâchant de leur crever les yeux.

Chaque ponte est de trois ou quatre œufs. Lorsque leurs petits sont éclos , ils les nourrissent de vers et d'insectes , c'est-à-dire , des

alimens dont ils vivent eux-mêmes : cependant ils peuvent s'accommoder d'une autre nourriture ; et lorsqu'on les élève en cage , on leur donne avec succès la même pâtée qu'aux rossignols. Mais , pour pouvoir les élever , il faut les prendre dans le nid ; car dès qu'ils ont fait usage de leurs ailes et qu'ils ont pris possession de l'air , ils ne se laissent attraper à aucune sorte de pièges ; et quand on viendroit à bout de les surprendre , ce seroit toujours à pure perte , ils ne survi-  
vroient pas à leur liberté.

Les merles de roche se trouvent en quelques endroits de l'Allemagne, dans les Alpes, les montagnes du Tirol , du Bugey , etc. On m'a apporté une femelle de cette espèce, prise le 12 mai sur ses œufs ; elle avoit établi son nid sur un rocher dans les environs de Montbard , où ces oiseaux sont fort rares et tout-à-fait inconnus ; ses couleurs avoient moins d'éclat que celles du mâle. Celui-ci est un peu moins gros que le merle ordinaire , et proportionné tout différemment : ses ailes sont très-longues , et telles qu'il convient à un oiseau qui niche au plafond des cavernes ; elles forment, étant déployées, une enver-

gure de treize à quatorze pouces , et elles s'étendent , étant repliées , presque jusqu'au bout de la queue , qui n'a pas trois pouces de long : le bec a environ un pouce.

A l'égard du plumage , la tête et le cou sont comme recouverts d'un coqueluchon cendré , varié de petites taches rousses : le dos est rembruni près du cou , et d'une couleur plus claire près de la queue : les dix pennes latérales de celle-ci sont rousses , et les deux intermédiaires brunes ; les pennes des ailes et leurs couvertures sont d'une couleur obscure et bordées d'une couleur plus claire : enfin la poitrine et tout le dessous du corps sont orangés , variés par de petites mouchetures , les unes blanches et les autres brunes ; le bec et les pieds sont noirâtres.

---





LE MERLE BLEU .

J. B. Goussier

---

## LE MERLE BLEU<sup>2</sup>.

---

ON retrouve dans ce merle le même fond de couleur que dans le merle de roche, c'est-à-dire, le cendré bleu (mais sans aucun mélange d'orangé), la même taille, à peu près les mêmes proportions, le goût des mêmes nourritures, le même ramage, la même habitude de se tenir sur le sommet des montagnes et de poser son nid sur les rochers les plus escarpés, en sorte qu'on seroit tenté de le regarder comme une race appartenant à la

<sup>1</sup> La planche enluminée, n<sup>o</sup> 250, représente la femelle; et la planche 18 de M. Edwards représente le mâle.

<sup>2</sup> Je doute fort que ce soit le *κύανος* d'Aristote (*Hist. anim.* lib. IX, cap. 21), qui avoit le bec long, le pied grand et le tarse court; ce qui ne convient guère au merle bleu. En latin, *cyaneus*, *cæruleus*, etc.; en italien, *merlo biavo*; en allemand, *blau-vogel*, *blau-stein amsel*, *klein blau-zimmer*. On lui a aussi appliqué les noms qui conviennent au merle de roche, et même ceux de moineau ou passereau solitaire.

même espèce que le merle de roche ; aussi plusieurs ornithologistes les ont pris l'un pour l'autre. Les couleurs de son plumage varient un peu dans les descriptions , et sont probablement sujettes à des variations réelles d'un individu à l'autre , selon l'âge , le sexe , le climat , etc. Le mâle , que M. Edwards a représenté planche XVIII , n'étoit pas d'un bleu uniforme par-tout ; la teinte de la partie supérieure du corps étoit plus foncée que la teinte de la partie inférieure : il avoit les pennes de la queue noirâtres , celles des ailes brunes , ainsi que les grandes couvertures , et celles-ci terminées de blanc , les yeux entourés d'un cercle jaune , le dedans de la bouche orangé , le bec et les pieds d'un brun presque noir. Il paroît qu'il y a plus d'uniformité dans le plumage de la femelle.

Belon , qui a vu de ces oiseaux à Raguse en Dalmatie , nous dit qu'il y en a aussi dans les îles de Négrepont , de Candie , de Zante , de Corfou , etc. et qu'on les recherche beaucoup à cause de leur chant : mais il ajoute qu'il ne s'en trouve point naturellement en France , ni en Italie. Cependant le bras de mer qui sépare la Dalmatie de l'Italie n'est

point une barrière insurmontable, sur-tout pour ces oiseaux, qui, suivant Belon lui-même, volent beaucoup mieux que le merle ordinaire, et qui, au pis aller, pourroient faire le tour et pénétrer en Italie en passant par l'état de Venise. D'ailleurs c'est un fait que ces merles se trouvent en Italie : celui que M. Brisson a décrit, et celui que nous avons fait représenter, n<sup>o</sup> 250, ont été tous deux envoyés de ce pays. M. Edwards avoit appris par la voix publique qu'ils y nichoient sur les rochers inaccessibles, ou dans les vieilles tours abandonnées \*; et de plus, il en a vu quelques uns qui avoient été tués aux environs de Gibraltar : d'où il conclut, avec assez de fondement, qu'ils sont

\* M. Lottinger me parle d'un merle plombé qui passe dans les montagnes de Lorraine aux mois de septembre et d'octobre, qui est alors beaucoup plus gras et de meilleur goût que nos merles ordinaires, mais qui ne ressemble ni au mâle ni à la femelle de cette dernière espèce. Comme la notice que j'ai reçue de cet oiseau n'étoit point accompagnée de description, je ne puis décider s'il doit être rapporté comme variété à l'espèce de merle bleu dont il semble se rapprocher par le plumage et par les mœurs.

répandus dans tout le midi de l'Europe. Mais cela doit s'entendre seulement des montagnes; car il est rare qu'on rencontre de ces oiseaux dans la plaine. Leur ponte est ordinairement de quatre ou cinq œufs; et leur chair, sur-tout celle des jeunes, passe pour un fort bon manger.

---

---

## LE MERLE SOLITAIRE \*.

---

VOICI encore un merle habitant des montagnes, et renommé pour sa belle voix. On sait que le roi François I<sup>er</sup> prenoit un singulier plaisir à l'entendre, et qu'aujourd'hui même un mâle apprivoisé de cette espèce se vend fort cher à Genève et à Milan, et beaucoup plus cher encore à Smyrne et à Constantinople. Le ramage naturel du merle

\* Il est probable que c'est ici le *κόσσυφος καιός*, ou petit merle, dont Aristote dit (liv. IX, chap. 19 de son *Histoire des animaux*) qu'il est semblable au merle noir, excepté que son plumage est brun, que son bec n'est point jaune, et qu'il a coutume de se tenir sur les rochers ou sur les toits. Je ne sache que le solitaire à qui tout cela puisse convenir. D'ailleurs cet oiseau se trouve dans les îles de l'Archipel, et par conséquent ne put être inconnu à Aristote ou à ses correspondans. En latin, *passer seu turdus solitarius*, dont les Italiens ont fait *passera solitaria*; les François, *paisse solitaire*; les Allemands, *passer solitary*; et les Anglois, *solitary sparrow*.

solitaire est en effet très-doux, très-flûté, mais un peu triste, comme doit être le chant de tout oiseau vivant en solitude. Celui-ci se tient toujours seul, excepté dans la saison de l'amour. A cette époque, non seulement le mâle et la femelle se recherchent, mais souvent ils quittent de compagnie les sommets agrestes et déserts, où jusque-là ils avoient fort bien vécu séparément, pour venir dans les lieux habités, et se rapprocher de l'homme. Ils sentent le besoin de la société dans le moment où la plupart des animaux qui ont coutume d'y vivre, se passeroient de tout l'univers : on diroit qu'ils veulent avoir des témoins de leur bonheur, afin d'en jouir de toutes les manières possibles. A la vérité, ils savent se garantir des inconvéniens de la foule, et se faire une solitude au milieu de la société, en s'élevant à une hauteur où les importunités ne peuvent atteindre que difficilement. Ils ont coutume de poser leur nid, fait de brins d'herbes et de plumes, tout au haut d'une cheminée isolée, ou sur le comble d'un vieux château, ou sur la cime d'un grand arbre, et presque toujours à portée d'un clocher ou d'une tour

## DU MERLE SOLITAIRE. 41

élevée : c'est sur le coq de ce clocher, ou sur la girouette de cette tour, que le mâle se tient des heures et des journées entières, sans cesse occupé de sa compagne tandis qu'elle couve, et s'efforçant de charmer les ennuis de sa situation par un chant continuel. Ce chant, tout pathétique qu'il est, ne suffit pas à l'expression du sentiment dont il est plein ; un oiseau solitaire sent plus, et plus profondément, qu'un autre : on voit quelquefois celui-ci s'élever en chantant, battre des ailes, étaler les plumes de sa queue, relever celles de sa tête, et décrire en piaffant plusieurs cercles, dont sa femelle chérie est le centre unique.

Si quelque bruit extraordinaire, ou la présence de quelque objet nouveau, donne de l'inquiétude à la couveuse, elle se réfugie dans son fort, c'est-à-dire, sur le clocher ou sur la tour habitée par son mâle, et bientôt elle revient à sa couvée, qu'elle ne renonce jamais.

Dès que les petits sont éclos, le mâle cesse de chanter, mais il ne cesse pas d'aimer : au contraire, il ne se tait que pour donner à celle qu'il aime, une nouvelle preuve de son

amour, et partager avec elle le soin de porter la becquée à leurs petits; car, dans les animaux, l'ardeur de l'amour n'annonce pas seulement une plus grande fidélité au vœu de la Nature pour la génération des êtres, mais encore un zèle plus vif et plus soutenu pour leur conservation.

Ces oiseaux pondent ordinairement cinq ou six œufs. Ils nourrissent leurs petits d'insectes, et ils s'en nourrissent eux-mêmes, ainsi que de raisins et d'autres fruits. On les voit arriver au mois d'avril dans les pays où ils ont coutume de passer l'été; ils s'en vont à la fin d'août, et reviennent constamment chaque année au même endroit où ils ont en premier lieu fixé leur domicile. Il est rare qu'on en voie deux paires établies dans le même canton\*.

Les jeunes, pris dans le nid, sont capables d'instruction: la souplesse de leur gosier se prête à tout, soit aux airs, soit aux paroles; car ils apprennent aussi à parler, et ils se

\* Il y en a tous les ans une paire sur le clocher de Sainte-Reine, petite ville de mon voisinage, située à mi-côte d'une montagne passablement élevée.

## DU MERLE SOLITAIRE. 43

mettent à chanter au milieu de la nuit, sitôt qu'ils voient la lumière d'une chandelle. Ils peuvent vivre en cage jusqu'à huit ou dix ans, lorsqu'ils sont bien gouvernés. On en trouve sur les montagnes de France et d'Italie, dans presque toutes les îles de l'Archipel, sur-tout dans celles de Zira et de Nia, où l'on dit qu'ils nichent parmi des tas de pierres, et dans l'île de Corse, où ils ne sont point regardés comme oiseaux de passage\*. Cependant en Bourgogne il est inoui que ceux que nous voyons arriver au printemps et nicher sur les cheminées ou sur les combles des églises, y passent l'hiver. Mais il est possible de concilier tout cela : le merle solitaire peut très-bien ne point quitter l'île de Corse, et néanmoins passer d'un canton à l'autre, et changer de domicile suivant les saisons, à peu près comme il fait en France.

Les habitudes singulières de cet oiseau et la beauté de sa voix ont inspiré au peuple une sorte de vénération pour lui. Je connois des pays où il passe pour un oiseau de bon

\* C'est ce que j'apprends par M. Artier, professeur d'histoire naturelle à Bastia, que j'ai déjà eu occasion de citer.

augure, où l'on souffriroit impatiemment qu'il fût troublé dans sa ponte, et où sa mort seroit presque regardée comme un malheur public.

Le merle solitaire est un peu moins gros que le merle ordinaire; mais il a le bec plus fort et plus crochu par le bout\*, et les pieds plus courts à proportion. Son plumage est d'un brun plus ou moins foncé, et moucheté de blanc par-tout, excepté sur le croupion et sur les penes des ailes et de la queue; outre cela, le cou, la gorge, la poitrine et les couvertures des ailes, ont dans le mâle une teinte de bleu et des reflets pourpres qui manquent absolument dans le plumage de la femelle : celle-ci est d'un brun plus uniforme, et ses mouchetures sont jaunâtres. L'un et l'autre ont l'iris d'un jaune orangé, l'ouverture des narines assez grande, les bords du bec échancrés près de la pointe, comme dans presque tous les merles et toutes les grèves; l'intérieur de la bouche jaune; la

\* Cela seul auroit dû le faire exclure du genre des merles dans toute distribution méthodique où l'on a établi pour l'un des caractères de ce genre, *le bout de la mandibule supérieure presque droit.*

langue divisée par le bout en trois filets, dont celui du milieu est le plus long; douze pennes à la queue, dix-neuf à chaque aile, dont la première est très-courte; enfin la première phalange du doigt extérieur unie à celle du doigt du milieu. La longueur totale de ces oiseaux est de huit à neuf pouces, leur vol de douze à treize, leur queue de trois, leur pied de treize lignes, leur bec de quinze; les ailes repliées s'étendent au-delà du milieu de la queue.

---

---

# OISEAUX ÉTRANGERS

## QUI ONT RAPPORT AU MERLE SOLITAIRE.

---

### I.

#### LE MERLE SOLITAIRE DE MANILLE \*.

**C**ETTE espèce paroît faire la nuance entre notre merle solitaire et notre merle de roche: elle a les couleurs de celui-ci, et distribuées en partie dans le même ordre; mais elle n'a pas les ailes si longues, quoiqu'elles s'étendent dans leur repos jusqu'aux deux tiers de la queue. Son plumage est d'un bleu d'ardoise, uniforme sur la tête, la face postérieure du cou et le dos; presque entièrement bleu sur le croupion; moucheté de jaune sur la gorge, la face antérieure du cou et le haut de la poitrine; plus foncé sur les couvertures

\* Voyez les planches enluminées, n° 636.

des ailes, avec des mouchetures semblables, mais beaucoup plus clair semées, et quelques taches blanches encore moins nombreuses : le reste du dessous du corps est orangé, moucheté de bleu et de blanc ; les grandes pennes des ailes et de la queue sont noirâtres, et les dernières bordées de roux ; enfin le bec est brun, et les pieds presque noirs.

Ce solitaire approche de la grosseur de notre merle de roche. Sa longueur totale est d'environ huit pouces, son vol de douze ou treize, sa queue de trois, et son bec d'un seul pouce.

La femelle \* n'a point de bleu ni d'orangé dans son plumage, mais deux ou trois nuances de brun, qui forment entre elles des mouchetures assez régulières sur la tête, le dos et tout le dessous du corps. Ces deux oiseaux faisoient partie de l'envoi de M. Sonnerat.

\* Voyez les planches enluminées, n° 564, fig. 2, où cette femelle est représentée sous le nom de *merle solitaire de Manille*.

## II.

LE MERLE SOLITAIRE DES  
PHILIPPINES \*.

ON retrouve dans cet oiseau la figure, le port et le bec des solitaires, et quelque chose du plumage de celui de Manille; mais il est un peu plus petit. Chaque plume du dessous du corps est d'un roux plus ou moins clair, bordé de brun; celles du dessous du corps sont brunes, et ont un double bord, le plus intérieur noirâtre et le plus extérieur blanc sale : les petites couvertures des ailes ont une teinte de cendré, et celles du croupion et de la queue sont absolument cendrées; la tête est d'un olive tirant au jaune, le tour des yeux blanchâtre, les pennes de la queue et des ailes brunes bordées de gris, le bec et les pieds bruns.

La longueur totale de ce solitaire est d'environ sept pouces et demi : il a plus de douze pouces de vol, et ses ailes repliées vont

\* Voyez les planches enluminées, n° 339.

jusqu'aux trois quarts de la queue, qui est composée de douze pennes, et n'a que deux pouces deux tiers de long.

Cet oiseau, qui a été envoyé par M. Poivre, a tant de rapports avec le solitaire de Manille, que je serois peu surpris qu'il fût reconnu dans la suite pour n'être qu'une simple variété d'âge dans cette espèce, d'autant qu'il vient des mêmes contrées, qu'il est plus petit, et que ses couleurs sont, pour ainsi dire, moyennes entre celles du mâle et celles de la femelle.

---

---

# OISEAUX ÉTRANGERS

## QUI ONT RAPPORT AUX MERLES D'EUROPE.

---

### I.

#### LE JAUNOIR DU CAP DE BONNE- ESPÉRANCE \*.

**C**E merle d'Afrique a l'uniformé de nos merles d'Europe, du noir et du jaune, et de là son nom de *jaunoir*; mais le noir de son plumage est plus brillant, et il a des reflets qui lui donnent à certains jours un œil verdâtre : on ne voit du jaune, ou plutôt du roux, que sur les grandes plumes des ailes, dont les trois premières sont terminées de brun, et les suivantes de ce noir brillant dont j'ai parlé. Ce même noir brillant et à reflets se retrouve sur les deux plumes

\* Voyez les planches enluminées, n<sup>o</sup> 199.

intermédiaires de la queue, et sur ce qui paroît au dehors des pennes moyennes des ailes; tout ce qui est caché de ces pennes moyennes, et toutes les pennes latérales de la queue en entier, sont d'un noir pur : le bec est de ce même noir; mais les pieds sont bruns.

Le jaunoir est un peu plus gros que notre merle ordinaire. Sa longueur est de onze pouces, son vol de quinze et demi, sa queue de quatre, son bec, qui est gros et fort, de quinze lignes, et son pied de quatorze : ses ailes dans leur repos ne vont qu'à la moitié de la queue.

II.

<sup>1</sup> LE MERLE HUPPÉ DE LA CHINE <sup>2</sup>.

QUOIQUE cet oiseau soit un peu plus gros que le merle, il a le bec et les pieds plus courts, et la queue beaucoup plus courte :

<sup>1</sup> Voyez les planches enluminées, n<sup>o</sup> 507.

<sup>2</sup> Les voyageurs parlent d'un merle noir de Madagascar qui a une huppe posée précisément comme celle du merle de cet article.

presque tout son plumage est noirâtre, avec une teinte obscure de bleu, mais sans aucun reflet; on voit au milieu des ailes une tache blanche, appartenant aux grandes plumes de ces mêmes ailes, et un peu de blanc à l'extrémité des plumes latérales de la queue; le bec et les pieds sont jaunes, et l'iris d'un bel orangé. Ce merle a sur le front une petite touffe de plumes languettes, qu'il hérisse quand il veut: mais malgré cette marque distinctive, et la différence remarquée dans ses proportions, je ne sais si l'on ne pourroit pas le regarder comme une variété de climat dans l'espèce de notre merle à bec jaune; il a, comme lui, une grande facilité pour apprendre à siffler des airs et articuler des paroles. On le transporte difficilement en vie de la Chine en Europe. Sa longueur est de huit pouces et demi; ses ailes dans leur repos s'étendent à la moitié de la queue, qui n'a que deux pouces et demi de long, et qui est composée de douze plumes à peu près égales.

## I I I.

LE PODOBÉ DU SÉNÉGAL <sup>1</sup>.

Nous sommes redevables à M. Adanson de cette espèce étrangère et nouvelle, qui a le bec brun, les ailes et les pieds de couleur rousse, les ailes courtes, la queue longue, étagée, marquée de blanc à l'extrémité de ses pennes latérales et de ses couvertures inférieures. Dans tout le reste, le podobé est noir comme nos merles, et leur ressemble pour la grosseur comme pour la forme du bec, qui cependant n'est point jaune.

## I V.

LE MERLE DE LA CHINE <sup>2</sup>.

Ce merle est plus grand que le nôtre; il a les pieds beaucoup plus forts, la queue plus longue et d'une autre forme, puisqu'elle est étagée. L'accident le plus remarquable de

<sup>1</sup> Voyez les planches enluminées, n° 354.

<sup>2</sup> *Ibid.* n° 604.

son plumage, c'est comme une paire de lunettes qui paroît posée sur la base de son bec, et qui s'étend de part et d'autre sur ses yeux; les côtés de ces lunettes sont de figure à peu près ovale et de couleur noire, en sorte qu'ils tranchent sur le plumage gris de la tête et du cou. Cette même couleur grisée, mêlée d'une teinte verdâtre, règne sur tout le dessus du corps, compris les ailes et les pennes intermédiaires de la queue; les pennes latérales sont beaucoup plus rembrunies; une partie de la poitrine et le ventre sont d'un blanc sale, un peu jaune jusqu'aux couvertures inférieures de la queue, qui sont rousses. Les ailes dans leur repos ne s'étendent pas fort au-delà de l'origine de la queue.

---

## V.

LE VERD-DORÉ, OU MERLE A LONGUE  
QUEUE DU SÉNÉGAL <sup>1</sup>.

LA queue de ce merle est en effet très-longue, puisque la longueur de l'oiseau entier, qui est d'environ sept pouces, mesurée de la pointe du bec à l'extrémité du corps, ne fait pas les deux tiers de la longueur de cette queue. L'étendue de son vol ne répond pas, à beaucoup près, à cette dimension excessive; elle est même bien moindre à proportion, puisqu'elle surpasse à peine celle du merle, qui est un oiseau plus petit. Le verd-doré a aussi le bec plus court proportionnellement; mais il a les pieds plus longs <sup>2</sup>. La couleur générale de cet oiseau est ce beau

<sup>1</sup> Voyez les planches enluminées, n° 220. On a un peu exagéré la queue dans cette figure.

<sup>2</sup> Voici ses mesures précises, suivant M. Brisson : longueur totale, dix-huit pouces; longueur prise de la pointe du bec au bout des ongles, dix pouces et demi; vol, quatorze pouces un quart; queue, onze; bec, treize lignes; pied, dix-huit.

verd éclatant que l'on voit briller sur le plumage des canards , et elle ne varie que par différentes teintes , par différens reflets qu'elle prend en différens endroits : sur la tête , c'est une teinte noirâtre à travers laquelle perce la couleur d'or ; sur le croupion et les deux longues pennes intermédiaires de la queue , ce sont des reflets pourpres ; sur le ventre et les jambes , c'est un verd changeant en une couleur de cuivre de rosette ; dans presque tout le reste , c'est un beau verd doré , comme l'indique le nom que j'ai donné à cet oiseau , en attendant que l'on sache celui sous lequel il est connu dans son pays.

Il y a au Cabinet du roi un oiseau tout-à-fait ressemblant à celui-ci\* , excepté qu'il n'a pas la queue si longue à beaucoup près. Il est probable que c'est un verd-doré qui aura été pris au temps de la mue , temps où cet oiseau peut perdre sa longue queue , comme la veuve perd la sienne.

\* Cet oiseau est étiqueté , *merle verd du Sénégal.*

## V I.

LE FER-A-CHEVAL, ou MERLE A  
COLLIER D'AMÉRIQUE \*.

UNE marque noire en forme de fer-à-cheval, qui descend sur la poitrine de cet oiseau, et une bande de même couleur sortant de chaque côté de dessous son œil pour se jeter en arrière, sont tout ce qu'il y a de noir dans son plumage; et la première de ces taches, par sa forme déterminée, m'a paru ce qu'il y avoit de plus propre à caractériser cette espèce, c'est-à-dire, à la distinguer des autres merles à collier. Ce fer-à-cheval se dessine sur un fond jaune, qui est la couleur de la gorge et de tout le dessous du corps, et qui reparoît encore entre le bec et les yeux; le brun règne sur la tête et derrière le cou, et le gris clair sur les côtés; outre cela, le sommet de la tête est marqué d'une raie blanche; tout le dessus du corps est gris de perdrix; les pennes des ailes et de la queue

\* En latin, *alauda magna*.

sont brunes, avec quelques taches roussâtres<sup>1</sup>; les pieds sont bruns et fort longs, et le bec, qui est presque noir, a la forme de celui de nos merles. Cet oiseau a encore cela de commun avec eux, qu'il chante très-bien au printemps, quoique son chant ait peu d'étendue. Il ne se nourrit presque que de menues graines qu'il trouve sur la terre<sup>2</sup>, en quoi il ressemble aux alouettes; mais il est beaucoup plus gros, plus gros même que notre merle, et il n'a point l'ongle postérieur allongé comme les alouettes. Il se perche sur la cime des arbrisseaux, et l'on a remarqué qu'il avoit dans la queue un mouvement fort brusque de bas en haut. A vrai dire, ce n'est ni une alouette ni un merle; mais, de tous les oiseaux d'Europe, celui avec qui il semble avoir plus de rapports, c'est notre merle ordinaire. Il se trouve non seulement dans la Virginie et dans la Caroline, mais dans presque tout le continent de l'Amérique<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> M. Linnæus dit que les trois penes latérales de la queue sont blanches en partie.

<sup>2</sup> Par exemple, celle de l'*ornithogalum* à fleurs jaunes.

<sup>3</sup> M. Linnæus prétend qu'il se trouve aussi en Afrique.

Le sujet qu'a observé Catesby pesoit trois onces et un quart ; il avoit dix pouces de la pointe du bec au bout des ongles , le bec long de quinze lignes , et les pieds de dix-huit ; ses ailes dans leur repos s'étendoient à la moitié de la queue.

## V I I.

## LE MERLE VERD D'ANGOLA \*.

LE dessus du corps , de la tête , du cou , de la queue et des ailes , est , dans cet oiseau , d'un verd olivâtre ; mais on apperçoit sur les ailes des taches rembrunies , et le croupion est bleu : on voit aussi sur le dos , comme devant le cou , quelque mélange de bleu avec le verd ; le bleu se retrouve pur sur la partie supérieure de la gorge ; le violet règne sur la poitrine , le ventre , les jambes et les plumes qui recouvrent l'oreille ; enfin les couvertures inférieures de la queue sont d'un jaune olivâtre , le bec et les pieds d'un noir décidé.

Cet oiseau est de la même grosseur que

\* Voyez les planches enluminées, n° 56r.

celui auquel M. Brisson a donné le même nom , et il lui ressemble aussi par les proportions du corps : mais le plumage de ce dernier est différent ; c'est par - tout un beau verd canard , avec une tache de violet d'acier poli sur la partie antérieure de l'aile.

La grosseur de ces oiseaux est à peu près celle de notre merle , leur longueur d'environ neuf pouces , leur vol de douze pouces et un quart , et leur bec de onze à douze lignes ; leurs ailes dans leur repos vont à la moitié de la queue , qui est composée de douze pennes égales.

Il est probable que ces deux oiseaux appartiennent à la même espèce ; mais j'ignore quel est celui des deux qui représente la tige primitive , et quel est celui qui doit n'être regardé que comme une branche collatérale , ou , si l'on veut , comme une simple variété.

---

## V I I I.

LE MERLE VIOLET DU ROYAUME DE  
JUIDA \*.

LE plumage de cet oiseau est peint des mêmes couleurs que celui du précédent ; c'est toujours du violet , du verd et du bleu , mais distribués différemment : le violet pur règne sur la tête, le cou et tout le dessus du corps ; le bleu sur la queue et ses couvertures supérieures ; le verd enfin sur les ailes : mais celles-ci ont une bande bleue près de leur bord inférieur.

Ce merle est encore de la même taille que notre merle verd d'Angola ; il paroît avoir le même port ; et comme il vient aussi des mêmes climats , je serois fort tenté de le rapporter à la même espèce , s'il n'avoit les ailes plus longues , ce qui suppose d'autres allures et d'autres habitudes : mais , comme le plus ou moins de longueur des ailes dans les oiseaux desséchés dépend en grande partie de

\* Voyez les planches enluminées , n° 540.

la manière dont ils ont été préparés, on ne peut guère établir là-dessus une différence spécifique, et il est sage de rester dans le doute, en attendant des observations plus décisives.

## I X.

## LE PLASTRON NOIR DE CEYLAN \*.

JE donne un nom particulier à cet oiseau, parce que ceux qui l'ont vu ne sont pas d'accord sur l'espèce à laquelle il appartient. M. Brisson en a fait un merle, et M. Edwards une pie ou une pie-grièche. Pour moi, j'en fais un plastron noir, en attendant que ses mœurs et ses habitudes, mieux connues, me mettent en état de le rapporter à ses véritables analogues européens. Il est plus petit que le merle, et il a le bec plus fort à proportion; sa longueur totale est d'environ sept pouces et demi, son vol de onze, sa queue de trois et demi, son bec de douze à treize lignes, et son pied de quatorze; ses ailes dans leur

\* Voyez les planches enluminées, n° 272.

repos vont au-delà du milieu de la queue, qui est un peu étagée.

Le plastron noir par lequel cet oiseau est caractérisé, fait d'autant plus d'effet qu'il est contigu par en haut et par en bas à une couleur plus claire; car la gorge et tout le dessous du corps sont d'un jaune assez vif. Des deux extrémités du bord supérieur de ce plastron, partent comme deux cordons de même couleur, qui d'abord, s'élevant de chaque côté vers la tête, servent de cadre à la belle plaque jaune orangée de la gorge, et qui, se courbant ensuite pour passer au-dessous des yeux, vont se terminer et en quelque manière s'implanter à la base du bec; deux sourcils jaunes, qui prennent naissance tout proche des narines, embrassent l'œil par-dessus, et, se trouvant en opposition avec les espèces de cordons noirs qui l'embrassent par-dessous, donnent encore du caractère à la physionomie. Toute la partie supérieure de cet oiseau est olivâtre; mais cette couleur semble ternie par un mélange de cendré sur le sommet de la tête, et elle est au contraire plus éclatante sur le croupion et sur le bord extérieur des plumes de

l'aile : les plus grandes de ces pennes sont terminées de brun ; les deux intermédiaires de la queue sont d'un verd olive comme tout le dessus du corps , et les dix latérales sont noires , terminées de jaune.

La femelle n'a ni la plaque noire de la poitrine , ni les cordons de même couleur qui semblent lui servir d'attaches ; elle a la gorge grise , la poitrine et le ventre d'un jaune verdâtre , et tout le dessus du corps de la même couleur , mais plus foncée. En général , cette femelle ne diffère pas beaucoup de l'oiseau représenté dans les planches enluminées , n° 358 , sous le nom de *merle à ventre orangé du Sénégal*.

M. Brisson a donné le *plastron noir* dont il s'agit dans cet article comme venant du cap de Bonne-Espérance , et il en venoit certainement , puisqu'il en avoit été rapporté par M. l'abbé de la Caille ; mais s'il en faut croire M. Edwards , il venoit encore de plus loin , et son véritable climat est l'île de Ceylan. M. Edwards a été à portée de prendre des informations exactes à ce sujet de M. Jean-Gédéon Loten , qui avoit été gouverneur de Ceylan , et qui , à son retour des Indes , fit

présent à la société royale de plusieurs oiseaux de ce pays, parmi lesquels étoit un plastron noir. M. Edwards ajoute une réflexion très-juste, que j'ai déjà prévenue dans les volumes précédens, et qu'il ne sera pas inutile de répéter ici ; c'est que le cap de Bonne-Espérance étant un point de partage où les vaisseaux abordent de toutes parts, on doit y trouver des marchandises, par conséquent des oiseaux de tous les pays, et que très-souvent on se trompe en supposant que tous ceux qui viennent de cette côte en sont originaires. Cela explique assez bien pourquoi il y a dans les cabinets un si grand nombre d'oiseaux et d'autres animaux soi-disant du cap de Bonne-Espérance.

---

## X.

L'ORANVERD, ou MERLE A VENTRE  
ORANGÉ DU SÉNÉGAL \*.

J'AI appliqué à cette nouvelle espèce le nom d'*oranverd*, parce qu'il rappelle l'idée des deux principales couleurs de l'oiseau : un beau verd foncé, enrichi par des reflets qui se jouent entre différentes nuances de jaune, règne sur tout le dessus du corps, compris la queue, les ailes, la tête, et même la gorge; mais il est moins foncé sur la queue que partout ailleurs; le reste du dessous du corps, depuis la gorge, est d'un orangé brillant : outre cela, on apperçoit sur les ailes repliées un trait blanc qui appartient au bord extérieur de quelques unes des grandes pennes : le bec est brun, ainsi que les pieds. Cet oiseau est plus petit que le merle; sa longueur est d'environ huit pouces, son vol de onze et demi, sa queue de deux pouces deux tiers, et son bec de onze à douze lignes.

\* Voyez les planches enluminées, n° 358.

Cet oiseau a été envoyé au Cabinet du roi par M. Adanson.

*Variété de l'oranverd.*

*L'oranbleu.* J'ai dit que l'oranverd avoit beaucoup de rapports avec la femelle du plastron noir ; mais il n'en a pas moins avec un autre oiseau représenté dans nos planches enluminées , n<sup>o</sup> 221 , sous le nom de *merle du cap de Bonne-Espérance* , et que j'appelle *oranbleu* , parce qu'il a tout le dessous du corps orangé , depuis la gorge jusqu'au bas-ventre inclusivement , et que le bleu domine sur la partie supérieure , depuis la base du bec jusqu'au bout de la queue. Ce bleu est de deux teintes , et la plus foncée borde chaque plume , d'où résulte une variété douce , régulière et de bon effet. Le bec et les pieds sont noirs , ainsi que les pennes des ailes ; mais plusieurs des moyennes sont bordées de gris-blanc. Enfin les pennes de la queue sont de toutes les plumes du corps celles dont la couleur paroît le plus uniforme.

## X I.

LE MERLE BRUN DU CAP DE BONNE-  
ESPÉRANCE <sup>1</sup>.

C'EST une espèce nouvelle dont nous sommes redevables à M. Sonnerat ; elle est à peu près de la grosseur du merle ; sa longueur totale est de dix pouces , et ses ailes s'étendent un peu au-delà du milieu de la queue. Presque tout son plumage est d'un brun changeant , et jette des reflets d'un verd sombre ; le ventre et le croupion sont blancs.

## X I I.

LE BANIAHBOU DE BENGALE <sup>2</sup>.

LE plumage brun par-tout , mais plus foncé sur la partie supérieure du corps , plus

<sup>1</sup> Il ne faut pas le confondre avec un autre merle brun du cap , dont je parlerai bientôt sous le nom de *brunet*, et qui est beaucoup plus petit.

<sup>2</sup> En allemand , *braungelber mistler* ; quelques uns l'ont nommé *beniahbou*.

clair sur la partie inférieure, comme aussi sur le bord des couvertures et des plumes des ailes; le bec et les pieds jaunes; la queue étagée, longue d'environ trois pouces, et dépassant les ailes repliées d'environ la moitié de sa longueur : voilà les principaux traits qui caractérisent cet oiseau étranger, dont la grosseur surpasse un peu celle de la grive.

M. Linnæus nous apprend, d'après les naturalistes suédois qui ont voyagé en Asie, que ce même oiseau se retrouve à la Chine : mais il paroît y avoir subi l'influence du climat; car les baniahbous de ce pays sont gris par-dessus, de couleur de rouille par-dessous, et ils ont un trait blanc de chaque côté de la tête. La dénomination d'*oiseaux chanteurs* que leur applique M. Linnæus, sans doute sur de bons mémoires, suppose que ces merles étrangers ont le ramage agréable.

---

## XIII.

L'OUROVANG, ou MERLE CENDRÉ DE  
MADAGASCAR \*.

LA dénomination de *merle cendré* donne en général une idée fort juste de la couleur qui règne dans le plumage de cet oiseau ; mais il ne faut pas croire que cette couleur soit par-tout du même ton : elle est très-foncée et presque noirâtre , avec une légère teinte de verd , sur les plumes longues et étroites qui couvrent la tête ; elle est moins foncée , mais sans mélange d'aucune autre teinte , sur les pennes de la queue et des ailes , et sur les grandes couvertures de celles-ci ; elle a un œil olive sur la partie supérieure du corps , les petites couvertures des ailes , le cou , la gorge et la poitrine ; enfin elle est plus claire sous le corps , et prend à l'endroit du bas-ventre une légère teinte de jaune.

Ce merle est à peu près de la grosseur de

\* Voyez les planches enluminées , n<sup>o</sup> 557 , fig. 2.

notre mauvis ; mais il a la queue un peu plus longue, les ailes un peu plus courtes, et les pieds beaucoup plus courts \* ; il a le bec jaune comme nos merles, marqué vers le bout d'une raie brune, et accompagné de quelques barbes autour de sa base, la queue composée de douze penes égales, et les pieds d'un brun clair.

## X I V.

## LE MERLE DES COLOMBIERS.

ON l'appelle aux Philippines l'*étourneau des colombiers*, parce qu'il est familier par instinct, qu'il semble rechercher l'homme, ou plutôt ses propres commodités dans les habitations de l'homme, et qu'il vient nicher jusque dans les colombiers ; mais il a plus de rapport avec notre merle ordinaire qu'avec notre étourneau, soit par la forme du bec et des pieds, soit par les proportions

\* La longueur totale de l'oiseau est de huit pouces et demi, son vol de douze, sa queue de trois et demi, son bec de douze lignes, et son pied de huit ou neuf.

des ailes , qui ne vont qu'à la moitié de la queue , etc. Sa grosseur est à peu près celle du mauvis , et la couleur de son plumage est une ; mais il s'en faut bien qu'elle soit uniforme et monotone : c'est un verd changeant qui présente sans cesse des nuānces différentes , et qui se multiplie par les reflets. Cette espèce est nouvelle , et nous en sommes redevables à M. Sonnerat. On trouve aussi , dans sa collection , des individus venant du cap de Bonne - Espérance , lesquels appartiennent visiblement à la même espèce , mais qui en diffèrent en ce qu'ils ont le croupion blanc tant dessus que dessous , et qu'ils sont plus petits. Est-ce une variété de climat , ou seulement une variété d'âge ?

## X V.

LE MERLE OLIVE DU CAP DE BONNE  
ESPÉRANCE.

LE dessus du corps de cet oiseau , compris tout ce qui paroît des pennes de la queue et des ailes lorsqu'elles sont en repos , est d'un brun olivâtre ; la gorge est d'un brun fauve ,

moucheté de brun décidé ; le cou et la poitrine sont de la même couleur que la gorge , mais sans mouchetures ; tout le reste du dessous du corps est d'un beau fauve ; enfin le bec est brun , ainsi que les pieds , et le côté intérieur des pennes des ailes et des pennes latérales de la queue.

Ce merle est de la grosseur du mauvis ; il a près de treize pouces de vol, et huit un quart de longueur totale ; le bec a dix lignes , le pied quatorze ; la queue , qui est composée de douze pennes égales , a trois pouces , et les ailes repliées ne vont qu'à la moitié de sa longueur.

## X V I.

## LE MERLE A GORGE NOIRE DE SAINT-DOMINGUE \*.

L'ESPÈCE de pièce noire qui recouvre la gorge de cet oiseau, s'étend d'une part jusque sous l'œil, et même sur le petit espace qui est entre l'œil et le bec , et de l'autre elle

\* Voyez les planches enluminées, n° 559.

descend sur le cou et jusque sur la poitrine ; de plus , elle est bordée d'une large bande d'un roux plus ou moins rembruni , qui se prolonge sur les yeux et sur la partie antérieure du sommet de la tête : le reste de la tête, la face postérieure du cou, le dos, et les petites couvertures des ailes , sont d'un gris blanc , varié légèrement de quelques teintes plus brunes : les grandes couvertures des ailes sont , ainsi que les pennes , d'un brun noirâtre , bordé de gris clair , et séparées des petites couvertures par une ligne jaune olivâtre , appartenant à ces petites couvertures. Ce même jaune olivâtre règne sur le croupion et tout le dessous du corps ; mais sous le corps il est varié par quelques taches noires assez grandes et clair-semées dans tout l'espace compris entre la pièce noire de la gorge et les jambes. La queue est du même gris que le dessus du corps , mais dans son milieu seulement , les pennes latérales étant bordées extérieurement de noirâtre ; le bec et les pieds sont noirs.

Cet oiseau , qui n'avoit pas encore été décrit , est à peu près de la grosseur du mauvis ; sa longueur totale est d'environ sept

pouces et demi, le bec d'un pouce, la queue de trois, et les ailes, qui sont fort courtes, ne vont guère qu'au quart de la longueur de la queue.

## X V I I.

## LE MERLE DE CANADA.

CELUI de tous nos merles dont semble approcher le plus l'oiseau dont il s'agit ici, c'est le merle de montagne, qui n'est qu'une variété du plastron blanc. Le merle de Canada est moins gros; mais ses ailes sont proportionnées de même relativement à la queue, ne s'étendant pas dans leur repos au-delà du milieu de sa longueur; et les couleurs du plumage, qui ne sont pas fort différentes, sont à peu près distribuées de la même manière; c'est toujours un fond rembruni, varié d'une couleur plus claire par-tout, excepté sur les pennes de la queue et des ailes, qui sont d'un brun noirâtre et uniforme. Les couvertures des ailes ont des reflets d'un verd foncé, mais brillant: toutes les autres plumes sont noirâtres et terminées de roux; ce qui,

Les détachant les unes des autres, produit une variété régulière, et fait que l'on peut compter le nombre des plumes par le nombre des marques rousses.

## X V I I I.

## LE MERLE OLIVE DES INDES \*.

TOUTE la partie supérieure de cet oiseau, compris les plumes de la queue, et ce qui paroît des plumes de l'aile, est d'un verd d'olive foncé ; toute la partie inférieure est du même fond de couleur, mais d'une teinte plus claire et tirant sur le jaune : les barbes intérieures des plumes de l'aile sont brunes, bordées en partie de jaunâtre ; le bec et les pieds sont presque noirs. Cet oiseau est moins gros que le mauvis ; sa longueur totale est de huit pouces, son vol de douze et demi, sa queue de trois et demi, son bec de treize lignes, son pied de neuf, et ses ailes dans leur repos vont à la moitié de la queue.

\* Voyez les planches culuminées, n° 564, fig. 1.

## X I X.

## LE MERLE CENDRÉ DES INDES.

LA couleur cendrée du dessus du corps est plus foncée que celle du dessous : les grandes couvertures et les plumes des ailes sont bordées de gris blanc en dehors ; mais les plumes moyennes ont ce bord plus large , et de plus elles ont un autre bord de même couleur en dedans , depuis leur origine jusqu'aux deux tiers de leur longueur. Des douze plumes de la queue , les deux du milieu sont du même cendré que le dessus du corps ; les deux suivantes sont en partie de la même couleur , mais leur côté intérieur est noir : les huit autres sont entièrement noires , comme le bec , les pieds et les ongles ; le bec est accompagné de quelques barbes noirâtres près des angles de son ouverture.

Cet oiseau est plus petit que le mauvis ; il a sept pouces trois quarts de longueur totale , douze pouces deux tiers de vol , la queue de trois pouces , le bec de onze lignes , et le pied de dix.

## X X.

## LE MERLE BRUN DU SÉNÉGAL \*.

RIEN de plus uniforme et de plus commun que le plumage de cet oiseau, mais aussi rien de plus facile à décrire : du gris brun sur la partie supérieure et sur l'antérieure; du blanc sale sur la partie inférieure; du brun sur les pennes des ailes et de la queue, comme sur le bec et les pieds : voilà son signalement fait en trois coups de crayon. Il n'égale pas le mauvis en grosseur; mais il a la queue plus longue et le bec plus court. Sa longueur totale, suivant M. Brisson, est de huit pouces, son vol de onze et demi, sa queue de trois et demi, son bec de neuf lignes, et son pied de onze; ajoutez à cela que les ailes dans leur repos ne vont qu'à la moitié de la queue, qui est composée de douze pennes égales.

\* Voyez les planches enluminées, n° 563, fig. 2.

## X X I.

LE TANAOMBÉ , OU MERLE DE  
MADAGASCAR \*.

JE conserve à cet oiseau le nom qu'il a dans sa patrie, et il seroit à souhaiter que les voyageurs nous apportassent ainsi les vrais noms des oiseaux étrangers; ce seroit le seul moyen de nous mettre en état d'employer avec succès toutes les observations faites sur chaque espèce, et de les appliquer sans erreur à leur véritable objet.

Le tanaombé est un peu moins gros que le mauvis. Son plumage en général est très-rembruni sur la tête, le cou, et tout le dessous du corps; mais les couvertures de la queue et des ailes ont une teinte de verd: la queue est verd doré, bordée de blanc, ainsi que les ailes, qui ont, outre cela, du violet changeant en verd à l'extrémité des grandes pennes; une couleur d'acier poli sur les pennes moyennes et les grandes couvertures,

\* Voyez les planches enluminées, n° 557, fig. 1.

et une marque oblongue d'un beau jaune doré sur ces mêmes plumes moyennes ; la poitrine d'un brun roux ; le reste du dessous du corps blanc ; le bec et les pieds sont noirs , et le tarse est fort court. La queue est un peu fourchue : les ailes dans leur repos ne vont qu'à la moitié de sa longueur ; néanmoins ce merle a le vol plus étendu à proportion que le mauvis \*. Il est à remarquer que , dans un individu que j'ai eu occasion de voir, le bec étoit plus crochu vers la pointe qu'il ne paroît dans la figure enluminée , et qu'à cet égard le tanaombé semble se rapprocher du merle solitaire.

## X X I I.

LE MERLE DE MINDANAO <sup>2</sup>.

LA couleur d'acier poli qui se trouve sur une partie des ailes du tanaombé, est répau-

<sup>1</sup> Voici ses dimensions précises, d'après M. Brisson : longueur totale, sept pouces un tiers ; vol, douze pouces un tiers ; queue, deux pouces deux tiers ; bec, onze lignes ; pied, neuf.

<sup>2</sup> Voyez les planches enluminées, n<sup>o</sup> 627, fig. 1.

due dans le merle de cet article sur la tête, la gorge, le cou, la poitrine, et tout le dessus du corps jusqu'au bout de la queue : les ailes ont une bande blanche près du bord extérieur, et le reste du dessous du corps est blanc.

La longueur totale de l'oiseau n'est que de sept pouces, et les ailes ne vont pas jusqu'à la moitié de la queue, qui est un peu étagée. C'est une espèce nouvelle apportée par M. Sonnerat.

M. Daubenton le jeune a observé un autre individu de la même espèce qui avoit les extrémités des longues pennes des ailes et de la queue d'un verd foncé et changeant, et plusieurs taches de violet changeant sur le corps, mais principalement derrière la tête. C'est peut-être une femelle ou même un jeune mâle.

---

## X X I I I.

LE MERLE VERD DE L'ILE DE  
FRANCE \*.

Le plumage de cet oiseau est de la plus grande uniformité; c'est par-tout à l'extérieur un verd bleuâtre rembruni, mais son bec et ses pieds sont cendrés. Il est au-dessous du mauvis pour la grosseur: sa longueur totale est d'environ sept pouces, son vol de dix et demi, son bec de dix lignes, et ses ailes dans leur repos vont au tiers de sa queue, qui n'a que deux pouces et demi. Les plumes qui recouvrent la tête et le cou sont longues et étroites. C'est une espèce nouvelle.

\* Voyez les planches enluminées, n° 648, fig. 2.

---

## X X I V.

## LE CASQUE NOIR, ou MERLE A TÊTE NOIRE DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE \*.

QUOI QU'AU premier coup d'œil le casque noir ressemble par le plumage à l'espèce suivante, qui est le *brunet*, et sur-tout au *merle à cul jaune du Sénégal*, que je regarde comme une variété de cette même espèce; cependant, si l'on veut prendre la peine de comparer ces oiseaux en détail, on trouvera des différences assez marquées dans les couleurs, et de plus considérables encore dans les proportions des membres. Le casque noir est moins gros que le mauvis : sa longueur totale est de neuf pouces, son vol de neuf et demi, sa queue de trois et deux tiers, son bec de treize lignes, et son pied de quatorze; d'où il suit qu'il a le vol moins étendu, et au contraire le bec, la queue et les pieds proportionnellement plus longs que le bru-

\* Voyez les plaques enluminées, n° 392.

net. Il a aussi la queue autrement faite, et composée de douze pennes étagées : chaque aile en a dix-neuf, dont les plus longues sont la cinquième et la sixième.

A l'égard du plumage, il ressemble par la couleur brune de la partie supérieure du corps; mais il diffère par la couleur du casque, qui est un noir brillant, par la couleur rousse du croupion et des couvertures supérieures de la queue, par la couleur roussâtre de la gorge et de tout le dessous du corps jusques et compris les couvertures inférieures de la queue, par la petite rayure brune des flancs, par la petite tache blanche qui paroît sur les ailes et qui appartient aux grandes pennes, par la couleur noirâtre des pennes de la queue, et enfin par la marque blanche qui termine les latérales, et qui est d'autant plus grande que la plume est plus extérieure.

---

## X X V.

LE BRUNET DU CAP DE BONNE-  
ESPÉRANCE.

LA couleur dominante du plumage de cet oiseau est le brun foncé : elle règne sur la tête, le cou, tout le dessus du corps, la queue et les ailes; elle s'éclaircit un peu sur la poitrine et les côtés; elle prend un œil jaunâtre sur le ventre et les jambes, et elle disparoît enfin sur les couvertures inférieures de la queue pour faire place à un beau jaune. Cette tache jaune fait d'autant plus d'effet, qu'elle tranche avec la couleur des pennes de la queue, lesquelles sont d'un brun encore plus foncé par-dessous que par-dessus. Le bec et les pieds sont tout-à-fait noirs.

Ce merle n'est pas plus gros qu'une alouette : il a dix pouces et demi de vol; ses ailes ne vont guère qu'au tiers de la queue, qui a près de trois pouces de long, et qui est composée de douze pennes égales.

*Variété du brunet du Cap.*

L'OISEAU représenté dans nos planches enluminées, n° 317, sous le nom de *merle à cul jaune du Sénégal* \*, a beaucoup de rapport avec le brunet; seulement il est un peu plus gros, et il a la tête et la gorge noires: dans tout le reste ce sont les mêmes couleurs, et à peu près les mêmes proportions; ce qui m'avoit fait croire d'abord que c'étoit une simple variété d'âge ou de sexe: mais ayant eu dans la suite occasion de remarquer que parmi un grand nombre d'oiseaux envoyés par M. Sonnerat, il s'en étoit trouvé plusieurs étiquetés *merles du Cap*, lesquels étoient parfaitement semblables au sujet décrit par M. Brisson, et pas un seul individu à tête et gorge noires, il me paroît plus vraisemblable que l'oiseau du n° 317 représente une variété de climat. Le bec de cet oiseau est plus large à sa base et plus courbe que celui du merle ordinaire.

\* Le dessus du corps est moins jaunâtre et plus brun dans un individu que j'ai observé, qu'il ne le paroît dans la planche 317.

## X X V I.

## LE MERLE BRUN DE LA JAMAÏQUE \*.

LE brun foncé règne en effet sur la tête, le dessus du corps, les ailes et la queue de cet oiseau; un brun plus clair sur le devant de la poitrine et du cou, du blanc sale sur le ventre et le reste du dessous du corps. Ce qu'il y a de remarquable dans ce merle, c'est sa gorge blanche, son bec et ses pieds orangés. Il a les ouvertures des narines fort grandes. Sa longueur totale est d'environ six pouces quatre lignes, son vol de neuf pouces quelques lignes, sa queue de deux pouces huit ou neuf lignes, son pied de deux pouces un quart, son bec de onze lignes, le tout réduction faite de la mesure angloise à la nôtre. On peut juger par ces dimensions qu'il est moins gros que notre mauvis. Il se tient ordinairement dans les bois en montagne, et passe pour un bon gibier. Tout ce que M. Sloane nous apprend de l'intérieur de cet oiseau, c'est que sa graisse est d'un jaune orangé.

\* En anglois, *thrush*.

## X X V I I.

## LE MERLE A CRAVATE DE CAYENNE \*.

LA cravate de ce merle est fort ample, et d'un beau noir bordé de blanc; elle s'étend depuis la base du bec inférieur, et même depuis l'espace compris entre le bec supérieur et l'œil, jusque sur la partie moyenne de la poitrine, où la bordure blanche, qui s'élargit en cet endroit, est rayée transversalement de noir; elle couvre les côtés de la tête jusqu'aux yeux, et elle embrasse les trois quarts de la circonférence du cou. Les petites et les grandes couvertures des ailes sont du même noir que la cravate: mais les petites sont terminées de blanc, ce qui produit des mouchetures de cette couleur; et les deux rangs de grandes couvertures sont terminées par une bordure fauve. Le reste du plumage est cannelle; mais le bec et les pieds sont noirs.

Ce merle est plus petit que notre mauvis, et il a la pointe du bec crochue comme les

\* Voyez les planches enluminées, n° 560, fig. 2.

solitaires. Sa longueur totale est d'environ sept pouces, sa queue de deux et demi, son bec de onze lignes, et ses ailes, qui sont courtes, dépassent fort peu l'origine de la queue.

## X X V I I I.

### LE MERLE HUPPÉ DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE \*.

LA huppe de cet oiseau n'est point une huppe permanente; mais ce sont des plumes plus longues et étroites, qui, dans les momens de parfaite tranquillité, se couchent naturellement sur le sommet de la tête, et que l'oiseau hérisse quand il veut. La couleur de cette huppe, du reste de la tête et de la gorge, est un beau noir, avec des reflets violets; le devant du cou et la poitrine ont

\* Voyez les planches enluminées, n° 563, fig. 1.

Cet oiseau a environ huit pouces de la pointe du bec jusqu'au bout de la queue, six et demi jusqu'au bout des ongles; la queue a trois pouces et demi, le bec douze lignes, le pied autant, le doigt du milieu neuf lignes.

les mêmes reflets, sur un fond brun. Cette dernière couleur brune domine sur tout le dessous du corps, et s'étend sur le cou, sur les couvertures des ailes, sur une partie des pennes de la queue, et même sous le corps, où elle forme une espèce de large ceinture qui passe au-dessus du ventre; mais, dans tous ces endroits, elle est égayée par une couleur blanchâtre, qui borne et dessine le contour de chaque plume à peu près comme dans le merle à plastron blanc. Celui de cet article a les couvertures inférieures de la queue rouges, les supérieures blanches, le bas-ventre de cette dernière couleur, enfin le bec et les pieds noirs. Les angles de l'ouverture du bec sont accompagnés de longues barbes noires dirigées en avant. Ce merle n'est guère plus gros que l'alouette huppée. Il a onze à douze pouces de vol; ses ailes dans leur situation de repos ne s'étendent pas jusqu'à la moitié de la queue; leurs pennes les plus longues sont la quatrième et la cinquième, et la première est la plus courte de toutes.

## X X I X.

## LE MERLE D'AMBOINE.

Je laisse cet oiseau parmi les merles, où M. Brisson l'a placé, sans être bien sûr qu'il appartienne à ce genre plutôt qu'à un autre. Seba, qui le premier nous l'a fait connoître, nous dit qu'on le met au rang des rossignols à cause de la beauté de son chant : non seulement il chante ses amours au printemps, mais il relève alors sa longue et belle queue, et la ramène sur son dos d'une manière remarquable. Il a tout le dessus du corps d'un brun rougeâtre, compris la queue et les ailes, excepté que celles-ci sont marquées d'une tache jaune ; tout le dessous du corps est de cette dernière couleur, mais le dessous des plumes de la queue est doré. Ces plumes sont au nombre de douze, et régulièrement étagées.

---

## X X X.

## LE MERLE DE L'ILE DE BOURBON.

LA grosseur de ce petit oiseau est à peu près celle de l'alouette huppée : il a sept pouces trois quarts de longueur totale, et onze un tiers de vol ; son bec a dix à onze lignes, son pied autant, et ses ailes dans leur repos ne vont pas jusqu'à la moitié de la queue, qui a trois pouces et demi, et fait par conséquent elle seule presque la moitié de la longueur totale de l'oiseau.

Le sommet de la tête est recouvert d'une espèce de calotte noire ; tout le reste du dessus du corps, les petites couvertures des ailes, le cou en entier et la poitrine, sont du cendré olivâtre ; le reste du dessous du corps est d'un olivâtre tirant au jaune, à l'exception du milieu du ventre, qui est blanchâtre. Les grandes couvertures des ailes sont brunes, avec quelque mélange de roux ; les plumes des ailes mi-parties de ces deux mêmes couleurs, de manière que le brun est en dedans et par-dessous, et le roux en dehors. Il faut

pendant excepter les trois pennes du milieu, qui sont entièrement brunes : celles de la queue sont brunes aussi, et traversées vers leur extrémité par deux bandes de deux bruns différens et fort peu apparentes, étant sur un fond brun. Le bec et les pieds sont jaunâtres.

## X X X I.

LE MERLE DOMINICAIN DES PHILIPPINES <sup>1</sup>.

LA longueur des ailes est un des attributs les plus remarquables de cette nouvelle espèce : elles s'étendent dans leur repos presque jusqu'au bout de la queue.

Leur couleur, ainsi que celle du dessus du corps, est un fond brun, sur lequel on voit quelques taches irrégulières d'acier poli, ou plutôt de violet changeant <sup>2</sup>. Ce fond brun

<sup>1</sup> Voyez les planches enluminées, n<sup>o</sup> 627, fig. 2.

<sup>2</sup> Ces taches violettes, irrégulièrement semées sur le dessus du corps, ont fait soupçonner à M. Daubenton le jeune que cet individu avoit été tué sur la fin de la mue, et avant que les vraies couleurs du plumage eussent pris consistance.

prend un œil violet à l'origine de la queue, et un œil verdâtre à son extrémité; il s'éclaircit du côté du cou, et devient blanchâtre sur la tête et sur toute la partie inférieure du corps. Le bec et les pieds sont d'un brun clair.

Cet oiseau n'a guère que six pouces de longueur. C'est une nouvelle espèce dont on est redevable à M. Sonnerat.

## X X X I I.

### LE MERLE VERD DE LA CAROLINE \*.

CATESBY, qui a observé cet oiseau dans son pays natal, nous apprend qu'il n'est guère plus gros qu'une alouette, qu'il en a à peu près la figure, qu'il est fort sauvage, qu'il se cache très-bien, qu'il fréquente les bords des grandes rivières à deux ou trois cents milles de la mer, qu'il vole les pieds étendus en arrière, comme font ceux de nos oiseaux qui ont la queue très-courte, et qu'il a un ramage éclatant. Il y a apparence

\* En anglois, *yellow-brested chat*; en latin, *œnanthe Americana*, etc.

qu'il se nourrit de la graine de *solanum* à fleur couleur de pourpre.

Ce merle a tout le dessus du corps d'un verd obscur, l'œil presque entouré de blanc, la mâchoire inférieure bordée finement de la même couleur, la queue brune, le dessus du corps jaune, excepté le bas-ventre, qui est blanchâtre; le bec et les pieds noirs. Les pennes des ailes ne dépassent pas de beaucoup l'origine de la queue.

La longueur totale de l'oiseau est d'environ sept pouces un quart, sa queue de trois, son pied de douze lignes, son bec de dix.

### X X X I I I.

#### LE TERAT-BOULAN, ou LE MERLE-DES INDES \*.

CE qui caractérise cette espèce, c'est un bec, un pied et des doigts plus courts à proportion que dans les autres merles, et une queue étagée, mais autrement que de coutume : les six pennes du milieu sont

\* Voyez les planches enluminées, n° 273, fig. 2.

d'égale longueur, et ce sont proprement les trois pennes latérales de chaque côté qui sont étagées. Ce merle a le dessus du corps, du cou, de la tête et de la queue, noir, le croupion cendré, et les trois pennes latérales de chaque côté terminées de blanc. Cette même couleur blanche règne sur tout le dessous du corps et de la queue, sur le devant du cou, sur la gorge, et s'étend de part et d'autre jusqu'au-dessus des yeux ; mais il y a de chaque côté un petit trait noir qui part de la base du bec, semble passer par-dessous l'œil, et reparoît au-delà. Les grandes pennes de l'aile sont noirâtres, bordées de blanc du côté intérieur jusqu'à la moitié de leur longueur ; les pennes moyennes, ainsi que leurs grandes couvertures, sont aussi bordées de blanc, mais sur le côté extérieur dans toute sa longueur.

Cet oiseau est un peu plus gros que l'alouette ; il a dix pouces et demi de vol, et ses ailes étant dans leur repos s'étendent un peu au-delà du milieu de la queue : sa longueur, mesurée de la pointe du bec jusqu'au bout de la queue, est de six pouces et demi, et, jusqu'au bout des ongles, de cinq et demi ;

la queue en a deux et demi, le bec huit lignes et demie, le pied neuf, et le doigt du milieu sept.

## X X X I V.

LE SAUI JALA, OU LE MERLE DORÉ  
DE MADAGASCAR \*.

CETTE espèce, qui appartient à l'ancien continent, ne s'écarte pas absolument de l'uniforme de nos merles; elle a le bec, les pieds et les ongles noirâtres, une sorte de collier d'un beau velours noir qui passe sous la gorge et ne s'étend qu'un peu au-delà des yeux; les plumes de la queue et des ailes, et les plumes du reste du corps, toujours noires, mais bordées de citron, comme elles sont bordées de gris dans le merle à plastron blanc, en sorte que le contour de chaque plume se dessine agréablement sur les plumes voisines qu'elle recouvre.

Cet oiseau est à peu près de la grosseur de l'alouette; il a neuf pouces et demi de vol, et

\* Voyez les planches enluminées, n° 539, fig. 2.

## HISTOIRE NATURELLE

la queue plus courte que nos merles relativement à la longueur totale de l'oiseau, qui est de cinq pouces trois quarts, et relativement à la longueur de ses ailes, qui s'étendent presque aux deux tiers de la queue lorsqu'elles sont dans leur repos; le bec a dix lignes, la queue seize, le pied onze, et le doigt du milieu dix.

### X X X V.

#### LE MERLE DE SURINAM.

Nous retrouvons dans ce merle d'Amérique le même fond de couleur qui règne dans le plumage de notre merle ordinaire: il est presque par-tout d'un noir brillant; mais ce noir est égayé par d'autres couleurs: sur le sommet de la tête, par une plaque d'un fauve jaunâtre; sur la poitrine, par deux marques de cette même couleur, mais d'une teinte plus claire; sur le croupion, par une tache de cette même teinte; sur les ailes, par une ligne blanche qui les borde depuis leur origine jusqu'au pli du poignet ou de la troisième articulation; et enfin sous les ailes,

par le blanc qui règne sur toutes leurs couvertures inférieures , en sorte qu'en volant , cet oiseau montre autant de blanc que de noir : ajoutez à cela que les pieds sont brans , que le bec n'est que noirâtre , ainsi que les plumes de l'aile , et que toutes ces plumes , excepté les deux premières et la dernière , sont d'un fauve jaunâtre à leur origine , mais du côté inférieur seulement.

Le merle de Surinam n'est pas plus gros qu'une alouette ; sa longueur totale est de six pouces et demi , son vol de neuf et demi , sa queue de trois à peu près , son bec de huit lignes , et son pied de sept à huit ; enfin ses ailes dans leur repos vont au-delà du milieu de la queue.

## X X X V I.

### LE PALMISTE \*.

L'HABITUDE qu'a cet oiseau de se tenir et de nicher sur les palmiers , où sans doute il trouve la nourriture qui lui convient , lui

\* Voyez les planches enluminées , n° 539, fig. 1.

a fait donner le nom de *palmiste*. Sa grosseur égale celle de l'alouette ; sa longueur est de six pouces et demi , son vol de dix et un tiers , sa queue de deux et demi , et son bec de dix lignes.

Ce qui se fait remarquer d'abord dans son plumage , c'est une espèce de large calotte noire qui lui descend de part et d'autre plus bas que les oreilles , et qui , de chaque côté , a trois marques blanches , l'une près du front , une autre au-dessus de l'œil , et la troisième au-dessous : le cou est cendré par-derrière dans tout ce qui n'est pas recouvert par cette calotte noire ; il est blanc par-devant , ainsi que la gorge : la poitrine est cendrée , et le reste du dessous du corps gris blanc ; le dessus du corps , compris les petites couvertures des ailes et les douze penes de la queue , est d'un beau verd olive : ce qui paroît des penes des ailes est à peu près de la même couleur , et le reste est brun ; ces penes dans leur repos s'étendent un peu au-delà du milieu de la queue : le bec et les pieds sont cendrés.

L'oiseau dont M. Brisson a fait une autre espèce de *palmiste* , ne diffère absolument du

précédent que parce que sa calotte, au lieu d'être noire en entier, a une bande de cendré sur le sommet de la tête, et qu'il a un peu moins de blanc sous le corps; mais comme, à cela près, il a exactement les mêmes couleurs, que dans tout le reste il lui ressemble si parfaitement que la description de l'un peut convenir à l'autre sans y changer un mot, et qu'il vit dans le même pays, je ne puis m'empêcher de regarder ces deux individus comme appartenant à la même espèce, et je suis tenté de regarder le premier comme le mâle, et le second comme la femelle.

## X X X V I I.

LE MERLE VIOLET A VENTRE BLANC  
DE JUIDA \*.

LA dénomination de ce merle est une description presque complète de son plumage; il faut ajouter seulement qu'il a les grandes pennes des ailes noirâtres, le bec de même

\* Voyez les planches enluminées, n° 648, fig. 1.

couleur, et les pieds cendrés. A l'égard de ses dimensions, il est un peu moins gros qu'une alouette; sa longueur est d'environ six pouces et demi, son vol de dix et demi, sa queue de seize lignes, son bec de huit, son pied de neuf; les ailes dans leur repos vont aux trois quarts de la queue.

### X X X V I I I.

#### LE MERLE ROUX DE CAYENNE \*.

IL a la partie antérieure et les côtés de la tête, la gorge, tout le devant du cou et le ventre, roux; le sommet de la tête et tout le dessus du corps, compris les couvertures supérieures de la queue et les pennes des ailes, bruns; les couvertures supérieures des ailes, noires, bordées d'un jaune vif, qui tranche avec la couleur du fond, et termine chaque rang de ces couvertures par une ligne ondoyante: les couvertures inférieures de la queue sont blanches; la queue, le bec et les pieds, cendrés.

\* Voyez les planches enluminées, n° 644, fig. I.

Cet oiseau est plus petit que l'alouette ; il n'a que six pouces et demi de longueur totale. Je n'ai pu mesurer son vol ; mais il ne doit pas être fort étendu , car les ailes dans leur repos ne vont pas au-delà des couvertures de la queue. Le bec et le pied ont chacun onze ou douze lignes.

### X X X I X.

#### LE PETIT MERLE BRUN A GORGE ROUSSE DE CAYENNE \*.

AVOIR nommé ce petit oiseau, c'est presque l'avoir décrit. J'ajoute, pour tout commentaire, que la couleur rousse de la gorge s'étend sur le cou et sur la poitrine, que le bec est d'un cendré noir, et les pieds d'un jaune verdâtre. Ce merle est à peu près de la grosseur du chardonneret ; sa longueur totale n'est guère que de cinq pouces , le bec de sept ou huit lignes, le pied de huit ou neuf, et les ailes repliées vont au moins à la moitié de la longueur de la queue, laquelle n'est en tout que de dix-huit lignes.

\* Voyez les planches enluminées, n<sup>o</sup> 644, fig. 2.

## X L.

## LE MERLE OLIVE DE SAINT-DOMINGUE \*.

CE petit oiseau a le dessus du corps olivâtre, et le dessous d'un gris mêlé confusément de cette même couleur d'olive; les barbes intérieures des plumes de la queue, des plumes des ailes et des grandes couvertures de celles-ci, sont brunes, bordées de blanc ou de blanchâtre : le bec et les pieds sont gris brun.

Cet oiseau n'est guère plus gros qu'une fauvette; sa longueur totale est de six pouces, son vol de huit trois quarts, sa queue de deux, son bec de neuf lignes, son pied de même longueur; ses ailes dans leur repos vont plus loin que la moitié de la queue, et celle-ci est composée de douze plumes égales.

On doit regarder le *merle olive de Cayenne*, représenté dans nos planches enluminées,

\* Cet oiseau est représenté dans les planches enluminées, n° 273, fig. 1, sous le nom de *merle de Saint-Domingue*.

n° 558, comme une variété de celui-ci, dont il ne diffère qu'en ce que le dessus du corps est d'un verd plus brun, et le dessous d'un gris plus clair; les pieds sont aussi plus noirs.

*Nota.* Au moment où l'on finit d'imprimer cet article des merles, un illustre Anglois (M. le chevalier Bruce) a la bonté de me communiquer les figures peintes d'après nature de plusieurs oiseaux d'Afrique, parmi lesquels sont quatre nouvelles espèces de merles. Je ne perds pas un instant pour donner au public la description de ces espèces nouvelles, et j'y joins ce que M. le chevalier Bruce a bien voulu m'apprendre de leurs habitudes, en attendant que des affaires plus importantes permettent à ce célèbre voyageur de publier le corps immense de ses belles observations sur toutes les parties des sciences et des arts.

## X L I.

### LE MERLE OLIVATRE DE BARBARIE.

M. le chevalier Bruce a vu en Barbarie un merle plus gros que la draine, qui avoit tout le dessus du corps d'un jaune olivâtre;

les petites couvertures des ailes de la même couleur, avec une teinte de brun ; les grandes couvertures et les pennes noires ; les pennes de la queue noirâtres, terminées de jaune, et toutes de longueur égale ; le dessus du corps d'un blanc sale, le bec brun rougeâtre, les pieds courts et plombés. Les ailes dans leur état de repos n'alloient qu'à la moitié de la queue. Ce merle a beaucoup de rapport avec la grive bassette de Barbarie dont il a été question ci-devant\* ; mais il n'a point, comme elle, de grivelures sur la poitrine : et d'ailleurs on peut s'assurer, en comparant les descriptions, qu'il en diffère assez pour que l'on doive regarder ces deux oiseaux comme appartenant à deux espèces distinctes.

\* Tome V, page 388. J'aurois placé ce *merle olivâtre* à la suite de la *grive bassette*, si je l'eusse connu assez tôt.

---

## X L I I.

LE MOLOXITA, ou LA RELIGIEUSE  
D'ABISSINIE.

NON seulement cet oiseau a la figure et la grosseur du merle , mais il est , comme lui , un habitant des bois , et vit de baies et de fruits. Son instinct , ou peut-être son expérience , le porte à se tenir sur les arbres qui sont au bord des précipices , en sorte qu'il est difficile à tirer , et souvent plus difficile encore à trouver lorsqu'on l'a tué. Il est remarquable par un grand coqueluchon noir qui embrasse la tête et la gorge , et qui descend sur la poitrine en forme de pièce pointue. C'est sans doute à cause de ce coqueluchon qu'on lui a donné le nom de *religieuse*. Il a tout le dessus du corps d'un jaune plus ou moins brun ; les couvertures des ailes et les plumes de la queue brunes , bordées de jaune ; les plumes des ailes d'un noirâtre plus ou moins foncé , bordé de gris clair ou de blanc ; tout le dessous du corps et les jambes d'un jaune clair ; les pieds cendrés , et le bec rougeâtre.

## XLIII.

LE MERLE NOIR ET BLANC  
D'ABISSINIE.

LE noir règne sur toute la partie supérieure, depuis et compris le bec jusqu'au bout de la queue, à l'exception néanmoins des ailes, sur lesquelles on apperçoit une bande transversale blanche qui tranche sur ce fond noir; le blanc règne sur la partie inférieure, et les pieds sont noirâtres. Cet oiseau est à peu près de la grosseur du mauvis, mais d'une forme un peu plus arrondie; il a la queue ronde et quarrée par le bout, et les ailes si courtes, qu'elles ne s'étendent guère au-delà de l'origine de la queue: il chante à peu près comme le coucou, ou plutôt comme ces horloges de bois qui imitent le chant du coucou.

Il se tient dans les bois les plus épais, où il seroit souvent difficile de le découvrir s'il n'étoit décelé par son chant: ce qui peut faire douter qu'en se cachant si soigneusement dans les feuillages, il ait intention de

se dérober au chasseur ; car, avec une pareille intention, il se garderoit bien d'élever la voix : l'instinct, qui est toujours conséquent, lui eût appris que souvent ce n'est point assez de se cacher dans l'obscurité pour vivre heureux, mais qu'il faut encore savoir garder le silence.

Cet oiseau vit de fruits et de baies, comme nos merles et nos grives.

## X L I V.

### LE MERLE BRUN D'ABISSINIE.

LES anciens ont parlé d'un olivier d'Éthiopie qui ne porte jamais de fruit : le merle de cet article se nourrit en partie de la fleur de cette espèce d'olivier ; et s'il s'en tenoit là, on pourroit dire qu'il est du très-petit nombre qui ne vit pas aux dépens d'autrui : mais il aime aussi les raisins, et, dans la saison, il en mange beaucoup. Ce merle est à peu près de la grosseur du mauvis : il a tout le dessus de la tête et du corps brun ; les couvertures des ailes de même couleur ; les pennes des ailes et de la

110 HISTOIRE NATURELLE.

queue d'un brun foncé, bordé d'un brun plus clair; la gorge d'un brun clair; tout le dessous du corps d'un jaune fauve, et les pieds noirs

---

---

## LE GRISIN DE CAYENNE \*.

---

LE sommet de la tête est noirâtre, la gorge noire, et ce noir s'étend depuis les yeux jusqu'au bas de la poitrine : les yeux sont surmontés par des espèces de sourcils blancs qui tranchent avec ces couleurs rembrunies, et qui semblent tenir l'un à l'autre par une ligne blanche, laquelle borde la base du bec supérieur ; tout le dessus du corps est d'un gris cendré ; la queue est plus foncée et terminée de blanc ; ses couvertures inférieures sont de cette dernière couleur, ainsi que le bas-ventre ; les couvertures des ailes sont noirâtres, et leur contour est exactement dessiné par une bordure blanche ; les plumes des ailes sont bordées extérieurement de gris clair, et terminées de blanchâtre ; le bec est noir, et les pieds cendrés.

Cet oiseau n'est pas plus gros qu'une fauvette ; sa longueur est d'environ quatre pouces

\* Voyez les planches enluminées, n° 643 ; fig. 1, le mâle ; et fig. 2, la femelle.

et demi , son bec de sept lignes , ses pieds de même ; et ses ailes dans leur repos vont à la moitié de la queue , qui est un peu étagée.

La femelle du grisin a le dessus du corps plus cendré que le mâle ; ce qui est noir dans celui-ci n'est en elle que noirâtre , et , par cette raison , le bord des couvertures des ailes tranche moins avec le fond.

---

---

# LE VERDIN

## DE LA COCHINCHINE \*.

---

LE nom de cet oiseau indique assez la couleur principale et dominante de son plumage, qui est le verd; ce verd est mêlé d'une teinte de bleu plus ou moins forte sur la queue, sur le bord extérieur des grandes pennes des ailes et sur les petites couvertures qui avoisinent le dos : la gorge est d'un noir de velours, à l'exception de deux petites taches bleues qui se trouvent de part et d'autre à la base du bec inférieur; le noir de la gorge s'étend derrière les coins de la bouche, et remonte sur le bec supérieur, où il occupe l'espace qui est entre sa base et l'œil, et par en-bas il est environné d'une espèce de hansse-col jaune qui tombe sur la poitrine : le ventre est verd, le bec noir, et les pieds noirâtres. Cet oiseau est à peu près de la grosseur du chardonneret. Je n'ai

\* Voyez les planches enluminées, n° 643, fig. 3.

pu mesurer sa longueur totale, parce que les plumes de la queue n'avoient pas pris tout leur accroissement lorsque l'oiseau a été tué, et qu'on les voit encore engagées dans le tuyau : aussi ne dépassent-elles point l'extrémité des ailes repliées.

Le bec a environ dix lignes, et paroît formé sur le modèle de celui des merles; ses bords sont échancrés près de la pointe. Ce petit merle vient certainement de la Cochinchine, car il s'est trouvé dans la même caisse que l'animal porte-musc envoyé en droiture de ce pays.

---

---

## L'AZURIN\*.

---

CET oiseau n'est certainement pas un merle; il n'en a ni le port, ni la physionomie, ni les proportions: cependant, comme il en a quelque chose dans la forme du bec, des pieds, etc. on lui a donné le nom de *merle de la Guiane*, en attendant que des voyageurs zélés pour le progrès de l'histoire naturelle nous instruisent de son vrai nom, et sur-tout de ses mœurs. A en juger par le peu qu'on en sait, c'est-à-dire, par l'extérieur, je le placerois entre les geais et les merles.

Trois larges bandes d'un beau noir velouté, séparées par deux bandes plus étroites d'un jaune orangé, occupent en entier le dessus et les côtés de la tête et du cou; la gorge est d'un jaune pur, la poitrine est décorée d'une grande plaque bleue: tout le reste du dessous du corps, compris les couvertures inférieures de la queue, est rayé transversalement de

\* Voyez les planches enluminées, n° 355.

ces deux dernières couleurs, et le bleu règne seul sur les plumes de la queue, qui sont étagées. Le dessus du corps depuis la naissance du cou, et les couvertures des ailes les plus voisines, sont d'un brun rougeâtre; les couvertures les plus éloignées sont noires, ainsi que les plumes des ailes: mais quelques unes des premières ont de plus une tache blanche, d'où résulte une bande de cette couleur dentelée profondément, et qui court presque parallèlement au bord de l'aile repliée. Le bec et les pieds sont bruns.

Cet oiseau est un peu plus gros qu'un merle; sa longueur totale est de huit pouces et demi, sa queue de deux et demi, son bec de douze lignes, et ses pieds de dix-huit. Les ailes dans leur repos vont presque à la moitié de la queue.

---

---

## LES BREVES.

---

**J**E n'ai pu m'empêcher de séparer ces oiseaux d'avec les merles, voyant les différences de conformation extérieure par lesquelles la Nature elle-même les a distingués : en effet, les breves ont la queue beaucoup plus courte que nos merles, le bec plus fort et les pieds plus longs, sans parler des autres différences que celles-là supposent dans le port, dans les habitudes, peut-être même dans les mœurs.

Nous ne connoissons que quatre oiseaux de cette espèce : je dis de cette espèce, à la lettre et dans la rigueur du terme ; car ils se ressemblent tellement entre eux, et pour la forme totale, et pour les principales couleurs, et pour leur distribution, qu'on ne peut guère les regarder que comme représentant les variétés d'une seule et même espèce. Tous quatre ont le cou, la tête et la queue noirs, en tout ou en partie ; tous quatre ont le dessus du corps d'un verd plus ou moins

foncé ; tous quatre ont les couvertures supérieures des ailes et de la queue peintes d'une belle couleur d'aigue-marine, et une tache blanche ou blanchâtre sur les grandes pennes de l'aile ; enfin presque tous, excepté notre breve des Philippines \*, ont du jaune sur la partie inférieure du corps.

1. Cette breve des Philippines a la tête et le cou recouverts d'une sorte de coqueluchon totalement noir, la queue de même couleur ; le dessus du corps, compris les couvertures et les petites peunes des ailes les plus proches du dos, d'un verd foncé ; la poitrine et le haut du ventre d'un verd plus clair ; le bas-ventre et les couvertures de la queue couleur de rose ; les grandes pennes des ailes noires à leur origine et à leur extrémité, et marquées d'une tache blanche entre deux ; le bec brun jaunâtre, et les pieds orangés.

La longueur totale de l'oiseau n'est que de six pouces un quart, à cause de sa courte queue ; mais il a plus de huit pouces étant mesuré de la pointe du bec au bout des pieds, et il est à très-peu près de la grosseur de

\* Voyez les planches enluminées, n<sup>o</sup> 89.

notre merle. Ses ailes, qui forment, étant déployées, une envergure de douze pouces, s'étendent dans leur repos au-delà de la queue, qui n'a que douze lignes; les pieds en ont dix-huit.

II. La breve que M. Edwards a représentée planche 324 \*, sous le nom de *pie à courte queue des Indes orientales*, n'a pas la tête entièrement noire; elle a seulement trois bandes de cette couleur partant de la base du bec, l'une passant sur le sommet de la tête et derrière le cou, et chacune des deux autres passant sous l'œil et descendant sur les côtés du cou. Ces deux dernières bandes sont séparées de celle du milieu par une autre bande mi-partie, suivant sa longueur, de jaune et de blanc, le jaune avoisinant cette même bande du milieu, et le blanc avoisinant la bande noire latérale. De plus, cet oiseau a le dessous de la queue et le bas-ventre couleur de rose, comme le précédent, mais tout le reste du dessous du corps jaune,

\* Aux Indes, *ponnunky pitta* et *ponnanduky*; en anglois, *the Madrass jay*; en allemand, *caapwachtel*.

la gorge blanche, et la queue bordée de verd par le bout. Il venoit de l'île de Ceylan.

III. Notre breve de Bengale<sup>1</sup> a, comme la première, la tête et le cou enveloppés d'un coqueluchon noir, mais sur lequel se dessinent deux grands sourcils orangés; tout le dessous du corps est jaune, et ce qui est noir dans les grandes pennes de l'aile des deux oiseaux précédens, est dans celui-ci d'un verd foncé, comme le dos. Cette breve est un peu plus grande que la première, et de la grosseur du merle ordinaire.

IV. Notre breve de Madagascar<sup>2</sup> a encore le plumage de la tête différent de tout ce qu'on vient de voir : le sommet est d'un brun noirâtre, qui prend un peu de jaune par derrière et sur les côtés; le tout est encadré par un demi-collier noir qui embrasse le cou par derrière à sa naissance, et par deux bandes de même couleur qui, s'élevant des extrémités de ce demi-collier, passent au-dessous des yeux, et vont se terminer à la base du bec tant supérieur qu'inférieur;

<sup>1</sup> Voyez les planches enluminées, n° 258.

<sup>2</sup> Elle est représentée dans nos planches enluminées, n° 257, sous le nom de *merle des Moluques*.

la queue est bordée par le bout d'un verd d'aigue-marine. Les ailes sont comme dans notre première breve ; la gorge est mêlée de blanc et de jaune, et le dessous du corps est d'un jaune brun.

---

---

# LE MAINATE

## DES INDES ORIENTALES\*.

---

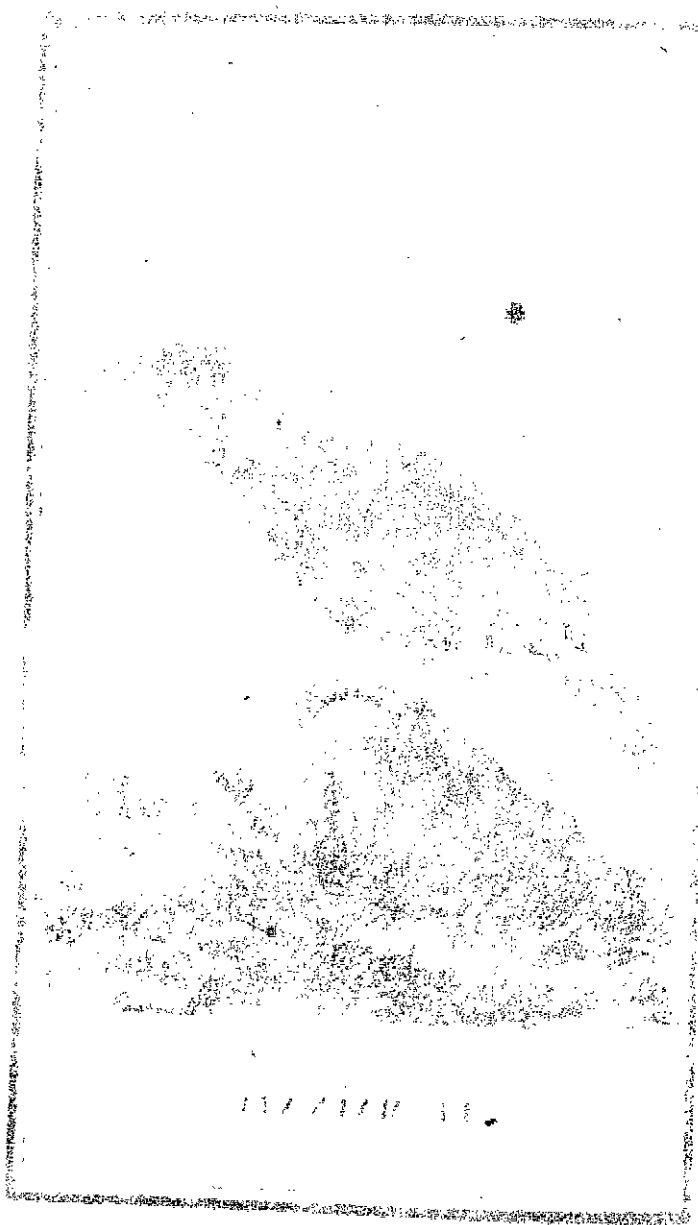
IL suffit de jeter un coup d'œil de comparaison sur cet oiseau étranger pour sentir qu'on doit le séparer du genre des merles, des grives, des étourneaux et des choucas, avec lesquels il a été trop légèrement associé, pour le rapprocher du goulin des Philippines, et sur-tout du martin, lesquels sont de même pays, ont le bec de même, et des parties nues à la tête comme lui. Cet oiseau n'est guère plus gros qu'un merle ordinaire; son plumage est noir par-tout, mais d'un noir plus lustré sur la partie supérieure du corps, sur la gorge, les ailes, la queue, et dont les reflets jouent entre le verd et le violet. Ce que cet oiseau a de plus remarquable, c'est une double crête jaune, irrégulièrement découpée, qui prend naissance de chaque côté

\* Voyez les planches enluminées, n° 263.



LE MAINATE .

L. Paquet S.



11 / 11 / 11

de la tête derrière l'œil : ces deux crêtes tombent en arrière en se rapprochant l'une de l'autre , et ne sont séparées sur l'occiput que par une bande de plumes longues et étroites qui part de la base du bec ; les autres plumes du sommet de la tête sont comme une espèce de velours noir. Le bec , qui a dix-huit lignes de long , est jaune ; mais il prend une teinte rougeâtre près de la base. Enfin les pieds sont d'un jaune orangé. Cet oiseau a la queue plus courte et les ailes plus longues que notre merle ; celles-ci , qui , étant repliées , s'étendent à un demi-pouce près de l'extrémité de la queue , forment , étant déployées , une envergure de dix-huit à vingt pouces. La queue est composée de douze pennes ; et parmi celles de l'aile , c'est la première qui est la plus courte , et la troisième qui est la plus longue.

Tel étoit le mainate que nous avons fait représenter dans nos planches enluminées , n<sup>o</sup> 268 ; mais il ne faut pas dissimuler que cette espèce est fort variable , non seulement dans ses couleurs , mais dans sa taille et dans la forme même de cette double crête qui la caractérise , et qu'on peut compter presque

autant de variétés qu'il y a eu de descriptions. Avant d'entrer dans le détail de ces variétés, je dois ajouter que le mainate a beaucoup de talent pour siffler, pour chanter et pour parler, qu'il a même la prononciation plus franche que le perroquet, nommé *l'oiseau parleur* par excellence, et qu'il se plaît à exercer son talent jusqu'à l'importunité.

---

---

## VARIÉTÉS DU MAINATE.

---

I. **LE** *mainate* de M. Brisson diffère du nôtre en ce qu'il a sur le milieu des premières pennes de l'aile une tache blanche qui ne paroît pas dans notre figure enluminée, soit qu'elle n'existât point en effet dans le sujet qui a servi de modèle, soit qu'étant cachée sous les autres pennes, elle ait échappé au dessinateur. On peut remarquer que la côte de ces premières pennes est noire, même à l'endroit de la tache blanche qui les traverse.

II. Le *mainate* de Bontius avoit le plumage bleu de plusieurs teintes, et par conséquent un peu différent du plumage du nôtre, qui est noir avec des reflets bleus, verts, violets, etc. Une autre différence très-remarquable, c'est que ce fond bleu étoit semé de mouchetures semblables à celles de l'étourneau, quant à leur forme et à leur distribution, mais non quant à la couleur; car Bontius ajoute qu'elles sont d'un gris cendré.

III. Le petit *mainate* de M. Edwards avoit

sur les ailes la tache blanche de celui de M. Brisson ; mais ce qui le différencie d'une manière assez marquée , c'est que ses deux crêtes s'unissant derrière l'occiput , lui forment une demi-couronne qui embrassoit le derrière de la tête d'un œil à l'autre. M. Edwards en a disséqué un qui se trouva femelle ; il laisse à décider si , malgré la disproportion de la taille , on doit le regarder comme la femelle du suivant.

IV. Le grand mainate de M. Edwards a la même conformation de crête que son petit mainate , dont il ne diffère que par la taille et par de très-légères variétés de couleurs. Il est à peu près de la grosseur du geai , par conséquent double du précédent , et le jaune du bec et des pieds est franc , sans aucune teinte de rougeâtre. On ne dit pas que la crête de tous ces mainates soit sujette à changer de couleur selon les différentes saisons de l'année et selon les différens mouvemens dont ils sont agités.

---

## LE GOULIN<sup>2</sup>.

---

IL y a au Cabinet du roi deux individus de cette espèce : tous deux ont le dessus du corps d'un gris clair argenté , la queue et les ailes plus rembrunies , les yeux environnés d'une peau absolument nue , formant un ovale irrégulier couché sur son côté , et dont l'œil occupe le foyer intérieur ; enfin sur le sommet de la tête une ligne de plumes noi-

<sup>1</sup> Voyez les planches enluminées, n<sup>o</sup> 200.

<sup>2</sup> M. Brisson dit qu'il s'appelle *coulin* aux Philippines ; comme il ne cite point d'autorités , j'ai cru devoir déférer à celle de Joseph-George Camel , qui a donné ses observations sur les oiseaux des Philippines dans les *Transactions philosophiques* , n<sup>o</sup> 285. Il dit que le *goulin* est connu dans ces îles sous les noms d'*iting* ou d'*illing* , et de *tabaduru* ; il ajoute que c'est une espèce de *palalaca* , et son *palalaca* est un *grand pic*. Il peut se tromper dans cette dernière assertion ; mais on ne peut guère douter que son *gulin* ou *goulin* ne soit le même oiseau dont il s'agit ici.

râtres qui court entre ces deux pièces de peau nue : mais l'un de ces oiseaux est beaucoup plus grand que l'autre. Le plus grand est à peu près de la grosseur de notre merle : il a le dessous du corps brun , varié de quelques taches blanches ; la peau nue qui environne les yeux , couleur de chair ; le bec , les pieds et les ongles , noirs. Le plus petit a le dessous du corps d'un brun jaunâtre , les parties chauves de la tête jaunes , ainsi que les pieds , les ongles , et la moitié antérieure du bec. M. Poivre nous apprend que cette peau nue , tantôt jaune , tantôt couleur de chair , qui environne les yeux , se peint d'un rouge décidé lorsque l'oiseau est en colère ; ce qui doit encore avoir lieu , selon toute apparence , lorsqu'au printemps il est animé d'un sentiment aussi vif et plus doux. Je conserve à cet oiseau le nom de *goulin* , sous lequel il est connu aux Philippines , parce qu'il s'éloigne beaucoup de l'espèce du merle , non seulement par la nudité d'une partie de la tête , mais encore par la forme et la grosseur du bec.

M. Sonnerat a rapporté des Philippines un oiseau chauve qui a beaucoup de rapport avec

celui représenté dans nos planches enluminées , n° 200 , mais qui en diffère par sa grandeur et par son plumage. Il a près d'un pied de longueur totale. Les deux pièces de peau nue qui environnent ses yeux , sont couleur de chair , et séparées sur le sommet de la tête par une ligne de plumes noires qui court entre deux : toutes les autres plumes qui entourent cette peau nue , sont pareillement d'un beau noir , ainsi que le dessous du corps , les ailes et la queue. Le dessus du corps est gris : mais cette couleur est plus claire sur le croupion et le cou , plus foncée sur le dos et les flancs. Le bec est noirâtre ; les ailes sont très-courtes , et excèdent à peine l'origine de la queue. Si les deux merles chauves qui sont au Cabinet du roi appartiennent à la même espèce , il faut regarder le plus grand comme un jeune individu qui n'avoit pas encore pris son entier accroissement ni ses véritables couleurs , et le plus petit comme un individu encore plus jeune.

Ces oiseaux nichent ordinairement dans des trous d'arbre , sur-tout de l'arbre qui porte les cocos : ils vivent de fruits et sont très-voraces ; ce qui a donné lieu à l'opinion

vulgaire , qu'ils n'ont qu'un seul intestin , lequel s'étend en droite ligne de l'orifice de l'estomac jusqu'à l'anus , et par où la nourriture ne fait que passer.

---

---

## LE MARTIN\*.

---

CET oiseau est un destructeur d'insectes, et d'autant plus grand destructeur qu'il est d'un appétit très-glouton ; il donne la chasse aux mouches , aux papillons , aux scarabées ; il va , comme nos corneilles et nos pies , chercher dans le poil des chevaux , des bœufs et des cochons , la vermine qui les tourmente quelquefois jusqu'à leur causer la maigreur et la mort. Ces animaux , qui se trouvent soulagés , souffrent volontiers leurs libérateurs sur leur dos , et souvent au nombre de dix ou douze à la fois : mais il ne faut pas qu'ils aient le cuir entamé par quelque plaie ; car les martins , qui s'accommodent de tout , becqueteroient la chair vive , et leur feroient beaucoup plus de mal que toute la vermine dont ils les débarrassent. Ce sont , à vrai dire , des oiseaux carnassiers , mais qui , sachant mesurer leurs forces , ne veulent qu'une

\* Voyez les planches enluminées , n° 219.

proie facile, n'attaquent de front que des animaux petits et foibles. On a vu un de ces oiseaux, qui étoit encore jeune, saisir un rat long de plus de deux pouces, non compris la queue, le battre sans relâche contre le plancher de sa cage, lui briser les os, et réduire tous ses membres à l'état de souplesse et de flexibilité qui convenoit à ses vues, puis le prendre par la tête et l'avaler presque en un instant ; il en fut quitte pour une espèce d'indigestion qui ne dura qu'un quart d'heure, pendant lequel il eut les ailes traînantes et l'air souffrant : mais ce mauvais quart d'heure passé, il couroit par la maison avec sa gaieté ordinaire ; et environ une heure après, ayant trouvé un autre rat, il l'ayala comme le premier, et avec aussi peu d'inconvénient.

Les sauterelles sont encore une des proies favorites du martin ; il en détruit beaucoup, et par là il est devenu un oiseau précieux pour les pays affligés de ce fléau, et il a mérité que son histoire se liât à celle de l'homme. Il se trouve dans l'Inde et les Philippines, et probablement dans les contrées intermédiaires ; mais il a été long-temps étranger à l'île de Bourbon. Il n'y a guère plus de vingt

ans que M. Desforges-Boucher, gouverneur général, et M. Poivre, intendant, voyant cette île désolée par les sauterelles\*, songèrent à faire sérieusement la guerre à ces insectes, et pour cela ils tirèrent des Indes quelques paires de martins, dans l'intention de les multiplier et de les opposer comme auxiliaires à leurs redoutables ennemis. Ce plan eut d'abord un commencement de succès, et l'on s'en promettoit les plus grands avantages, lorsque des colons ayant vu ces oiseaux fouiller avec avidité dans des terres nouvellement ensemencées, s'imaginèrent qu'ils en vouloient au grain; ils prirent aussitôt l'alarme, la répandirent dans toute l'île, et dénoncèrent le martin comme un animal nuisible : on lui fit son procès dans les formes; ses défenseurs soutinrent que s'il fouilloit la terre fraîchement remuée, c'étoit pour y chercher, non le grain, mais les insectes ennemis du grain, en quoi il se

\* Ces sauterelles avoient été apportées de Madagascar, et voici comment : on avoit fait venir de cette île des plants dans de la terre, et il s'étoit trouvé malheureusement dans cette terre des œufs de sauterelles.

rendoit le bienfaiteur des colons ; malgré tout cela , il fut proscrit par le conseil , et deux heures après l'arrêt qui les condamnoit , il n'en restoit pas une seule paire dans l'île. Cette prompte exécution fut suivie d'un prompt repentir ; les sauterelles s'étant multipliées sans obstacle , causèrent de nouveaux dégâts , et le peuple , qui ne voit jamais que le présent , se mit à regretter les martins comme la seule digue qu'on pût opposer au fléau des sauterelles. M. de Morave , se prêtant aux idées du peuple , fit venir ou apporta quatre de ces oiseaux , huit ans après leur proscription : ceux-ci furent reçus avec des transports de joie ; on fit une affaire d'état de leur conservation et de leur multiplication : on les mit sous la protection des lois , et même sous une sauve-garde encore plus sacrée ; les médecins , de leur côté , décidèrent que leur chair étoit une nourriture mal-saine. Tant de moyens si puissans , si bien combinés , ne furent pas sans effet ; les martins , depuis cette époque , se sont prodigieusement multipliés et ont entièrement détruit les sauterelles : mais de cette destruction même il est résulté un nouvel in-

convénient ; car ce fonds de subsistance leur ayant manqué tout d'un coup , et le nombre des oiseaux augmentant toujours , ils ont été contraints de se jeter sur les fruits , principalement sur les mûres , les raisins et les dattes ; ils en sont venus même à déplanter les blés , le riz , le maïs , les fèves , et à pénétrer jusque dans les colombiers pour y tuer les jeunes pigeons et en faire leur proie ; de sorte qu'après avoir délivré ces colonies des ravages des sauterelles , ils sont devenus eux-mêmes un fléau plus redoutable\* et plus difficile à extirper , si ce n'est peut-être par la multiplication d'oiseaux de proie plus forts : mais ce remède auroit , à coup sûr , d'autres inconvéniens. Le grand secret seroit d'entretenir en tout temps un nombre suffisant de martins pour servir au besoin contre les insectes nuisibles , et de se rendre maître jusqu'à un certain point de leur multiplication ; peut-être aussi qu'en étudiant l'his-

\* Ils se rendent encore nuisibles en détruisant des insectes utiles , tels que la demoiselle , dont la larve , connue sous le nom de *petit lion* , fait une guerre continuelle aux pucerons cotonneux , qui causent tant de dommages aux cafiers.

toire des sauterelles , leurs mœurs , leurs habitudes , etc. on trouveroit le moyen de s'en défaire sans avoir recours à ces auxiliaires de trop grande dépense.

Ces oiseaux ne sont pas fort peureux , et les coups de fusil les écartent à peine. Ils adoptent ordinairement certains arbres , ou même certaines allées d'arbres , souvent fort voisines des habitations , pour y passer la nuit ; et ils y tombent le soir par nuées si prodigieuses , que les branches en sont entièrement couvertes , et qu'on n'en voit plus les feuilles. Lorsqu'ils sont ainsi rassemblés , ils commencent par babiller tous à la fois et d'une manière très-incommode pour les voisins. Ils ont cependant un ramage naturel fort agréable , très-varié et très-étendu. Le matin ils se dispersent dans les campagnes , tantôt par petits pelotons , tantôt par paires , suivant la saison.

Ils font deux pontes consécutives chaque année , la première vers le milieu du printemps ; et ces pontes réussissent ordinairement fort bien , pourvu que la saison ne soit pas pluvieuse. Leurs nids sont de construction grossière , et ils ne prennent aucune

précaution pour empêcher la pluie d'y pénétrer ; ils les attachent dans les aisselles des feuilles du palmier-latanier ou d'autres arbres : ils les font quelquefois dans les greniers , c'est-à-dire, toutes les fois qu'ils le peuvent. Les femelles pondent ordinairement quatre œufs à chaque couvée, et les couvent pendant le temps ordinaire. Ces oiseaux sont fort attachés à leurs petits : si l'on entreprend de les leur enlever, ils voltigent çà et là en faisant entendre une espèce de croassement qui est chez eux le cri de la colère, puis fondent sur leur ravisseur à coups de bec ; et si leurs efforts sont inutiles, ils ne se rebutent point pour cela, mais ils suivent de l'œil leur géniture ; et si on la place sur une fenêtre ou dans quelque lieu ouvert qui donne un libre accès aux pères et mères, ils se chargent l'un et l'autre de lui apporter à manger, sans que la vue de l'homme ni aucune inquiétude pour eux-mêmes, ou, si l'on veut, aucun intérêt personnel, puisse les détourner de cette intéressante fonction.

Les jeunes martins s'apprivoisent fort vite ; ils apprennent facilement à parler : tenus dans une basse-cour, ils contrefont

d'eux-mêmes les cris de tous les animaux domestiques, poules, coqs, oies, petits chiens, moutons, etc. et ils accompagnent leur babil de certains accens et de certains gestes qui sont remplis de gentilleses.

Ces oiseaux sont un peu plus gros que les merles : ils ont le bec et les pieds jaunes comme eux, mais plus longs, et la queue plus courte, la tête et le cou noirâtres ; derrière l'œil une peau nue et rougeâtre, de forme triangulaire ; le bas de la poitrine et tout le dessus du corps, compris les couvertures des ailes et de la queue, d'un brun marron ; le ventre blanc ; les douze pennes de la queue et les pennes moyennes des ailes brunes, les grandes noirâtres depuis leur extrémité jusqu'au milieu de leur longueur, et de là blanches jusqu'à leur origine, ce qui produit une tache oblongue de cette couleur près du bord de chaque aile lorsqu'elle est pliée : les ailes ainsi pliées s'étendent aux deux tiers de la queue.

On a peine à distinguer la femelle du mâle par aucun attribut extérieur\*.

\* Les principaux faits de l'histoire de cet oiseau sont dus à M. Sonnerat et à M. de la Nux, correspondans du Cabinet d'histoire naturelle.





LE JASEUR .

*J. Piquet 5*

---

## LE JASEUR\*.

---

L'ATTRIBUT caractéristique qui distingue cet oiseau de tout autre, ce sont de petites appendices rouges qui terminent plusieurs

\* Voyez les plauches enluminées, n° 261.

En allemand, *zinzerella, Boehmer, Boenheimle, Boehmische drostel, hauben drostel, pest-vogel, krieg-vogel, wipstertz, seide-schwantz, schneellesche, schnee-vogel*; en italien, *beccofrisone, galletto del bosco, uccello del mondo nuovo*; en anglois, *Bohemian chatterer, Bohemian jay, silk-tail.*

On trouve dans la liste qu'a donnée M. Brisson des synonymes du *jaseur*, le *xomotl* de Seba, bien différent du *xomotl* de Fernandès, qui, à la vérité, est huppé, mais qui a le dos et les ailes noirs, et la poitrine brune, qui de plus est palmipède, et dont les Mexicains emploient les plumes pour en former ces singuliers tissus qui font partie de leur luxe sauvage. Or le *xomotl* de Seba est presque aussi différent du *jaseur de Bohême*, au moins quant aux couleurs du plumage, que du *xomotl* de Fernandès; car il a la tête rouge, du rouge sur le dos et la poitrine, du rouge sur la queue, du rouge sur les ailes, et le bec jaune.


des plumes moyennes de ses ailes. Ces appendices ne sont autre chose qu'un prolongement de la côte au-delà des barbes, lequel prolongement s'applatit en s'élargissant en forme de petite palette, et prend une couleur rouge. On compte quelquefois jusqu'à huit plumes de chaque côté, lesquelles ont de ces appendices. Quelques uns ont dit que les mâles en avoient sept, et les femelles cinq; d'autres, que les femelles n'en avoient point du tout. Pour moi, j'ai observé des individus qui en avoient sept à l'une des ailes et cinq à l'autre, quelques uns qui n'en avoient que trois, et d'autres qui n'en avoient pas une seule, et qui avoient encore d'autres différences de plumage; enfin j'ai remarqué que ces appendices se partagent quelquefois longitudinalement en deux branches à peu près égales, au lieu de former de petites palettes d'une seule pièce, comme à l'ordinaire.

C'est avec grande raison que M. Linnæus a séparé cet oiseau des grives et des merles, ayant très-bien remarqué qu'indépendamment des petites appendices rouges qui le distinguent, il étoit modelé sur des proportions différentes, qu'il avoit le bec plus court,

plus crochu, armé d'une double dent ou échancrure, qui se trouve près de sa pointe dans la pièce inférieure comme dans la supérieure, etc.\*. Mais il est difficile de comprendre comment il a pu l'associer avec les pies-grièches, en avouant qu'il se nourrit de baies, et qu'il n'est point oiseau carnassier. A la vérité, il a plusieurs traits de conformité avec les pies-grièches et les écorcheurs, soit dans la distribution des couleurs, principalement de celles de la tête, soit dans la forme du bec, etc.; mais la différence de l'instinct, qui est la plus réelle, n'en est que mieux prouvée, puisqu'avec tant de rapports extérieurs et de moyens semblables, le jaseur se nourrit et se conduit si différemment.

Ce n'est pas chose aisée de déterminer le climat propre de cet oiseau : on se trompe-

\* Le docteur Lister prétend avoir observé, dans un de ces oiseaux, que les bords du bec supérieur n'étoient point échancrés près de la pointe; ce qui ne pourroit être regardé que comme une singularité individuelle très-rare. Mais cette observation, vraie ou fausse, a corrigé le docteur Lister d'une erreur où il étoit tombé d'abord, en associant, comme a fait M. Linnæus, le jaseur aux pies-grièches.



roit fort si , d'après les noms de *geai de Bohème*, de *jaseur de Bohème*, d'*oiseau de Bohème*, que Gesner, M. Brisson et plusieurs autres lui ont donnés, on se persuadoit que la Bohème fût son pays natal, ou même son principal domicile; il ne fait qu'y passer, comme dans beaucoup d'autres contrées\*. En Autriche, on croit que c'est un oiseau de Bohème et de Stirie, parce qu'on le voit en effet venir de ces côtés-là; mais en Bohème on seroit tout aussi fondé à le regarder comme un oiseau de la Saxe, et en Saxe comme un oiseau du Danemarck ou des autres pays que baigne la mer Baltique. Les commerçans anglois assurèrent au docteur Lister, il y a près de cent ans, que les jaseurs étoient fort communs dans la Prusse. Rzaczynski nous apprend qu'ils passent dans la grande et petite Pologne et dans la Lithuanie. On a mandé de Dresde à M. de Réaumur, qu'ils nichoient dans les environs de Pétersbourg. M. Linnæus a avancé, apparemment sur de bons mémoires, qu'ils passent

\* Frisch assure, d'après les habitans du pays, que les jaseurs ne nichent pas dans la Bohème, et qu'ils viennent de plus loin.

l'été et par conséquent font leur ponte dans les pays qui sont au-delà de la Suède ; mais ses correspondans ne lui ont appris aucun détail sur cette ponte et ses circonstances. Enfin M. de Strahlenberg a dit à Frisch qu'il en avoit trouvé en Tartarie dans des trous de rocher ; c'est sans doute dans ces trous qu'ils font leurs nids. Au reste, quel que soit le domicile de choix des jaseurs, je veux dire celui où, rencontrant une température convenable, une nourriture abondante et facile, et toutes les commodités relatives à leur façon de vivre, ils jouissent de l'existence, et se sentent pressés de la transmettre à une nouvelle génération, toujours est-il vrai qu'ils ne sont rien moins que sédentaires, et qu'ils font des excursions dans toute l'Europe. Ils se montrent quelquefois au nord de l'Angleterre, en France, en Italie, et sans doute en Espagne : mais, sur ce dernier article, nous en sommes réduits aux simples conjectures ; car il faut avouer que l'histoire naturelle de ce beau royaume, si riche, si voisin de nous, habité par une nation si renommée à tant d'autres égards, ne nous

est guère plus connue que celle de la Californie et du Japon <sup>1</sup>.

Les migrations des jaseurs sont assez régulières dans chaque pays, quant à la saison ; mais s'ils voyagent tous les ans, comme Aldrovande l'avoit ouï dire, il s'en faut bien qu'ils tiennent constamment la même route. Le jeune prince Adam d'Aversperg, chambellan de leurs majestés impériales, l'un des seigneurs de Bohême qui a les plus belles chasses, et qui en fait le plus noble usage, puisqu'il les fait contribuer au progrès de l'histoire naturelle, nous apprend, dans un Mémoire adressé à M. de Buffon <sup>2</sup>, que cet oiseau passe tous les trois ou quatre ans <sup>3</sup> des montagnes de Bohême et de Stirie dans l'Autriche au commencement de l'automne, qu'il s'en retourne sur la fin de cette saison,

<sup>1</sup> Il paroît que Gesner n'avoit point vu le jaseur, et il dit qu'il est rare presque par-tout : d'où l'on peut conclure qu'il est rare, au moins en Suisse.

<sup>2</sup> Ce prince a accompagné son Mémoire d'un jaseur empaillé, qu'il conservoit dans sa collection, et dont il a fait présent au Cabinet du roi.

<sup>3</sup> D'autres disent tous les cinq ans, d'autres tous les sept ans.

et que, même en Bohème, on n'en voit pas un seul pendant l'hiver : cependant on dit qu'en Silésie c'est en hiver qu'il se trouve de ces oiseaux sur les montagnes. Ceux qui se sont égarés en France et en Angleterre, y ont paru dans le fort de l'hiver, et toujours en petit nombre \* ; ce qui donneroit lieu de croire que ce n'étoit en effet que des égarés qui avoient été séparés du gros de la troupe par quelque accident, et qui étoient ou trop fatigués pour rejoindre leurs camarades, ou trop jeunes pour retrouver leur chemin. On pourroit encore inférer de ces faits, que la France et l'Angleterre, de même que la Suisse, ne sont jamais sur la route que suivent les colonnes principales : mais on n'en peut pas dire autant de l'Italie ; car on a vu plusieurs fois ces oiseaux y arriver en très-grand

\* Les deux dont parle le docteur Lister furent tués près d'Yorck, sur la fin de janvier ; les quatre dont parle Salerne furent trouvés dans un colombier de la Beauce, au fort de l'hiver. On avoit dit à Gesner que cet oiseau ne paroissoit que rarement, et presque toujours en temps d'hiver (page 529) ; mais, dans le langage ordinaire, le mot *hiver* peut bien signifier la fin de l'automne, qui est souvent la saison des frimas.

nombre , notamment en l'année 1571 , au mois de décembre ; il n'étoit pas rare d'y en voir des volées de cent et plus , et on en prenoit souvent jusqu'à quarante à la fois. La même chose avoit eu lieu au mois de février 1530<sup>1</sup> , dans le temps que Charles-Quint se faisoit couronner à Bologne ; car dans les pays où ces oiseaux ne se montrent que de loin en loin , leurs apparitions font époque dans l'histoire politique , et d'autant plus que , lorsqu'elles sont très-nombreuses , elles passent , on ne sait trop pourquoi , dans l'esprit des peuples pour annoncer la peste , la guerre , ou d'autres malheurs : cependant il faut excepter de ces malheurs au moins les tremblemens de terre ; car , dans l'apparition de 1551 , on remarqua que les jaseurs , qui se répandirent dans le Modénois , le Plaisantin , et dans presque toutes les parties de l'Italie<sup>2</sup> ,

<sup>1</sup> Comme l'Italie est un pays plus chaud que l'Allemagne , ils peuvent s'y trouver encore plus tard , et je ne doute pas que dans des pays plus septentrionaux ils ne restassent une grande partie de l'hiver dans les années où cette saison ne seroit pas rigoureuse.

<sup>2</sup> Voyez *Aldrovandi Ornithologia*, tome I, page

éviterent constamment d'entrer dans le Ferrarois, comme s'ils eussent pressenti le tremblement de terre qui s'y fit peu de temps après, et qui mit en fuite les oiseaux même du pays.

On ne sait pas précisément quelle est la cause qui les détermine à quitter ainsi leur résidence ordinaire pour voyager au loin ; ce ne sont pas les grands froids, puisqu'ils se mettent en marche dès le commencement de l'automne, comme nous l'avons vu, et que d'ailleurs ils ne voyagent que tous les trois ou quatre ans, ou même que tous les six ou sept ans, et quelquefois en si grand nombre, que le soleil en est obscurci : seroit-ce une excessive multiplication qui produiroit ces migrations prodigieuses, ces sortes de débordemens, comme il arrive dans l'espèce des sauterelles, dans celle de ces rats du Nord appelés *Lémings*, et comme il est arrivé même à l'espèce humaine dans les temps où elle

800. Il est vrai que cet auteur ne parle, à l'endroit cité, que du Plaisantin et du Modénois ; mais il avoit dit plus haut qu'on lui avoit envoyé des jaseurs, sous différens noms, de presque tous les cantons d'Italie (page 796).

étoit moins civilisée, par conséquent plus forte, plus indépendante de l'équilibre qui s'établit à la longue entre toutes les puissances de la Nature? ou bien les jaseurs seroient-ils chassés de temps en temps de leurs demeures par des disettes locales, qui les forcent d'aller chercher ailleurs une nourriture qu'ils ne trouvent point chez eux? On prétend que, lorsqu'ils s'en retournent, ils vont fort loin dans les pays septentrionaux, et cela est confirmé par le témoignage de M. le comte de Strahlenberg, qui, comme nous l'avons dit plus haut, en a vu dans la Tartarie.

La nourriture qui plaît le plus à cet oiseau lorsqu'il se trouve dans un pays de vignes, ce sont les raisins; d'où Aldrovande a pris occasion de lui donner le nom d'*ampelis*, qu'on peut rendre en françois par celui de *vinette*. Après les raisins, il préfère, dit-on, les baies de troëne, ensuite celles de rosier sauvage, de genièvre, de laurier, les pignons, les amandes, les pommes, les sorbes, les groseilles sauvages, les figes, et en général tous les fruits fondans et qui abondent en suc. Celui qu'Aldrovande a nourri pendant

près de trois mois, ne mangeoit des baies de lierre et de la chair crue qu'à toute extrémité, et il n'a jamais touché aux grains; il buvoit souvent, et à huit ou dix reprises à chaque fois. On donnoit à celui qu'on a tâché d'élever dans la ménagerie de Vienne, de la mie de pain blanc, des carottes hachées, du chènevis concassé, et des grains de genièvre, pour lequel il montrait un appétit de préférence; mais, malgré tous les soins qu'on a pris pour le conserver, il n'a vécu que cinq ou six jours. Ce n'est pas que le jaseur soit difficile à apprivoiser, et qu'il ne se façonne en peu de temps à l'esclavage; mais un oiseau accoutumé à la liberté, et par conséquent à pourvoir lui-même à tous ses besoins, trouvera toujours mieux ce qui lui convient en pleine campagne que dans la volière la mieux administrée. M. de Réaumur a observé que les jaseurs aiment la propreté, et que ceux qu'on tient dans les volières font constamment leurs ordures dans un même endroit.

Ces oiseaux sont d'un caractère tout-à-fait social; ils vont ordinairement par grandes troupes, et quelquefois ils forment des volées

innombrables : mais, outre ce goût général qu'ils ont pour la société, ils paroissent capables entre eux d'un attachement de choix, et d'un sentiment particulier de bienveillance, indépendant même de l'attrait réciproque des sexes ; car non seulement le mâle et la femelle se caressent mutuellement et se donnent tour-à-tour à manger, mais on a observé les mêmes marques de bonne intelligence et d'amitié de mâle à mâle comme de femelle à femelle. Cette disposition à aimer, qui est une qualité si agréable pour les autres, est souvent sujette à de grands inconvéniens pour celui qui en est doué ; elle suppose toujours en lui plus de douceur que d'activité, plus de confiance que de discernement, plus de simplicité que de prudence, plus de sensibilité que d'énergie, et le précipite dans les pièges que des êtres moins aimans, et plus dominés par l'intérêt personnel, multiplient sous ses pas : aussi ces oiseaux passent-ils pour être des plus stupides, et ils sont de ceux que l'on prend en plus grand nombre. On les prend ordinairement avec les grives, qui passent en même temps, et leur chair est à peu près de même

goût\* ; ce qui est assez naturel, vu qu'ils vivent à peu près des mêmes choses. J'ajoute qu'on en tue beaucoup à la fois, parce qu'ils se posent fort près les uns des autres.

Ils ont coutume de faire entendre leur cri lorsqu'ils partent ; ce cri est *zi, zi, ri* : selon Frisch et tous ceux qui les ont vus vivans, c'est plutôt un gazouillement qu'un chant ; et le nom de *jaseurs* qui leur a été donné, indique assez que, dans les lieux où on les a nommés ainsi, on ne leur connoissoit ni le talent de chanter, ni celui de parler, qu'ont les merles ; car jaser n'est ni chanter ni parler. M. de Réaumur va même jusqu'à leur disputer le titre de *jaseurs*. Néanmoins le prince d'Aversperg dit que leur chant est très-agréable. Cela se peut concilier : il est très-possible que le jaseur ait un chant

\* Gesner nous dit que c'est un gibier délicat, qu'on sert sur les meilleures tables, et dont le foie sur-tout est fort estimé. Le prince d'Aversperg assure que la chair du jaseur est d'un goût préférable à celle de la grive et du merle ; et d'autre côté, Schwenckfeld avance que c'est un manger médiocre et peu sain : tout cela dépend beaucoup de la qualité des choses dont l'oiseau s'est nourri.

agréable dans le temps de l'amour, qu'il le fasse entendre dans les pays où il perpétue son espèce; que par-tout ailleurs il ne fasse que gazouiller et que jaser, lors même qu'il est en liberté; enfin que, dans les cages étroites, il ne dise rien du tout.

Son plumage est agréable dans l'état de repos : mais, pour en avoir une idée complète, il faut le voir lorsque l'oiseau déploie ses ailes, épanouit sa queue, et relève sa huppe, en un mot lorsqu'il étale toutes ses beautés; c'est-à-dire qu'il faut le voir voler, mais le voir d'un peu près. Ses yeux, qui sont d'un beau rouge, brillent d'un éclat singulier au milieu de la bande noire sur laquelle ils sont placés; ce noir s'étend sous la gorge et tout autour du bec : la couleur vineuse plus ou moins foncée de la tête, du cou, du dos et de la poitrine, et la couleur cendrée du croupion, sont entourées d'un cadre émaillé de blanc, de jaune et de rouge, formé par les différentes taches des ailes et de la queue; celle-ci est cendrée à son origine, noirâtre dans sa partie moyenne, et jaune à son extrémité : les pennes des ailes sont noirâtres, les troisième et quatrième

marquées de blanc vers la pointe, les cinq suivantes marquées de jaune, toutes les moyennes de blanc, et la plupart de celles-ci terminées par ces larmes plates de couleur rouge dont j'ai parlé au commencement de cet article. Le bec et les pieds sont noirs, et plus courts à proportion que dans le merle. La longueur totale de l'oiseau est, selon M. Brisson, de sept pouces un quart, sa queue de deux pouces un quart, son bec de neuf lignes, ainsi que son pied, et son vol de treize pouces. Pour moi, j'en ai observé un qui avoit toutes les dimensions plus fortes; peut-être que cette différence de grandeur n'indique qu'une variété d'âge ou de sexe, ou peut-être une simple variété individuelle.

J'ignore quelle est la livrée des jeunes; mais Aldrovande nous apprend que le bord de la queue est d'un jaune moins vif dans les femelles, et qu'elles ont sur les pennes moyennes des ailes des marques blanchâtres, et non pas jaunes, comme elles sont dans les mâles. Il ajoute une chose difficile à croire, quoiqu'il l'atteste d'après sa propre observation: c'est que dans les femelles la queue est composée de douze pennes, au lieu que,

selon lui, elle n'en a que dix dans les mâles. Il est plus aisé, plus naturel de croire que le mâle ou les mâles observés par Aldrovande avoient perdu deux de ces plumes.

---

---

## VARIÉTÉ DU JASEUR.

---

ON a dû remarquer, en comparant les dimensions relatives du jaseur, qu'il avoit beaucoup plus de vol à proportion que notre merle et nos grives. De plus, Aldrovande a observé qu'il avoit le *sternum* conformé de la manière la plus avantageuse pour fendre l'air et seconder l'action des ailes : on ne doit donc pas être surpris s'il entreprend quelquefois de si longs voyages dans notre Europe; et comme d'ailleurs il passe l'été dans les pays septentrionaux, on doit naturellement s'attendre à le retrouver en Amérique : aussi l'y a-t-on trouvé en effet. Il en étoit venu plusieurs du Canada à M. de Réaumur, où on lui a donné le nom de *récollet*\*, à cause de quelque similitude observée entre sa huppe et le froc d'un moine. Du Canada il a pu facilement se répandre, et il s'est répandu du côté du Sud. Catesby

\* En allemand, *grauer seiden schwantz*.

l'a décrit parmi les oiseaux de la Caroline ; Fernandès l'a vu dans le Mexique aux environs de Tezcuco\*, et j'en ai observé un qui avoit été envoyé de Cayenne. Cet oiseau ne pèse qu'une once, selon Catesby : il a une huppe pyramidale lorsqu'elle est relevée, le bec noir et à large ouverture ; les yeux placés sur une bande de même couleur, séparée du fond par deux traits blancs ; l'extrémité de la queue bordée d'un jaune éclatant ; le dessus de la tête, la gorge, le cou et le dos, d'une couleur de noisette vineuse plus ou moins foncée ; les couvertures et les plumes des ailes, le bas du dos, le croupion, et une grande partie de la queue, de différentes teintes de cendré ; la poitrine blanchâtre, ainsi que les couvertures inférieures de la queue ; le ventre et les flancs d'un jaune pâle. Il paroît, d'après cette description et d'après les mesures prises, que ce jaseur américain est un peu plus petit que celui d'Europe, qu'il a les ailes moins émaillées, et

\* Il dit qu'il se plaît dans les montagnes, qu'il vit de petites graines, que son chant n'a rien de remarquable, et que sa chair est un manger médiocre.

d'une couleur un peu plus rembrunie ; enfin, que ces mêmes ailes ne s'étendent pas aussi loin par rapport à la queue : mais c'est évidemment le même oiseau que notre jaseur, et il a, comme lui, sept ou huit des plumes moyennes de l'aile terminées par ces petites appendices rouges qui caractérisent cette espèce. M. Brooke, chirurgien dans le Maryland, a assuré à M. Edwards que les femelles étoient privées de ces appendices, et qu'elles n'avoient pas les couleurs du plumage aussi brillantes que les mâles. Le jaseur de Cayenne que j'ai observé, n'avoit pas en effet ces mêmes appendices, et j'ai aussi remarqué quelques légères différences dans son plumage, dont les couleurs étoient un peu moins vives, comme c'est l'ordinaire dans les femelles.

---

---

## LE GROS-BEC<sup>2</sup>.

---

LE gros-bec est un oiseau qui appartient à notre climat tempéré, depuis l'Espagne et l'Italie, jusqu'en Suède. L'espèce, quoiqu'assez sédentaire, n'est pas nombreuse. On voit toute l'année cet oiseau dans quelques unes de nos provinces de France, où il ne disparaît que pour très-peu de temps pendant les hivers les plus rudes<sup>3</sup>; l'été, il habite ordi-

<sup>1</sup> Voyez les planches enluminées, n<sup>o</sup> 99, le mâle; n<sup>o</sup> 100, la femelle.

<sup>2</sup> Le *gros-bec*, ainsi nommé parce que son bec est plus gros que son corps ne paroît le comporter. On l'appelle aussi *pinson à gros bec*, et *mangeur de noyaux*.

<sup>3</sup> On auroit peine à concilier cette observation, dont je crois être sûr, avec ce que disent les auteurs de la *Zoologie britannique*, qu'on le voit rarement en Angleterre, et qu'il n'y paroît jamais qu'en hiver; à moins de supposer que, comme il y a peu de bois en Angleterre, il y a aussi très-peu de ces oiseaux, qui ne se plaisent que dans les bois, et que

nairement les bois, quelquefois les vergers, et vient autour des hameaux et des fermes en hiver. C'est un animal silencieux, dont on entend très-rarement la voix, et qui n'a ni chant ni même aucun ramage décidé\*. Il semble qu'il n'ait pas l'organe de l'ouïe aussi parfait que les autres oiseaux, et qu'il n'ait guère plus d'oreille que de voix; car il ne vient point à l'appau, et quoiqu'habitant

comme ils n'approchent des lieux habités que pendant l'hiver, les observateurs n'en auront vu que dans cette saison.

\* M. Salerne dit que cet oiseau ne chante pas d'une manière désagréable; et un peu plus bas il ajoute que Belon a raison de dire qu'on le garde rarement en cage, parce qu'il ne dit mot, ou qu'il chante mal. Il faut écrire avec bien peu de soin pour dire ainsi deux choses contradictoires dans la même page. Ce que je puis dire moi-même, c'est que je n'ai jamais entendu chanter ou siffler aucun de ces oiseaux, que j'ai gardés long-temps dans des volières, et que les gens les plus accoutumés à fréquenter les bois m'ont assuré n'avoir que rarement entendu leur voix. Le mâle l'a néanmoins plus forte et plus fréquente que la femelle, qui ne rend qu'un son unique, un peu traîné et enroué, qu'elle répète de temps en temps.

des bois , on n'en prend pas à la pipée. Gesner , et la plupart des naturalistes après lui , ont dit que la chair de cet oiseau est bonne à manger ; j'en ai voulu goûter , et je ne l'ai trouvée ni savoureuse ni succulente.

J'ai remarqué qu'en Bourgogne il y a moins de ces oiseaux en hiver qu'en été , et qu'il en arrive un assez grand nombre vers le 10 d'avril : ils volent par petites troupes , et vont en arrivant se percher dans des taillis. Ils nichent sur les arbres , et établissent ordinairement leur nid\* à dix ou douze pieds de hauteur , à l'insertion des grosses branches contre le tronc ; ils le composent , comme les tourterelles , avec des bûchettes de bois

\* Nid de gros-bec trouvé le 24 avril 1774, sur un prunier , à dix ou douze pieds de hauteur , dans une bifurcation de branche , de forme ronde hémisphérique ; composé en dehors de petites racines et d'un peu de lichen , en dedans de petites racines plus menues et plus fines ; contenant quatre œufs de forme ovoïde un peu pointue : grand diamètre , neuf à dix lignes ; petit diamètre , six lignes : taches d'un brun olivâtre , et des traits irréguliers noirâtres peu marqués sur un fond verd-clair bleuâtre. (*Note communiquée par M. Gueneau de Montbeillard.*)

sec, et quelques petites racines pour les entre-lacer. Ils pondent communément cinq œufs bleuâtres tachetés de brun. On peut croire qu'ils ne produisent qu'une fois l'année, puisque l'espèce en est si peu nombreuse. Ils nourrissent leurs petits d'insectes, de chrysalides, etc.; et lorsqu'on veut les dénicher, ils les défendent courageusement et mordent bien serré. Leur bec épais et fort leur sert à briser les noyaux et autres corps durs; et quoiqu'ils soient granivores, ils mangent aussi beaucoup d'insectes. J'en ai nourri longtemps dans des volières: ils refusent la viande, mais mangent de tout le reste assez volontiers. Il faut les tenir dans une cage particulière; car, sans paroître hargneux et sans mot dire, ils tuent les oiseaux (plus foibles qu'eux) avec lesquels ils se trouvent enfermés; ils les attaquent, non en les frappant de la pointe du bec, mais en pinçant la peau et emportant la pièce. En liberté, ils vivent de toutes sortes de grains, de noyaux ou plutôt d'amandes de fruits. Les loriots mangent la chair des cerises, et les gros-becs cassent les noyaux et en mangent l'amande. Ils vivent aussi de graines de sapin, de pin, de hêtre, etc.


Cet oiseau solitaire et sauvage, silencieux, dur d'oreille, et moins fécond que la plupart des autres oiseaux, a toutes ses qualités plus concentrées en lui-même, et n'est sujet à aucune des variétés qui, presque toutes, proviennent de la surabondance de la Nature. Le mâle et la femelle sont de la même grosseur et se ressemblent assez\*. Il n'y a dans

\* Quelqu'un qui n'auroit pas comparé ces oiseaux en nature, et qui s'en rapporteroit à la description de M. Brisson, croiroit qu'il y a de grandes différences entre la femelle et le mâle, d'autant que cet auteur dit positivement que « la femelle diffère du mâle par ses couleurs, qui, outre qu'elles ne sont pas si vives, sont différentes en quelques endroits » ; et il ajoute à cela une page et demie d'écriture pour l'énumération de ces prétendues différences : mais, dans le vrai et en peu de mots, toutes ces différences se réduisent, comme il le dit lui-même, à un peu moins de vivacité dans les couleurs de la femelle, et en ce qu'elle a du gris blanc, au lieu de noir, depuis l'œil jusqu'à la base du bec. Au reste, il y a peu d'oiseaux dans lesquels la différence des sexes en produise moins que dans celui-ci. — La première plume de l'aile n'est pas la plus longue de toutes, et elle a une tache blanche sur son côté intérieur, comme la seconde et les suivantes, où M. Brisson l'a vue sans parler de la

notre climat aucune race différente, aucune variété de l'espèce; mais il y a beaucoup d'espèces étrangères qui paroissent en approcher plus ou moins, et dont nous allons faire l'énumération dans l'article suivant.

première penne. Cet oiseau a le vol un peu plus étendu que ne le dit M. Brisson; le bec supérieur cendré, mais d'une teinte plus claire près de la base; le bec inférieur cendré sur les bords qui se resserrent, en sorte qu'ils s'emboîtent dans le bec supérieur; le dessous de couleur de chair, avec une teinte cendrée. La langue est charnue, petite et pointue; le gésier très-muscleux, précédé d'une poche contenant en été des grains de chènevis concassés, des chenilles vertes presque entières, de très-petites pierres, etc. Dans un sujet que j'ai disséqué dernièrement, le tube intestinal du pharynx au jabot avoit trois pouces et demi de longueur; du gésier à l'anus, environ un pied. Il n'y avoit point de *cœcum* ni de vésicule de fiel. (*Observations communiquées par M. Gueneau de Montbeillard, le 22 avril 1774.*)

---



---

## LE BEC-CROISÉ<sup>2</sup>.

---

L'ESPÈCE du bec-croisé est très-voisine de celle du gros-bec; ce sont des oiseaux de même grandeur, de même figure, ayant tous deux le même naturel, les mêmes appétits<sup>3</sup>, et ne différant l'un de l'autre que par une espèce de difformité qui se trouve dans le bec; et cette difformité du bec-croisé, qui

<sup>1</sup> Voyez les planches enluminées, n<sup>o</sup> 218.

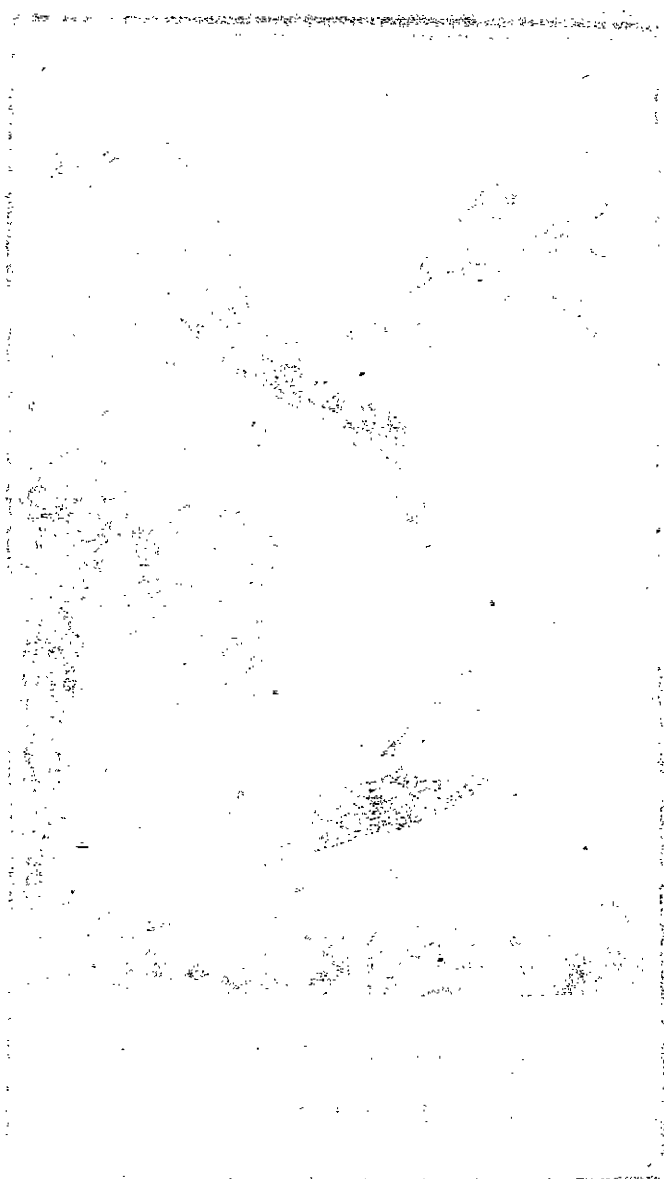
<sup>2</sup> Le *bec-croisé*, ainsi nommé, parce que les deux mandibules du bec de cet oiseau se croisent à leur extrémité. Gesner lui a donné le nom grec et latin, *loxia* (*ab obliquitate mandibularum*). On l'appelle en Allemagne, *kreutz-schnabel*, *creutz-vogel*; par quelques uns, *krinis*, *grünitz* (oiseau verdâtre); en Angleterre, *cross-bill*, ou *cross-beak*, *sheld-apple*.

<sup>3</sup> L'espèce du bec-croisé a paru à M. Frisch si voisine de celle du gros-bec, qu'il dit expressément qu'on pourroit les appairer ensemble pour en tirer des mulets; mais comme tous deux ne chantent pas, ou chantent mal, ils ne méritent pas qu'on prenne cette peine.



*Fig 2.* LE BEC-CROISE

*Fig 1.* LE GROS-BEC



seule distingue cet oiseau du gros-bec, le sépare aussi de tous les autres oiseaux, car il est l'unique qui ait ce caractère ou plutôt ce défaut; et la preuve que c'est plutôt un défaut, une erreur de nature, qu'un de ses traits constans, c'est que le type en est variable, tandis qu'en tout il est fixe, et que toutes ses productions suivent une loi déterminée dans leur développement et une règle invariable dans leur position, au lieu que le bec de cet oiseau se trouve croisé tantôt à gauche et tantôt à droite dans différens individus; et comme nous ne devons supposer à la Nature que des vues fixes et des projets certains, invariables dans leur exécution, j'aime mieux attribuer cette différence de position à l'usage que cet oiseau fait de son bec, qui seroit toujours croisé du même côté, si de certains individus ne se donnoient pas l'habitude de prendre leur nourriture à gauche au lieu de la prendre à droite, comme, dans l'espèce humaine, on voit des personnes se servir de la main gauche de préférence à la droite. L'ambiguïté de position dans le bec de cet oiseau est encore accompagnée d'un autre défaut qui ne peut que lui être très-

incommode; c'est un excès d'accroissement dans chaque mandibule du bec : les deux pointes ne pouvant se rencontrer, l'oiseau ne peut ni becqueter, ni prendre de petits grains, ni saisir sa nourriture autrement que de côté; et c'est par cette raison que s'il a commencé à la prendre à droite, le bec se trouve croisé à gauche, *et vice versâ*.

Mais comme il n'existe rien qui n'ait des rapports et ne puisse par conséquent avoir quelque usage, et que tout être sentant tire parti même de ses défauts, ce bec difforme, crochu en haut et en bas, courbé par ses extrémités en deux sens opposés, paroît fait exprès pour détacher et enlever les écailles des pommes de pin et tirer la graine qui se trouve placée sous chaque écaille; c'est de ces graines que cet oiseau fait sa principale nourriture : il place le crochet inférieur de son bec au-dessous de l'écaille pour la soulever, et il la sépare avec le crochet supérieur; on lui verra exécuter cette manœuvre en suspendant dans sa cage une pomme de pin mûre. Ce bec crochu est encore utile à l'oiseau pour grimper; on le voit s'en servir avec adresse lorsqu'il est en cage pour monter jus-

qu'au haut des juchoirs : il monte aussi tout autour de la cage à peu près comme le perroquet ; ce qui, joint à la beauté de ses couleurs, l'a fait appeler par quelques uns *le perroquet d'Allemagne*.

Le bec-croisé n'habite que les climats froids, ou les montagnes dans les pays tempérés. On le trouve en Suède, en Pologne, en Allemagne, en Suisse, dans nos Alpes et dans nos Pyrénées. Il est absolument sédentaire dans les contrées qu'il habite, et y demeure toute l'année ; néanmoins ils arrivent quelquefois comme par hasard et en grandes troupes dans d'autres pays. Ils ont paru, en 1756 et 1757, dans le voisinage de Londres, en grande quantité. Ils ne viennent point régulièrement et constamment à des saisons marquées, mais plutôt accidentellement par des causes inconnues ; on est souvent plusieurs années sans en voir. Le casse-noix et quelques autres oiseaux sont sujets à ces mêmes migrations irrégulières, et qui n'arrivent qu'une fois en viugt ou trente ans. La seule cause qu'on puisse s'imaginer, c'est quelque intempérie dans le climat qu'habitent ces oiseaux, qui, dans de certaines

années , auroit détruit ou fait avorter les fruits et les graines dont ils se nourrissent , ou bien quelque orage , quelque ouragan subit qui les aura tous chassés du même côté ; car ils arrivent en si grand nombre , et en même temps si fatigués , si battus , qu'ils n'ont plus de souci de leur conservation , et qu'on les prend , pour ainsi dire , à la main , sans qu'ils fuient.

Il est à présumer que l'espèce du bec-croisé , qui habite les climats froids de préférence , se trouve dans le nord du nouveau continent comme dans celui de l'ancien ; cependant aucun voyageur en Amérique n'en fait mention : mais ce qui me porte à croire qu'on doit l'y trouver , c'est qu'indépendamment de la présomption générale toujours avérée , confirmée par le fait , que tous les animaux qui ne craignent pas le froid ont passé d'un continent à l'autre et sont communs à tous deux , le bec-croisé se trouve en Groenland , d'où il a été apporté à M. Edwards par des pêcheurs de baleines ; et ce naturaliste , plus versé que personne dans la connoissance des oiseaux , remarque avec raison que les oiseaux , tant aquatiques que terrestres , qui

fréquentent les hautes latitudes du Nord, se répandent indifféremment dans les parties moins septentrionales de l'Amérique et de l'Europe.

Le bec-croisé est l'un des oiseaux dont les couleurs sont les plus sujettes à varier : à peine trouve-t-on dans un grand nombre deux individus semblables ; car non seulement les couleurs varient par les teintes, mais encore par leur position et dans le même individu, pour ainsi dire, dans toutes les saisons et dans tous les âges. M. Edwards, qui a vu un très-grand nombre de ces oiseaux, et qui a cherché les extrêmes de ces variations, peint le mâle d'un rouge couleur de rose, et la femelle d'un verd jaunâtre ; mais, dans l'un et dans l'autre, le bec, les yeux, les jambes et les pieds sont absolument de la même forme et des mêmes couleurs. Gesner dit avoir nourri un de ces oiseaux qui étoit noirâtre au mois de septembre, et qui prit du rouge dès le mois d'octobre : il ajoute que les parties où le rouge commence à paroître, sont le dessous du cou, la poitrine et le ventre ; qu'ensuite le rouge devient jaune ; que c'est sur-tout pendant l'hiver que les couleurs

changent, et qu'on prétend qu'en différens temps elles tirent sur le rouge, sur le jaune, sur le verd et sur le gris cendré. Il ne faut donc pas faire une espèce ou une variété particulière, comme l'ont fait nos nomenclateurs modernes, d'un *bec-croisé verdâtre* trouvé dans les Pyrénées, puisqu'il se trouve également ailleurs, et que, dans certaines saisons, il y en a par-tout de cette couleur. Selon Frisch, qui connoissoit parfaitement ces oiseaux, qui sont communs en Allemagne, la couleur du mâle adulte est rougeâtre ou d'un verd mêlé de rouge : mais ils perdent ce rouge, comme les linottes, lorsqu'on les tient en cage, et ne conservent que le verd, qui est la couleur la plus fixe, tant dans les jeunes que dans les vieux ; c'est par cette raison qu'on l'appelle en quelques endroits de l'Allemagne *krinis* ou *grünitz*, comme qui diroit *oiseau verdâtre*. Ainsi les deux extrêmes de couleur n'ont pas été bien saisis par M. Edwards ; il n'est pas à présumer, comme ses figures coloriées l'indiquent, que le mâle soit rouge et la femelle verte, et tout porte à croire que, dans la même saison et au même âge, la femelle ne diffère du

mâle qu'en ce qu'elle a les couleurs plus foibles.

Cet oiseau, qui a tant de rapports au grosbec, lui ressemble encore par son peu de génie : il est plus bête que les autres oiseaux ; on l'approche aisément, on le tire sans qu'il fuie, on le prend quelquefois à la main ; et comme il est aussi peu agile que peu défiant, il est la victime de tous les oiseaux de proie. Il est muet pendant l'été, et sa voix, qui est fort peu de chose, ne se fait entendre qu'en hiver. Il n'a nulle impatience dans la captivité ; il vit long-temps en cage : on le nourrit avec du chènevis écrasé ; mais cette nourriture contribue à lui faire perdre plus promptement son rouge. Au reste, on prétend qu'en été sa chair est assez bonne à manger.

Ces oiseaux ne se plaisent que dans les forêts noires de pins et de sapins ; ils semblent craindre le beau jour, et ils n'obéissent point à la douce influence des saisons : ce n'est pas au printemps, mais au fort de l'hiver, que commencent leurs amours ; ils font leurs nids dès le mois de janvier, et leurs petits sont déjà grands lorsque les autres oiseaux ne commencent qu'à pondre. Ils

établissent le nid sous les grosses branches des pins, et l'y attachent avec la résine de ces arbres; ils l'enduisent de cette matière, en sorte que l'humidité de la neige ou des pluies ne peut guère y pénétrer. Les jeunes ont, comme les autres oiseaux, le bec, ou plutôt les coins de l'ouverture du bec jaunes, et ils le tiennent toujours ouvert tant qu'ils sont dans l'âge de recevoir la becquée. On ne dit pas combien ils font d'œufs; mais on peut présumer par leur grandeur, leur taille et leurs autres rapports avec les gros-becs, qu'ils en pondent quatre ou cinq, et qu'ils ne produisent qu'une seule fois dans l'année.

---

---

# OISEAUX ÉTRANGERS

## QUI ONT RAPPORT AU GROS-BEC.

---

### I.

#### LE GROS-BEC DE COROMANDEL.

**L'**OISEAU des Indes orientales représenté dans les planches enluménées sous le nom de *gros-bec de Coromandel*, n<sup>o</sup>. 101, fig. 1, et auquel nous conservons cette dénomination, parce qu'il nous paroît être de la même espèce que le gros-bec d'Europe, ayant la même forme, la même grosseur, le même bec, la même longueur de queue, et n'en différant que par les couleurs, qui même sont en général distribuées dans le même ordre, en sorte que cette différence de couleur peut être attribuée à l'influence du climat; et comme elle est la seule qu'il y ait entre cet oiseau de Coromandel et le gros-

bec d'Europe, on peut, avec grande vraisemblance, ne le regarder que comme une seule et même espèce, dans laquelle se trouve cette belle variété dont aucun naturaliste n'a fait mention.

## I I.

## LE GROS-BEC BLEU D'AMÉRIQUE.

L'OISEAU d'Amérique représenté dans les planches enluminées, n° 154, sous la dénomination de *gros-bec bleu d'Amérique*, et auquel nous ne donnerons pas un nom particulier, parce que nous ne sommes pas sûrs que ce soit une espèce particulière et différente de celle d'Europe; car cet oiseau d'Amérique est de la même grosseur et de la même taille que notre gros-bec: il n'en diffère que par la couleur du bec qu'il a plus rouge, et du plumage qu'il a plus bleu; et s'il n'avoit pas la queue plus longue, on ne pourroit pas douter qu'il ne fût une simple variété produite par la différence du climat. Aucun naturaliste n'a fait mention de cette variété ou espèce nouvelle, qu'il ne faut pas

confondre avec l'oiseau de la Caroline auquel Catesby a donné le même nom de *gros-bec bleu*.

### III.

#### LE DUR-BEC.

L'OISEAU du Canada représenté dans les planches enluminées, n° 135, fig. 1, sous la dénomination de *gros-bec de Canada*, et auquel nous avons donné le nom de *dur-bec*, parce qu'il paroît avoir le bec plus dur, plus court et plus fort à proportion que les autres gros-becs. Il lui falloit nécessairement un nom particulier, parce que l'espèce est certainement différente, non seulement de celle du gros-bec d'Europe, mais encore de toutes celles des gros-becs d'Amérique ou des autres climats. C'est un bel oiseau rouge, de la grosseur de notre gros-bec, avec une plus longue queue, et qu'il sera toujours aisé de distinguer de tous les autres oiseaux par la seule inspection de sa figure coloriée; la femelle a seulement un peu de rougeâtre sur la tête et le croupion, et une légère teinte couleur de rose sur la partie inférieure du corps. Salerne

dit qu'au Canada on appelle cet oiseau *bouvreuil*. Ce nom n'a pas mal été appliqué ; car il a peut-être plus d'affinité avec les *bouvreuils* qu'avec les *gros-becs*. Les habitans de cette partie de l'Amérique pourroient nous en instruire par une observation bien simple ; c'est de remarquer si cet oiseau siffle comme le *bouvreuil* presque continuellement , ou s'il est presque muet comme le *gros-bec*.

## I V.

## LE CARDINAL HUPPÉ.

L'OISEAU des climats tempérés de l'Amérique, représenté dans les planches enluminées, n° 37, sous la dénomination de *gros-bec de Virginie*, appelé aussi *cardinal huppé*, et auquel nous conserverons ce dernier nom, parce qu'il exprime en même temps deux caractères, savoir, la couleur et la huppe. Cette espèce approche assez de la précédente, c'est-à-dire, de celle du *dur-bec* ; il est de la même grosseur et en grande partie de la même couleur : il a le bec aussi fort, la queue de la même longueur, et il est à



LE CARDINAL HUPPÉ.

*18 août 5*



peu près du même climat. On pourroit donc, s'il n'avoit pas une huppe, le regarder comme une variété dans cette belle espèce. Le mâle a les couleurs beaucoup plus vives que la femelle, dont le plumage n'est pas rouge, mais seulement d'un brun rougeâtre; son bec est aussi d'un rouge bien plus pâle : mais tous deux ont la huppe. Ils peuvent la remuer à volonté, et la remuent très-souvent. Je placerois volontiers cet oiseau avec les bouvreuils ou avec les pinsons, plutôt qu'avec les gros-becs, parce qu'il chante très-bien, au lieu que les gros-becs ne chantent pas. M. Salerne dit que le ramage du cardinal huppé est délicieux, que son chant ressemble à celui du rossignol, qu'on lui apprend aussi à siffler comme aux serins de Canarie; et il ajoute que cet oiseau, qu'il a observé vivant, est hardi, fort et vigoureux, qu'on le nourrissoit de graines et sur-tout de millet, et qu'il s'apprivoise aisément.

LES quatre oiseaux étrangers que nous venons d'indiquer, sont tous de la même grosseur à peu près que le gros-bec d'Europe: mais il y a plusieurs autres espèces moyennes

et plus petites, que nous allons donner par ordre de grandeur et de climat, et qui, quoique toutes différentes entre elles, ne peuvent être mieux comparées qu'avec les gros-becs, et sont plutôt du genre de ces oiseaux que d'aucun autre genre auquel on voudroit les rapporter; on leur a même donné les noms de *moyens gros-becs*, *petits gros-becs*, parce qu'en effet leur bec est proportionnellement de la même forme et de la même grandeur que celui des gros-becs d'Europe.

## V.

## LE ROSE-GORGE.

LA première de ces espèces de moyenne grandeur est celle qui est représentée dans les planches enluminées, n<sup>o</sup> 153, fig. 2, sous la dénomination de *gros-bec de la Louisiane*, auquel nous donnons le nom de *rose-gorge*, parce qu'il est très-remarquable par ce caractère, ayant la gorge d'un beau rouge rose, et parce qu'il diffère assez de toutes les autres espèces du même genre pour qu'il doive être distingué par un nom particulier. M. Brisson

a indiqué le premier cet oiseau , et en a donné une assez bonne figure ; mais il ne dit rien de ses habitudes naturelles : nos habitans de la Louisiane pourroient nous en instruire.

## V I.

## LE GRIVELIN.

LA seconde espèce de ces moyens gros-becs est l'oiseau représenté dans les planches enluminées, n<sup>o</sup> 309, fig. 1, sous la dénomination de *gros-bec du Bresil*, auquel nous avons donné le nom de *grivelin*, parce qu'il a tout le dessous du corps tacheté comme le sont les grives. C'est un oiseau très-joli, et qui, ne ressemblant à aucun autre, mérite un nom particulier. Il paroît avoir beaucoup de rapport avec l'oiseau indiqué par Marcgrave, et qui s'appelle au Bresil *guira-tirica*. Cependant, comme la courte description qu'en donne cet auteur ne convient pas parfaitement à notre grivelin, nous ne pouvons pas prononcer sur l'identité de ces deux espèces.

Au reste, ces espèces de moyenne grandeur, et les plus petites encore, desquelles

nous allons faire mention , approchent beaucoup plus du moineau que du gros-bec , tant par la grandeur que par la forme du corps ; mais nous avons cru devoir les laisser avec les gros-becs , parce que leur bec est , comme celui de ces oiseaux , beaucoup plus large à la base que n'est celui des moineaux.

## V I I.

## LE ROUGE-NOIR.

LA troisième espèce de ces gros-becs de moyenne grandeur est l'oiseau représenté dans les planches enluminées , n° 509 , fig. 2 , sous le nom de *gros-bec de Cayenne* , et auquel nous donnons le nom de *rouge-noir* , parce qu'il a tout le corps rouge , et la poitrine et le ventre noirs. Cet oiseau , qui nous est venu de Cayenne , n'a été indiqué par aucun naturaliste ; mais comme nous ne l'avons pas eu vivant , nous ne pouvons rien dire de ses habitudes naturelles : nos habitans de la Guiane pourront nous en instruire.

## V I I I.

## LE FLAVERD.

LA quatrième espèce de ces moyens gros-becs étrangers est l'oiseau représenté dans les planches enluminées, n<sup>o</sup> 152, fig. 2, sous la dénomination de *gros-bec de Cayenne*, auquel nous avons donné le nom de *flaverd*, parce qu'il est jaune et verd : il diffère donc du précédent presque autant qu'il est possible par les couleurs ; cependant, comme il est de la même grosseur ; de la même forme, tant de corps que de bec, et qu'il est aussi du même climat, ou doit le regarder comme étant d'une espèce très-voisine du rouge-noir, si même ce n'est pas une simple variété d'âge ou de sexe dans cette même espèce. M. Brisson a le premier indiqué cet oiseau.

---

## I X.

## LA QUEUE EN ÉVENTAIL.

LA cinquième espèce de ces gros-becs étrangers, de moyenne grosseur, est l'oiseau représenté dans les planches enluminées, n° 380, sous cette dénomination de *queue en éventail de Virginie* : il nous est venu de cette partie de l'Amérique, et n'a été indiqué par aucun auteur avant nous. La figure supérieure dans notre planche, n° 380, représente probablement le mâle, et la figure inférieure représente la femelle, parce qu'elle a les couleurs moins fortes. Nous avons vu ces deux oiseaux vivans ; mais n'ayant pu les conserver, nous ne sommes pas sûrs que ce soient en effet le mâle et la femelle, et ce pourroit être une variété de l'âge. Au reste, ces oiseaux sont si remarquables par la forme de leur queue épanouie horizontalement, que ce caractère seul suffit pour ne les pas confondre avec les autres du même genre.

## X.

## LE PADDA, ou L'OISEAU DE RIZ.

LA sixième espèce de ces moyens gros-becs étrangers est l'oiseau de la Chine décrit et dessiné par M. Edwards, et qu'il nous indique sous ce nom de *padda* ou *oiseau de riz*, parce que l'on appelle en chinois *padda* le riz qui est encore en gousse, et que c'est de ces gousses de riz qu'il se nourrit. Cet auteur a donné la figure de deux de ces oiseaux; et il suppose, avec toute apparence de raison, que celle de sa planche 41 représente le mâle, et celle de la planche 42 la femelle. Nous avons eu un mâle de cette espèce, qui est représenté dans nos planches enluminées, n° 152, fig. 1. C'est un très-bel oiseau : car, indépendamment de l'agrément des couleurs, son plumage est si parfaitement arrangé, qu'une plume ne passe pas l'autre, et qu'elles paroissent duvetées, ou plutôt couvertes par-tout d'une espèce de fleur comme on voit sur les prunes; ce qui leur donne un reflet très-agréable.

M. Edwards ajoute peu de chose à la description de cet oiseau, quoiqu'il l'ait vu vivant : il dit seulement qu'il détruit beaucoup les plantations de riz ; que les voyageurs qui font le commerce des Indes orientales, l'appellent *moineau de Java* ou *moineau indien* ; que cela paroîtroit indiquer qu'il se trouve aussi-bien dans les Indes qu'à la Chine ; mais qu'il croit plutôt que dans le commerce qui se fait par les Européens entre la Chine et Java, on a apporté souvent ces beaux oiseaux, et que c'est de là qu'on les a nommés *moineaux de Java*, *moineaux indiens* ; et enfin que ce qui prouve qu'ils sont naturels aux pays de la Chine, c'est qu'on en trouve la figure sur les papiers peints et sur les étoffes chinoises.

Les espèces dont nous allons parler sont encore plus petites que les précédentes, et par conséquent différent si fort de notre grosbec par la grosseur, qu'on auroit tort de les rapporter à ce genre, si la forme du bec, la figure du corps, et même l'ordre et la position des couleurs, n'indiquoient pas que ces oiseaux, sans être précisément des grosbecs, appartiennent néanmoins plus à ce genre qu'à aucun autre.

## X I.

## LE TOUCNAM-COURVI.

LE premier de ces petites espèces de gros-becs étrangers est le toucnam-courvi des Philippines, dont M. Brisson a donné la description avec la figure du mâle, sous le nom de *gros-bec des Philippines*, et dont nous avons fait représenter le mâle dans nos planches enluminées, n° 135, fig. 2, sous cette même dénomination, mais auquel nous conserverons ici le nom qu'il porte dans son pays, parce qu'il est d'une espèce différente de toutes les autres. La femelle est de la même grosseur que le mâle, mais les couleurs ne sont pas les mêmes; elle a la tête brune, ainsi que le dessus du cou, tandis que le mâle l'a jaune, etc. M. Brisson donne aussi la description et la figure du nid de ces oiseaux.

## X I I.

## L'ORCHEF.

LE second de ces petits gros-becs étrangers est l'oiseau des Indes orientales représenté dans les planches enluminées, n° 393, fig. 2. sous la dénomination de *gros-bec des Indes*, et auquel nous donnons ici le nom d'*orchef*, parce qu'il a le dessus de la tête d'un beau jaune, et qu'étant d'une espèce différente de toutes les autres, il lui faut un nom particulier. Cette espèce est nouvelle, et n'a été représentée par aucun auteur avant nous.

## X I I I.

## LE GROS-BEC NONNETTE.

LA troisième de ces petites espèces est l'oiseau représenté dans les planches enluminées, n° 393, fig. 3, sous la dénomination de *gros-bec*, appelé *la nonnette*, et auquel nous avons donné ce nom, parce qu'il a une sorte de béguin noir sur la tête. C'est encore

une espèce nouvelle, mais sur laquelle nous ne pouvons rien dire de plus, n'ayant pas même connoissance des pays où on la trouve. Cet oiseau nous a été vendu par un marchand oiseleur qui n'a pu nous en informer.

## X I V.

## LE GRISALBIN.

LA quatrième espèce de ces petits gros-becs étrangers, aussi nouvelle et aussi peu connue que les deux précédentes, est l'oiseau représenté dans les planches enluminées, n° 393, fig. 1, sous la dénomination de *gros-bec de Virginie*, auquel nous donnons ici le nom de *grisalbin*, parce qu'il a le cou blanc, aussi-bien qu'une partie de la tête, et tout le reste du corps gris; et comme l'espèce diffère de toutes les autres, elle doit avoir un nom particulier.

---

## X V.

## LE QUADRICOLOR.

LE cinquième de ces petits gros-becs étrangers est l'oiseau donné par Albin sous le nom de *moineau de la Chine*, et ensuite par M. Brisson sous celui de *gros-bec de Java*, représenté dans nos planches enluminées, n° 101, fig. 2, sous cette même dénomination, *gros-bec de Java*, et auquel nous donnons ici le nom de *quadricolor*, qui suffira pour le distinguer de tous les autres, et qui lui convient très-bien, parce que c'est un bel oiseau, peint de quatre couleurs vives également éclatantes; ayant la tête et le cou bleus, le dos, les ailes et le bout de la queue verts, une large bande rouge en forme de sangle sous le ventre et sur le milieu de la queue, et enfin le reste de la poitrine et du ventre d'un brun clair ou couleur de noisette. Nous ne savons rien de ses habitudes naturelles.

## X V I.

## LE JACOBIN ET LE DOMINO.

LA sixième espèce de ces petits gros-becs étrangers est l'oiseau connu des curieux sous le nom de *jacobin*, et auquel nous conserverons ce nom distinctif et assez bien appliqué; nous l'avons fait représenter dans nos planches enluminées, n° 139, fig. 3, sous la dénomination de *gros-bec de Java*, dit *le jacobin*, et nous croyons que celui de la même planche enluminée, fig. 1, et qu'on nous a donné sous le nom de *gros-bec des Moluques*, est de la même espèce, et probablement la femelle du premier. Nous avons vu ces oiseaux vivans, et on les nourrit comme les serins. M. Edwards en a donné la description et la figure sous le nom de *gowry*, planche XL; et par la signification de ce mot, il présume que l'oiseau est des Indes, et non pas de la Chine\*. Nous eussions

\* On l'appelle *oiseau coury*, parce que son prix ordinaire ne passe pas un coury, c'est-à-dire, la valeur d'une de ces petites coquilles qui servent

adopté ce nom *gowry* qu'il porte dans son pays natal , si celui de *jacobin* n'eût pas déjà prévalu par l'usage. On voit dans notre même planche enluminée , n° 139 , fig. 2 , et dans la planche n° 153 , fig. 1 , la représentation de deux autres oiseaux que les curieux appellent *dominos* , et qu'ils distinguent des jacobins : ils en diffèrent en effet en ce qu'ils sont plus petits ; mais on doit les considérer comme variétés dans la même espèce. Les mâles sont probablement ceux qui ont le ventre tacheté , et les femelles l'ont d'un gris blanc uniforme. On peut voir la description de ces oiseaux dans l'ouvrage de M. Brisson , depuis la page 239 jusqu'à la page 244 ; mais il n'y a pas un mot de leurs habitudes naturelles.

comme monnoie dans les Indes : or cette monnoie n'a point cours à la Chine.

---

## X V I I.

## LE BAGLAFECHT.

C'EST un oiseau d'Abissinie, qui a beaucoup de rapport avec le toucnam-courvi; seulement il en diffère par quelques nuances, ou par quelque distribution de couleurs. La tache noire qui est des deux côtés de la tête, s'élève dans le baglafecht jusqu'au dessus des yeux : la marbrure jaune et brune de la partie supérieure du corps est moins marquée, et les grandes couvertures des ailes, ainsi que les plumes de ces mêmes ailes et celles de la queue, sont d'un brun verdâtre bordé de jaune. Cet oiseau a l'iris jaunâtre, et ses ailes dans leur état de repos vont à peu près au milieu de la queue.

Le baglafecht se rapproche encore du toucnam-courvi par les précautions industrieuses qu'il prend pour garantir ses œufs de la pluie et de tout autre danger; mais il donne à son nid une forme différente : il le roule en spirale à peu près comme un nautilus; il le suspend, comme le toucnam-courvi, à l'ex-

trémité d'une petite branche, presque toujours au-dessus d'une eau dormante, et son ouverture est constamment tournée du côté de l'est, c'est-à-dire, du côté opposé à la pluie. De cette manière le nid est non seulement fortifié avec intelligence contre l'humidité, mais il est encore défendu contre les différentes espèces d'animaux qui cherchent les œufs du baglafecht pour s'en nourrir.

## X V I I I.

## GROS-BEC D'ABISSINIE.

JE rapporte encore aux gros-becs cet oiseau d'Abissinie qui leur ressemble par le trait caractéristique, je veux dire par la grosseur de son bec, comme aussi par la grosseur totale de son corps. Il a l'iris rouge, le bec noir, ainsi que le dessus et les côtés de la tête, la gorge et la poitrine; le reste du dessous du corps, les jambes et la partie supérieure du corps, d'un jaune clair, mais qui prend une teinte de brun à l'endroit où il s'approche du noir de la partie antérieure, comme si dans ces endroits ces deux couleurs se fon-

doient en une seule ; les plumes scapulaires sont noirâtres ; les couvertures des ailes brunes , bordées de gris ; les pennes des ailes et de la queue brunes , bordées de jaune , et les pieds d'un gris rougeâtre.

Ce que l'histoire du gros-bec d'Abissinie offre de plus singulier , c'est la construction de son nid , et l'espèce de prévoyance qu'elle suppose dans cet oiseau , et qui lui est commune avec le toucnam-courvi et le baglafecht. La forme de ce nid est à peu près pyramidale , et l'oiseau a l'attention de le suspendre toujours au-dessus de l'eau à l'extrémité d'une petite branche ; l'ouverture est sur l'une des faces de la pyramide , ordinairement tournée à l'est. La cavité de cette pyramide est séparée en deux par une cloison ; ce qui forme , pour ainsi dire , deux chambres : la première , où est l'entrée du nid , est une espèce de vestibule où l'oiseau s'introduit d'abord ; ensuite il grimpe le long de la cloison intermédiaire ; puis il redescend jusqu'au fond de la seconde chambre , où sont les œufs. Par l'artifice assez compliqué de cette construction , les œufs sont à couvert de la pluie , de quelque côté que souffle le

vent, et il faut remarquer qu'en Abissinie la saison des pluies dure six mois; car c'est une observation générale, que les inconvéniens exaltent l'industrie, à moins qu'étant excessifs ils ne la rendent inutile et ne l'étouffent entièrement. Ici il y avoit à se garantir non seulement de la pluie, mais des singes, des écureuils, des serpens, etc. L'oiseau semble avoir prévu tous ces dangers, et, par des précautions raisonnées, les avoir écartés de sa géniture. Cette espèce est nouvelle, et nous devons tout ce que nous en avons dit, à M. le chevalier Bruce.

## X I X.

## LE GUIFSO BALITO \*.

Il n'est point d'espèce européenne avec laquelle cet oiseau étranger ait plus de rapports que celle de nos gros-becs : comme eux, il fuit les lieux habités et vit retiré dans les bois solitaires; comme eux, il est aussi peu sensible aux plaisirs de l'amour,

\* Le nom entier de cet oiseau, tel qu'il se trouve sur les figures de M. le chevalier Bruce, est *guifso balito dimmo-won jerck*.

puisqu'il ne connoît pas le plaisir de chanter ; comme eux enfin il ne se fait guère entendre que par les coups de bec réitérés dont il perce les noyaux pour en tirer l'amande : mais il diffère des gros-becs par deux traits assez marqués ; premièrement son bec est dentelé sur les bords ; en second lieu , ses pieds n'ont que trois doigts , deux en avant et un en arrière , disposition remarquable et qui n'a lieu que dans un petit nombre d'espèces. Ces deux traits de dissemblance m'ont paru assez décisifs pour que je dusse distinguer cet oiseau par un nom particulier , et je lui ai conservé celui sous lequel il est connu dans son pays natal.

La tête , la gorge et le devant du cou sont d'un beau rouge qui se prolonge en une bande assez étroite sous le corps jusqu'aux couvertures inférieures de la queue : il a tout le reste du dessous du corps , la partie supérieure du cou , le dos et la queue , noirs ; les couvertures supérieures des ailes , brunes , bordées de blanc ; les pennes des ailes brunes , bordées de verdâtre , et les pieds d'un rouge très-obscur. Les ailes dans leur situation de repos ne vont qu'au milieu de la longueur de la queue.

## X X.

GROS-BEC TACHETÉ DU CAP DE  
BONNE-ESPÉRANCE.

L'OISEAU que nous avons fait représenter sous ce nom dans nos planches enluminées, n° 659, fig. 1, quoique différent de nos gros-becs d'Europe par les couleurs et la distribution des taches, nous paroît néanmoins assez voisin de cette espèce pour qu'on puisse le regarder comme une variété produite par le climat, et par cette raison nous ne lui donnons pas un nom particulier. D'ailleurs M. Sonnerat nous a assuré très-positivement que cet oiseau est le même que celui de l'article 1<sup>er</sup> représenté dans la planche 101, fig. 1; et il observe que ce qui fait paroître ces oiseaux différens les uns des autres, c'est qu'ils changent de couleur tous les ans.

---

## X X I.

## LE GRIVELIN A CRAVATE.

L'OISEAU que nous avons fait représenter dans nos planches enluminées, n° 659, fig. 2, sous la dénomination de *gros-bec d'Angola*, parce qu'il nous est venu de cette province de l'Afrique, nous paroît approcher de l'espèce du grivelin; et comme il a tout le cou et le dessous de la gorge revêtus et environnés d'une espèce de cravate blonde qui même s'étend jusqu'au-dessus du bec, nous avons cru pouvoir lui donner le nom de *grivelin à cravate*. Nous ne connoissons rien de ses habitudes naturelles.

---

---

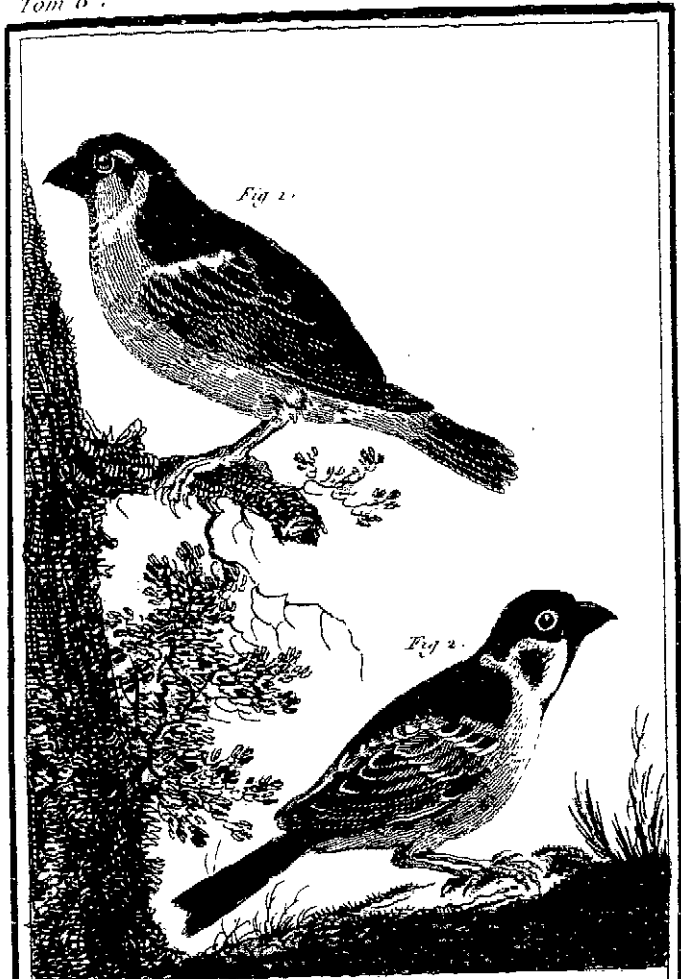
## ' L E M O I N E A U '.

---

AUTANT l'espèce du moineau est abondante en individus, autant le genre de ces oiseaux paroît d'abord nombreux en espèces. Un de nos nomenclateurs en compte jusqu'à soixante - sept espèces différentes et neuf variétés ; ce qui fait en tout soixante et seize oiseaux, dont il compose ou plutôt charge bien gratuitement ce genre , dans lequel on est étonné de trouver les linottes, les pinsons, les serins, les verdiers, les bengalis, les sénégalis, les mayas, les cardinaux, les veuves, et quantité d'autres oiseaux étrangers qu'on ne doit point appeler moineaux, et qui demandent chacun un nom particulier. Pour nous reconnoître au milieu de cette troupe con-

<sup>1</sup> Voyez les planches enluminées, n<sup>o</sup> 6, fig. 1 ; et n<sup>o</sup> 55, fig. 1.

<sup>2</sup> En latin, *passer domesticus* ; en italien, *passera*, ou *passera casarino* ; en espagnol, *pardal* ; en allemand, *huss-spar*, *haus-sperling* ; en anglois, *house-sparrow*.



*Fig 1.* LE MOINEAU.

*Fig 2.* LE FRIQUET.



11-19-2014

11-19-2014 10:14:14 AM

11-19-2014 10:14:14 AM

fuse, nous écarterons d'abord de notre moineau, qui nous est bien connu, tous les oiseaux que nous venons de nommer, et qui nous sont de même assez connus pour assurer qu'ils ne sont pas des moineaux. Suivant donc ici notre plan général, nous ferons une espèce principale de chacun de ces oiseaux de notre climat, à laquelle nous rapporterons les espèces étrangères qui nous paroîtront en différer moins que de toutes les autres espèces : ainsi nous ferons un article pour le moineau, un autre pour la linotte, un troisième pour le pinson, un quatrième pour le serin, un cinquième pour le verdier, etc.

Nous séparerons encore du moineau proprement dit, deux autres oiseaux qui en sont encore plus voisins qu'aucun des précédens, qui sont également de notre climat, et dont l'un porte le nom de *moineau de campagne*, et l'autre *moineau de bois*. Nous leur donnerons ou plutôt nous leur conserverons les noms de *friquet* et de *soulcie*, qui sont leurs anciens et vrais noms, parce qu'en effet ce ne sont pas de francs moineaux, et qu'ils en diffèrent par la forme et par les mœurs. Nous ferons donc encore un article

particulier pour chacun de ces deux oiseaux. C'est là le seul moyen d'éviter la confusion des idées ; car toutes les fois que dans une méthode l'on nous présente, comme ici, soixante ou quatre-vingts espèces sous le même genre et sous une dénomination commune, il n'en faut pas davantage pour juger non seulement de la très-grande imperfection de cette méthode, mais encore de son mauvais effet, puisqu'elle confond les choses au lieu de les démêler, et que bien loin de porter la lumière sur les objets, elle rassemble alentour des nuages et des ténèbres.

Notre moineau est assez connu de tout le monde pour n'avoir pas besoin de description : cependant nous l'avons fait représenter dans les planches enluminées, nos 6 et 55, pour faire voir les différences de l'âge. Le n° 6, fig. 1, représente le moineau adulte qui a subi ses mues, et le n° 55, fig. 1, le jeune moineau avant sa première mue. Ce changement de couleur dans le plumage et dans les coins de l'ouverture du bec, est général et constant : mais il y a dans cette même espèce des variétés particulières et accidentelles ; car on trouve quelquefois des

moineaux blancs , d'autres variés de brun et de blanc , d'autres presque tout noirs\* , et d'autres jaunes. Les femelles ne diffèrent des mâles qu'en ce qu'elles sont un peu plus petites et que leurs couleurs sont plus foibles.

Indépendamment de ces premières variétés , dont les unes sont générales et les autres particulières , et qui se trouvent toutes dans nos climats , il y en a d'autres dans des climats plus éloignés qui semblent prouver que l'espèce est répandue du nord au midi dans notre continent depuis la Suède jusqu'en Égypte, au Sénégal, etc. Nous ferons mention de ces variétés à l'article des oiseaux étrangers qui ont rapport à notre moineau.

\* Il se trouve (en Lorraine des moineaux noirs : mais ce sont certainement des moineaux ordinaires, lesquels, se tenant habituellement dans les halles des verreries qui sont répandues en grand nombre au pied des montagnes, s'y sont enfumés. M. le docteur Lottinger se trouvant dans une de ces verreries , vit une troupe de moineaux ordinaires, parmi lesquels il y en avoit de plus ou moins noirs : un ancien du lieu lui dit qu'ils le devenoient quelquefois dans les halles de cette verrerie au point d'être tout-à-fait méconnoissables.

Mais dans quelque contrée qu'il habite, on ne le trouve jamais dans les lieux déserts, ni même dans ceux qui sont éloignés du séjour de l'homme : les moineaux sont, comme les rats, attachés à nos habitations ; ils ne se plaisent ni dans les bois ni dans les vastes campagnes ; on a même remarqué qu'il y en a plus dans les villes que dans les villages, et qu'on n'en voit point dans les hameaux et dans les fermes qui sont au milieu des forêts : ils suivent la société pour vivre à ses dépens ; comme ils sont paresseux et gourmands, c'est sur des provisions toutes faites, c'est-à-dire, sur le bien d'autrui, qu'ils prennent leur subsistance ; nos granges et nos greniers, nos basse-cours, nos colombiers, tous les lieux, en un mot, où nous rassemblons ou distribuons des grains, sont les lieux qu'ils fréquentent de préférence ; et comme ils sont aussi voraces que nombreux, ils ne laissent pas de faire plus de tort que leur espèce ne vaut ; car leur plume ne sert à rien, leur chair n'est pas bonne à manger, leur voix blesse l'oreille, leur familiarité est incommode, leur pétulance grossière est à charge ; ce sont de ces gens que l'on trouve

par-tout et dont on n'a que faire , si propres à donner de l'humeur , que dans certains endroits on les a frappés de proscription en mettant à prix leur vie.

Et ce qui les rendra éternellement incommodes , c'est non seulement leur très-nombreuse multiplication , mais encore leur défiance , leur finesse , leurs ruses , et leur opiniâtreté à ne pas désemparer les lieux qui leur conviennent. Ils sont fins , peu craintifs , difficiles à tromper ; ils reconnoissent aisément les pièges qu'on leur tend : ils impatientent ceux qui veulent se donner la peine de les prendre. Il faut pour cela tendre un filet d'avance , et attendre plusieurs heures , souvent en vain , et il n'y a guère que dans les saisons de disette et dans les temps de neige où cette chasse puisse avoir du succès ; ce qui néanmoins ne peut faire une diminution sensible sur une espèce qui se multiplie trois fois par an. Leur nid est composé de foin au dehors et de plumes en dedans. Si vous le détruisez , en vingt-quatre heures ils en font un autre ; si vous jetez leurs œufs , qui sont communément au nombre de cinq

ou six , et souvent davantage \* , huit ou dix jours après ils en pondent de nouveaux ; si vous les tirez sur les arbres ou sur les toits , ils ne s'en récellent que mieux dans vos greniers. Il faut à peu près vingt livres de blé par an pour nourrir une couple de moineaux ; des personnes qui en avoient gardé dans des cages , m'en ont assuré. Que l'on juge par leur nombre de la déprédation que ces oiseaux font de nos grains ; car quoiqu'ils nourrissent leurs petits d'insectes dans le premier âge , et qu'ils en mangent eux-mêmes en assez grande quantité , leur principale nourriture est notre meilleur grain. Ils suivent le laboureur dans le temps des semailles , les moissonneurs pendant celui de la récolte , les batteurs dans les granges , la fermière lorsqu'elle jette le grain à ses volailles ; ils le cherchent dans les colombiers et jusque dans le jabot des jeunes pigeons , qu'ils percent pour l'en tirer : ils mangent aussi les mouches à miel , et détruisent ainsi de préférence les seuls insectes qui nous soient utiles ; enfin ils sont si malfaisans , si incommodes , qu'il

\* Olina dit qu'ils font jusqu'à huit œufs , et jamais moins de quatre.

seroit à désirer qu'on trouvât quelque moyen de les détruire. On m'avoit assuré qu'en faisant fumer du soufre sous les arbres où ils se rassemblent en certaines saisons et s'endorment le soir, cette fumée les suffoqueroit et les feroit tomber; j'en ai fait l'épreuve sans succès, et cependant je l'avois faite avec précaution et même avec intérêt, parce que l'on ne pouvoit leur faire quitter le voisinage de mes volières, et que je m'étois apperçu que non seulement ils troubloient le chant de mes oiseaux par leur vilaine voix, mais que même, à force de répéter leur désagréable *tui, tui*, ils altéroient le chant des serins, des tarins, des linottes, etc. Je fis donc mettre sur un mur couvert par de grands marrogniers d'Inde dans lesquels les moineaux s'assembloient le soir en très-grand nombre; je fis mettre, dis-je, plusieurs terrines remplies de soufre mêlé d'un peu de charbon et de résine: ces matières, en s'enflammant, produisirent une épaisse fumée qui ne fit d'autre effet que d'éveiller les moineaux; à mesure que la fumée les gaignoit, ils s'élevoient au haut des arbres, et enfin ils en désemparèrent pour gagner les toits voisins; mais

aucun ne tomba : je remarquai seulement qu'il se passa trois jours sans qu'ils se rassemblent en nombre sur ces arbres enfumés ; mais ensuite ils reprirent leur première habitude.

Comme ces oiseaux sont robustes , on les élève facilement dans des cages : ils vivent plusieurs années , sur - tout s'ils y sont sans femelles ; car on prétend que l'usage immodéré qu'ils en font , abrège beaucoup leur vie. Lorsqu'ils sont pris jeunes , ils ont assez de docilité pour obéir à la voix , s'instruire et retenir quelque chose du chant des oiseaux auprès desquels on les met. Naturellement familiers , ils le deviennent encore davantage dans la captivité ; cependant ce naturel familier ne les porte pas à vivre ensemble dans l'état de liberté. Ils sont assez solitaires , et c'est peut-être là l'origine de leur nom\*. Comme ils ne quittent jamais notre climat et qu'ils sont toujours autour de nos maisons , il est aisé de les observer et de reconnoître qu'ils vont ordinairement seuls ou par couple. Il y a cependant deux temps dans

\* *Móvos*, moine, moineau.

l'année où ils se rassemblent , non pas pour voler en troupe , mais pour se réunir et piailler tous ensemble , l'automne sur les saules le long des rivières , et le printemps sur les épicéas ou autres arbres verts : c'est le soir qu'ils s'assemblent , et , dans la bonne saison , ils passent la nuit sur les arbres ; mais en hiver ils sont souvent seuls ou avec leurs femelles dans un trou de muraille , ou sous les tuiles de nos toits , et ce n'est que quand le froid est très-violent qu'on en trouve quelquefois cinq ou six dans le même gîte , où probablement ils ne se mettent ensemble que pour se tenir chauds.

Les mâles se battent à outrance pour avoir des femelles ; et le combat est si violent , qu'ils tombent souvent à terre. Il y a peu d'oiseaux si ardents , si puissans en amour : on en a vu se joindre jusqu'à vingt fois de suite , toujours avec le même empressement , les mêmes trépidations , les mêmes expressions de plaisir ; et ce qu'il y a de singulier , c'est que la femelle paroît s'impatienter la première d'un jeu qui doit moins la fatiguer que le mâle , mais qui peut lui plaire aussi beaucoup moins , parce qu'il n'y a nul

préliminaire, nulles caresses, nul assortiment à la chose; beaucoup de pétulance sans tendresse, toujours des mouvemens précipités qui n'indiquent que le besoin pour soi-même. Comparez les amours du pigeon à celles du moineau, vous y verrez presque toutes les nuances du physique au moral.

Ces oiseaux nichent ordinairement sous les tuiles, dans les chéneaux, dans les trous de muraille, ou dans les pots qu'on leur offre, et souvent aussi dans les puits et sur les tablettes des fenêtres dont les vitrages sont défendus par des persiennes à claire-voie; néanmoins il y en a quelques uns qui font leur nid sous les arbres: l'on m'a apporté de ces nids de moineaux pris sur de grands noyers et sur des saules très-élevés; ils les placent au sommet de ces arbres, et les construisent avec les mêmes matériaux, c'est-à-dire, avec du foin en dehors et de la plume en dedans: mais ce qu'il y a de singulier, c'est qu'ils y ajoutent une espèce de calotte par-dessus qui couvre le nid, en sorte que l'eau de la pluie ne peut y pénétrer, et ils laissent une ouverture pour entrer au-dessous de cette calotte, tandis que quand ils établissent leur nid dans des

trous ou dans des lieux couverts, ils se dispensent avec raison de faire cette calotte, qui devient inutile puisqu'il est à couvert. L'instinct se manifeste donc ici par un sentiment presque raisonné, et qui suppose au moins la comparaison de deux petites idées. Il se trouve aussi des moineaux plus paresseux, mais en même temps plus hardis que les autres, qui ne se donnent pas la peine de construire un nid, et qui chassent du leur les hirondelles à cul blanc; quelquefois ils battent les pigeons, les font sortir de leur boulin et s'y établissent à leur place. Il y a, comme l'on voit, dans ce petit peuple, diversité de mœurs, et par conséquent un instinct plus varié, plus perfectionné que dans la plupart des autres oiseaux, et cela vient sans doute de ce qu'ils fréquentent la société: ils sont à demi domestiques sans être assujettis ni moins indépendans; ils en tirent tout ce qui leur convient sans y rien mettre du leur, et ils y acquièrent cette finesse, cette circonspection, cette perfection d'instinct qui se marque par la variété de leurs habitudes relatives aux situations, aux temps et aux autres circonstances.

---

# OISEAUX ÉTRANGERS

## QUI ONT RAPPORT AU MOINEAU.

---

### I.

#### MOINEAU DU SÉNÉGAL.

**L'**OISEAU représenté dans nos planches enluminées, n° 223, fig. 1, sous la dénomination de *moineau du Sénégal*, et auquel nous ne donnerons pas d'autre nom, parce qu'il nous paroît être de la même espèce que notre moineau d'Europe, dont il ne diffère que par la couleur du bec, le sommet de la tête et les parties inférieures du corps qu'il a rougeâtres, tandis que, dans le moineau d'Europe, le bec est brun, le sommet de la tête et les parties inférieures du corps sont grises. Mais comme la grandeur, la forme, la position du corps, du bec, de la queue, des pieds, tout le reste, en un mot, nous a

paru semblable, nous ne pouvons guère douter de l'identité de l'espèce de cet oiseau du Sénégal avec notre moineau d'Europe, et nous regardons la différence de couleur comme une variété produite par l'influence du climat.

L'oiseau dont le mâle et la femelle sont représentés, fig. 1 et 2, dans nos planches enluminées, n° 665, ne nous paroît être qu'une variété de celui-ci.

## I I.

## MOINEAU A BEC ROUGE DU SÉNÉGAL.

IL en est de même de l'oiseau représenté dans les planches enluminées, n° 185, fig. 2, sous la dénomination de *moineau à bec rouge du Sénégal*, et auquel nous ne donnerons pas d'autre nom, parce qu'il ne nous paroît être qu'une variété peut-être d'âge ou de sexe du précédent, d'autant qu'il est du même climat. Ainsi ces deux oiseaux d'Afrique doivent être regardés comme de simples variétés dans l'espèce du moineau d'Europe.

## III.

## LE PÈRE NOIR.

VOICI maintenant des oiseaux étrangers dont l'espèce, quoique voisine de celle de notre moineau, nous paroît néanmoins en différer assez pour leur donner des noms particuliers ; par exemple, l'oiseau d'Amérique auquel les habitans de nos îles ont donné le nom de *père noir* que nous lui conservons, n'est pas précisément un moineau. Cet oiseau est représenté dans nos planches enluminées, n° 201, fig. 1. Il paroît qu'on le trouve non seulement dans nos îles, mais aussi dans la terre ferme du continent méridional de l'Amérique, comme au Mexique; car il a été indiqué par Fernandès sous le nom mexicain *yohual tototl*, et donné par Hans Sloane comme oiseau de la Jamaïque. Nous présumons aussi que les trois oiseaux représentés dans nos planches enluminées, n° 224, pourroient bien n'être que des variétés de celui-ci; la seule chose qui s'oppose à cette présomption, c'est qu'ils se trouvent

dans des climats très-éloignés les uns des autres. Ils ont été nommés au bas de nos planches, I, *moineau de Macao* ; II, *moineau de Java* ; III, *moineau de Cayenne*. Néanmoins ils ne nous paroissent faire que le même oiseau, et n'être que des variétés de l'espèce du père noir ; car, quoique ces noms de climat aient été donnés par les voyageurs qui ont apporté ces oiseaux en France, je ne sais s'ils méritent toute confiance. D'ailleurs il se pourroit aussi que cette espèce d'oiseau noir se trouvât également dans les climats chauds des deux continens.

Indépendamment de ces trois oiseaux qu'on peut rapporter à l'espèce du père noir, il y en a encore d'autres qui ne nous paroissent être aussi que des variétés de cette même espèce. L'oiseau que nous avons fait représenter dans nos planches, n° 291, fig. 1 le mâle, et fig. 2 la femelle, sous le nom de *moineau de Bresil*, ressemble si fort au père noir, qu'on ne peut guère douter qu'il ne soit de son espèce. A la vérité, cette ressemblance presque parfaite ne se trouve que dans le mâle ; les couleurs de la femelle sont fort différentes : mais cela même nous

apprend combien peu l'on doit compter sur la différence des couleurs pour constituer celle des espèces.

Enfin il y a encore une espèce voisine de notre moineau, et qu'on ne pourroit se dispenser de rapporter immédiatement à celle du père noir, s'il n'y avoit pas une grande différence dans la longueur de la queue; c'est l'oiseau représenté dans nos planches enluminées, n° 183, fig. 1, sous la dénomination de *moineau du royaume de Juda*. Nous l'appellerons *père noir à longue queue*, parce qu'il nous paroît être de la même espèce que le père noir, et n'en différer que par sa queue, qui est plus longue et composée de plumes de grandeur inégale\*. Si les noms des climats nous ont été fidèlement transmis, on voit

\* M. le chevalier Bruce, après avoir attentivement examiné cet oiseau, l'a reconnu pour être le même que le mascalouf d'Abissinie. On l'y nomme aussi *oiseau de la croix*, parce qu'il arrive ordinairement le jour de l'Exaltation de la sainte Croix dans cette contrée, où il annonce la fin des pluies. M. Bruce ajoute qu'on voit aux sources du Nil, dans le même temps de la cessation des pluies, un oiseau qui ressemble en tout au mascalouf, excepté par la queue, qu'il a beaucoup plus courte.

que l'espèce du père noir se trouve aux îles Antilles , à la Jamaïque , au Mexique , à Cayenne , au Bresil , au royaume de Juda , ensuite en Abissinie , à Java , et jusqu'à Macao , c'est-à-dire , dans toutes les contrées méridionales de l'ancien et du nouveau continent.

## I V.

## LE DATTIER , OU MOINEAU DE DATTE.

M. SHAW a parlé de cet oiseau dans ses Voyages , sous le nom de *moineau de Capsa* , et M. le chevalier Bruce m'en a fait voir le portrait en miniature , d'après lequel j'ai fait la description suivante.

Le moineau de datte a le bec court , épais à sa base , et accompagné de quelques moustaches près des angles de son ouverture ; la pièce supérieure noire , l'inférieure jaunâtre , ainsi que les pieds ; les ongles noirs ; la partie antérieure de la tête et la gorge blanches ; le reste de la tête , le cou , le dessus du corps , et même le dessous , d'un gris plus ou moins rougeâtre ; mais la teinte est plus forte sur la

poitrine <sup>1</sup> et les petites couvertures supérieures des ailes : les plumes des ailes et de la queue sont noires ; la queue est un tant soit peu fourchue , assez longue , et dépasse l'extrémité des ailes repliées des deux tiers de sa longueur.

Cet oiseau vole en troupe ; il est familier et vient chercher les grains jusqu'aux portes des granges. Il est aussi commun dans la partie de la Barbarie située au sud du royaume de Tunis , que les moineaux le sont en France ; mais il chante beaucoup mieux , s'il est vrai , comme l'avance M. Shaw , que son ramage soit préférable à celui des serins et des rossignols <sup>2</sup>. C'est dommage qu'il soit trop délicat pour être transporté loin de son pays natal ; du moins toutes les tentatives qu'on a faites jusqu'ici pour nous l'amener vivant , ont été infructueuses.

<sup>1</sup> M. Shaw parle de quelques reflets qu'il a aperçus sur la poitrine.

<sup>2</sup> J'aurois été tenté , à cause du joli ramage de cet oiseau , de le ranger avec les serins ; mais M. le chevalier Bruce , qui l'a beaucoup vu , et à qui j'ai fait part de mon idée , a persisté dans l'opinion où il étoit , qu'on devoit le rapporter aux moineaux.

---

## LE FRIQUET.

---

CET oiseau est certainement d'une espèce différente de celle du moineau, et par conséquent ne doit pas en porter le nom. Quoiqu'habitans du même climat et des mêmes terres, ils ne se mêlent point ensemble, et la plupart de leurs habitudes naturelles sont toutes différentes. Le moineau ne quitte pas nos maisons, se pose sur nos murailles et sur nos toits, y niche et s'y nourrit; le friquet ne s'en approche guère, se tient à la campagne, fréquente les bords des chemins, se pose sur les arbustes et les plantes basses, et établit son nid dans des crevasses, dans des trous, à peu de distance de terre. On prétend qu'il niche aussi dans les bois et dans les creux d'arbre; cependant je n'en ai jamais vu dans les bois qu'en passant: ce sont les campagnes ouvertes et les plaines qu'ils habitent de préférence. Le moineau a le vol

<sup>1</sup> Voyez les planches enluminées, n<sup>o</sup> 267, fig. 1.

<sup>2</sup> En allemand, *baum-sperling*.

pesant et toujours assez court ; il ne peut aussi marcher qu'en sautillant assez lentement et de mauvaise grace , au lieu que le friquet se tourne plus lestement et marche mieux. L'espèce en est beaucoup moins nombreuse que celle du moineau , et il y a toute apparence que leur ponte , qui n'est que de quatre ou cinq œufs , ne se répète pas et se borne à une seule couvée ; car les friquets se rassemblent en grande troupe dès la fin de l'été , et demeurent ensemble pendant tout l'hiver. Il est aisé , dans cette saison , d'en prendre un grand nombre sur les buissons où ils gîtent.

Cet oiseau , lorsqu'il est posé , ne cesse de se remuer , de se tourner , de *frétiller* , de hausser et baisser sa queue ; et c'est de tous ces mouvemens , qu'il fait d'assez bonne grace , que lui est venu le nom de *friquet*. Quoique moins hardi que le moineau , il ne fuit pas l'homme ; souvent même il accompagne les voyageurs et les suit sans crainte. Il vole en tournant et toujours assez bas ; car on ne le voit point se percher sur de grands arbres , et ceux qui lui ont donné le nom de *moineau de noyer* , ont confondu le friquet avec la

soulcie, qui se tient en effet sur les arbres élevés et particulièrement sur les noyers.

Cette espèce est sujette à varier ; plusieurs naturalistes ont donné le moineau de montagne <sup>1</sup>, le moineau à collier <sup>2</sup> et le moineau fou des Italiens, comme des espèces différentes de celle du friquet : cependant le moineau fou et le friquet sont absolument le même oiseau, et les deux autres espèces n'en sont que de très-légères variétés. Après avoir comparé les descriptions, les figures et les oiseaux en nature, il nous a paru que tous quatre n'étoient dans le fond que le même oiseau, et que ces quatre espèces nominales doivent se réduire à une seule espèce réelle, qui est celle du friquet <sup>5</sup>.

La preuve que le *passera mattugia* ou moineau fou des Italiens est le friquet même,

<sup>1</sup> En allemand, *ringel-spatz*, *ringel-sperling*, *feld-sperling*, *wald-sperling*.

<sup>2</sup> En allemand, *berg-sperling*, *wald-sperling* ; en anglois, *mountain sparrow*, *white cap*.

<sup>3</sup> Le moineau de montagne et le moineau à collier sont le même oiseau, et ils ne diffèrent du friquet que par un collier blanc ou blanchâtre qu'ils portent au haut du cou.

ou tout au plus une simple variété de cette espèce, dont il ne diffère que par la distribution des couleurs, c'est qu'Olina, qui en donne la description et la figure, dit positivement qu'on l'a nommé *passera mattugia*, moineau fou, parce qu'il ne peut rester un seul moment sans remuer; et c'est à ce même mouvement continuels qu'on doit, comme je l'ai dit, attribuer l'origine de son nom françois. Ne seroit-il pas plus que singulier que cet oiseau, si peu rare en France, ne se trouvât point en Italie, comme l'ont écrit nos nomenclateurs modernes, qui n'ont pas reconnu que le moineau fou d'Italie étoit notre friquet? Il paroît, au contraire, qu'il y a plus de variétés de cette espèce en Italie qu'en France: elle s'est donc répandue des pays tempérés dans les pays plus chauds, et non pas dans les climats froids; car on ne la trouve point en Suède. Mais je suis surpris que M. Salerne dise que cet oiseau ne se voit ni en Allemagne ni en Angleterre, puisque les naturalistes allemands et anglois en ont donné des descriptions et la figure; M. Frisch prétend même que le friquet et le serin de Canarie peuvent s'unir et produire ensemble une race

bâtarde, et qu'on en a fait l'épreuve en Allemagne.

Au reste, le friquet, quoique plus remuant, est cependant moins pétulant, moins familier, moins gourmand, que le moineau; c'est un oiseau plus innocent et qui ne fait pas grand tort aux grains: il préfère les fruits, les graines sauvages, telles que celles des chardons, sur lesquels il se pose volontiers, et mange aussi des insectes. Il fuit le séjour et la rencontre du moineau, qui est plus fort et plus méchant que lui. On peut l'élever en cage et l'y nourrir comme le chardonneret; il y vit cinq ou six ans: son chant est assez peu de chose, mais tout différent de la voix désagréable du moineau. On a observé que, quoiqu'il soit plus doux que le moineau, il n'est cependant pas aussi docile; et cela vient de son naturel qui l'éloigne de l'homme, et qui, pour être un peu plus sauvage, n'en est peut-être que meilleur.

---

---

## OISEAUX ÉTRANGERS

### QUI ONT RAPPORT AU FRIQUET.

---

L'OISEAU qu'on appelle *le passereau sauvage* en Provence, nous paroît être une simple variété du friquet. Son chant, dit M. Guys, ne finit point quand il commence, et n'est pas le même que celui du moineau. Il ajoute que cet oiseau, très-farouche, cache sa tête entre des pierres, laissant le reste du corps à découvert, et croit se mettre à l'abri des attaques par cette précaution. Il se nourrit de graines à la campagne, et il y a des années où il est très-rare en Provence.

Mais outre cet oiseau et les autres variétés de cette espèce qui se trouvent dans nos climats, et que nous avons indiquées, d'après nos nomenclateurs, sous les noms de *moineau de montagne*, *moineau à collier*, et *moineau fou*, il s'en trouve d'autres dans des climats éloignés.

## I.

## LE PASSE-VERD.

LE premier de ces oiseaux étrangers, qu'on peut rapporter au friquet comme variété, ou du moins comme espèce très-voisine de la sienne, est celui qui est représenté dans nos planches enluminées, n° 201, fig. 2, sous la dénomination de *moineau à tête rouge de Cayenne*, et auquel nous donnons ici le nom de *pass-verd*, comme qui diroit *passereau verd*, parce qu'il a tout le dessus du corps verdâtre; mais quoiqu'il diffère presque autant qu'il est possible du friquet par les couleurs, c'est néanmoins de tous les oiseaux de notre climat celui dont il approche le plus.

## II.

## LE PASSE-BLEU.

IL en est de même de l'oiseau représenté dans nos planches enluminées, n° 203,

fig. 2, sous la dénomination de *moineau bleu de Cayenne*, et auquel nous donnons ici le nom de *passé-bleu* ou *passereau bleu*, parce qu'il est presque entièrement bleu, et que du reste il approche plus de l'espèce du friquet que d'aucune espèce de notre climat. Au reste, le *passé-vert* et le *passé-bleu* étant tous deux du même climat de Cayenne, on ne peut guère décider si ce sont deux espèces distinctes et séparées, ou s'ils sont d'une seule et même espèce.

### III.

#### LES FOUDIS.

UNE autre espèce qu'on peut rapporter à celle du friquet, c'est celle de l'oiseau appelé à Madagascar *foudi lehéméné*, auquel je conserve ici partie de ce nom. M. Brisson l'a indiqué le premier sous la dénomination de *cardinal de Madagascar*. Il est représenté dans nos planches enluminées, n° 134, fig. 2, sous le nom de *moineau de Madagascar*.

Il y a deux autres oiseaux, dont l'un, représenté dans nos planches enluminées,

n° 6, fig. 2, sous la dénomination de *cardinal du cap de Bonne-Espérance*, et l'autre, n° 134, fig. 1, sous celle de *moineau du cap de Bonne-Espérance*, me paroissent être, le premier le mâle, et le second la femelle, d'une variété dans l'espèce du foudi : car ils n'en diffèrent qu'en ce qu'ils ont le dessous du corps noir ; et par ce caractère, nous les appellerons *foudis à ventre noir*, pour les distinguer du foudi qui a le ventre rouge. Mais comme ils se ressemblent par tout le reste, nous croyons qu'étant du même climat, ils sont de la même espèce.

## I V.

## LE FRIQUET HUPPÉ.

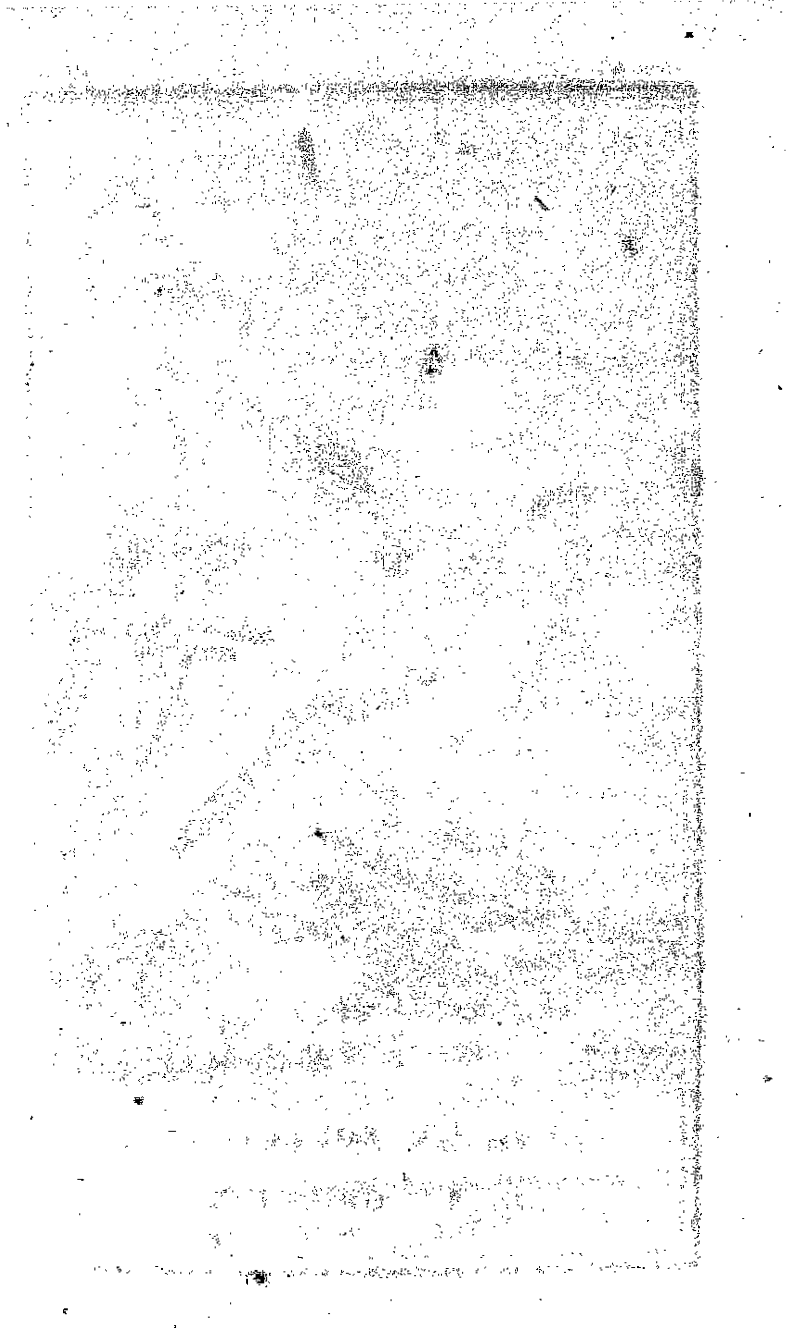
UNE autre espèce étrangère qui nous paroît encore voisine de celle du friquet par la grandeur et par la forme, quoiqu'elle en diffère beaucoup par les couleurs, c'est l'oiseau représenté dans les planches enluminées, n° 181, fig. 1 et fig. 2, sous les dénominations de *moineau de Cayenne* et de *moineau de la Caroline*, qui se ressemblent assez pour nous

porter à croire qu'étant de pays tempérés et chauds du même continent, l'un (fig. 1) est le mâle, et l'autre (fig. 2) la femelle. Nous lui donnons le nom de *friquet huppé* pour le distinguer de tous les autres oiseaux du même genre.

## V.

## LE BEAU MARQUET.

ENFIN nous croyons que l'on peut rapporter à l'espèce du friquet plutôt qu'à aucune autre, le bel oiseau représenté dans nos planches enluminées, n° 203, fig. 1, sous la dénomination de *moineau de la côte d'Afrique*, parce qu'il a été envoyé de ces contrées, et nous l'appellerons *beau marquet*, parce qu'étant d'une espèce différente de celle du friquet et de toutes les autres que nous venons d'indiquer, il mérite un nom particulier, et celui de *beau marquet* désigne qu'il est beau et bien marqué sous le ventre. Ce nom, et un coup d'œil sur la figure coloriée, suffiront pour le faire reconnoître et distinguer de tous les autres oiseaux.





*Fig 1.* LA SOULCIE .

*Fig 2.* LE GRIVELIN .

---

## 1 LA SOULCIE 2.

---

ON a souvent confondu cet oiseau, ainsi que le friquet, avec notre moineau ; cependant il est d'une autre espèce, et il diffère de l'un et de l'autre en ce qu'il est plus grand, qu'il a le bec plus fort, plutôt rouge que noir, et qu'il n'a, pour ainsi dire, aucune habitude naturelle qui lui soit commune avec le moineau. Celui-ci demeure dans les villes : la soulcie ne se plaît que dans les bois, et c'est ce qui lui a fait donner par la plupart des naturalistes le nom de *moineau de bois* ; il y niche dans des creux d'arbre, ne produit qu'une fois l'année quatre ou cinq œufs ; ils se rassemblent en troupes dès que les petits sont assez forts pour accompagner les vieux, c'est-à-dire, vers la fin de juillet. Les soulcies se réunissent donc six semaines plus tôt que les friquets ; leurs troupes sont aussi plus

<sup>1</sup> Voyez les planches enluminées, n° 225.

<sup>2</sup> En italien, *passera alpestre*, *petronia marina* ; en allemand, *grau-finck*.

nombreuses , et ils vivent constamment ensemble jusqu'au retour de la saison des amours , où chacun se sépare pour suivre sa femelle. Quoique ces oiseaux restent également et constamment dans notre climat pendant toute l'année , il paroît néanmoins qu'ils craignent le froid des pays plus septentrionaux ; car Linnæus n'en parle pas dans son énumération des oiseaux de Suède. Ils ne sont que de passage en Allemagne\* ; ils ne s'y réunissent pas en troupes , et y arrivent un à un. Enfin ce qui paroît confirmer ce que nous venons de présumer , c'est qu'on trouve assez souvent de ces oiseaux morts de froid dans des creux d'arbre lorsque l'hiver est rigoureux. Ils vivent non seulement de grains et graines de toute espèce , mais encore de mouches et d'autres insectes : ils aiment la société de leurs semblables , et les appellent dès qu'ils trouvent abondance de nourriture ; et comme ils sont presque toujours en grandes bandes , ils ne laissent pas

\* Cet oiseau n'étoit point ou presque point connu ci-devant en Lorraine ; mais depuis quelques années il y est devenu très-commun. (*Note communiquée par M. Lottinger.*)

de faire beaucoup de tort dans les terres nouvellement ensemencées. On a de la peine à les chasser ou à les détruire ; car ils participent de l'instinct et de la défiance du moineau domestique : ils reconnoissent les pièges, les gluaux, les trébuchets ; mais on les prend en grand nombre avec des filets.

---

---

# OISEAUX ÉTRANGERS

## QUI ONT RAPPORT A LA SOULCIE.

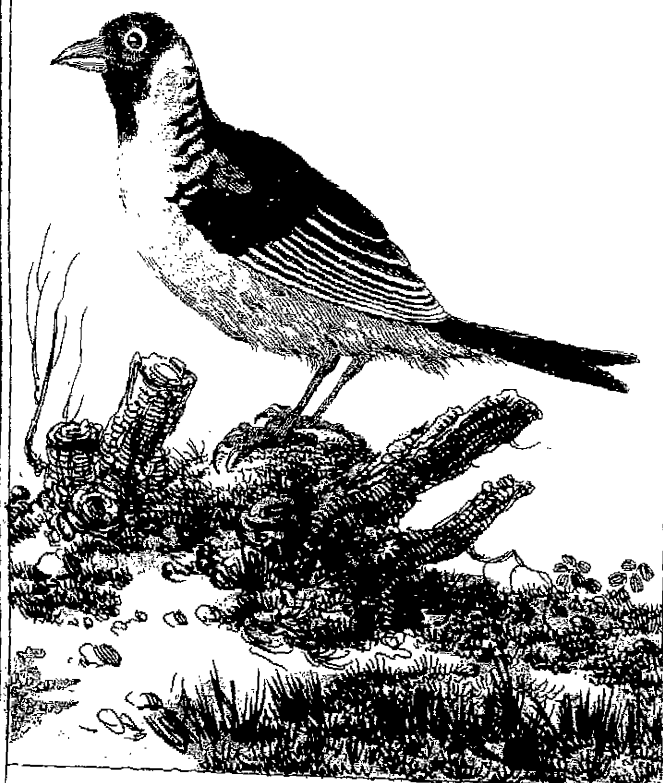
---

### I.

#### LE SOULCIET.

LA première espèce étrangère qui nous paroît voisine de celle de la soulcie, au point de n'en être qu'une variété, s'il est possible que cet oiseau ait passé d'un continent à l'autre, c'est celui qui est représenté dans nos planches enluminées, n<sup>o</sup> 223, fig. 2, sous la dénomination de *moineau du Canada*, et que nous avons appelé *le soulciet*, parce qu'il est un peu plus petit que la soulcie, comme tous les autres animaux du nouveau continent, qui sont, dans la même espèce, moins grands que ceux de l'ancien.





LE PAROARE.

J. Dauguet sc.

## II.

## LE PAROARE \*.

UN autre bel oiseau des contrées méridionales de l'Amérique qui nous paroît voisin de la soulcie , c'est celui que Marcgrave a indiqué sous le nom brésilien *tije guacu paroara* ; et comme *guacu* n'est qu'un adjectif qui veut dire *grand* , et *tije* un nom générique , nous avons adopté celui de *paroare* comme dénomination spécifique , d'autant qu'il faut conserver , le plus qu'il est possible , à chaque espèce d'animal le nom de son pays ; et c'est par cette raison que nous préférons ici le nom de *paroare* que cet oiseau porte au Brésil dans son pays natal , à celui de *cardinal dominicain* , que M. Brisson a adopté , parce qu'il a la tête rouge et le corps noir et blanc. La femelle diffère du mâle en ce que le devant de sa tête n'est pas rouge , mais d'un jaune orangé semé de points rouges.

\* Voyez les planches enluminées , n° 55, fig. 2.

Nous appellerons aussi *paroare huppé* un oiseau des mêmes continens, qui ne nous paroît être qu'une variété du paroare, et qui en diffère par une huppe ou aigrette qu'il porte sur la tête. Ce bel oiseau est représenté dans nos planches enluminées, n° 103, sous la dénomination de *cardinal dominicain huppé de la Louisiane*, parce qu'il nous a été envoyé de cette contrée de l'Amérique sous ce nom.

### I I I.

#### LE CROISSANT.

L.A troisième espèce étrangère qu'on doit rapporter à celle de la soulcie, est l'oiseau représenté dans nos planches enluminées, n° 230, fig. 1, sous la dénomination de *moineau du cap de Bonne-Espérance*, qui lui a été donnée par M. Brisson, et que nous appelons ici *croissant*, parce qu'étant d'une espèce et d'un climat différens des autres, il lui faut un nom particulier tiré de quelques uns de ses attributs. Or cet oiseau, qui, par la distribution des couleurs, ne s'éloigne pas

de notre soulcie , porte un croissant blanc qui s'étend depuis l'œil jusque dessous le cou. Ce caractère unique nous a paru suffisant pour le dénommer et le faire reconnaître.

---

---

## LE SERIN DES CANARIES <sup>1</sup>.

---

**S**I le rossignol est le chanteur des bois , le serin est le musicien de la chambre : le premier tient tout de la Nature ; le second participe à nos arts. Avec moins de force d'organe , moins d'étendue dans la voix , moins de variété dans les sons , le serin a plus d'oreille , plus de facilité d'imitation <sup>2</sup> , plus de mémoire ; et comme la différence du caractère (sur-tout dans les animaux) tient de très-près à celle qui se trouve entre leurs sens , le serin , dont l'ouïe est plus attentive , plus susceptible de recevoir et de conserver les impressions étrangères , devient aussi plus sociable , plus doux , plus familier ; il est capable de connoissance et même d'attache-

<sup>1</sup> Voyez les planches enluminées , n<sup>o</sup> 202, fig. 1.

<sup>2</sup> Un serin placé encore jeune fort près de mon bureau , y avoit pris un singulier ramage ; il contrefaisoit le bruit que l'on fait en comptant des écus. (*Note communiquée par M. Hébert, receveur général à Dijon.*)



L.E. SERIN.



ment ; ses caresses sont aimables , ses petits dépits innocens , et sa colère ne blesse ni n'offense. Ses habitudes naturelles le rapprochent encore de nous : il se nourrit de graines comme nos autres oiseaux domestiques ; on l'élève plus aisément que le rossignol , qui ne vit que de chair ou d'insectes , et qu'on ne peut nourrir que de mets préparés. Son éducation plus facile est aussi plus heureuse ; on l'élève avec plaisir , parce qu'on l'instruit avec succès ; il quitte la mélodie de son chant naturel pour se prêter à l'harmonie de nos voix et de nos instrumens ; il applaudit , il accompagne , et nous rend au-delà de ce qu'on peut lui donner. Le rossignol , plus fier de son talent , semble vouloir le conserver dans toute sa pureté ; au moins paroît-il faire assez peu de cas des nôtres : ce n'est qu'avec peine qu'on lui apprend à répéter quelques unes de nos chansons. Le serin peut parler et siffler ; le rossignol méprise la parole autant que le sifflet , et revient sans cesse à son brillant ramage. Son gosier , toujours nouveau , est un chef-d'œuvre de la Nature , auquel l'art humain ne peut rien

changer, rien ajouter ; celui du serin est un modèle de graces d'une trempe moins ferme, que nous pouvons modifier. L'un a donc bien plus de part que l'autre aux agrémens de la société : le serin chante en tout temps, il nous récréé dans les jours les plus sombres, il contribue même à notre bonheur ; car il fait l'amusement de toutes les jeunes personnes, les délices des recluses ; il charme au moins les ennuis du cloître, porte de la gaieté dans les ames innocentes et captives ; et ses petites amours, qu'on peut considérer de près en le faisant nicher, ont rappelé mille et mille fois à la tendresse des cœurs sacrifiés : c'est faire autant de bien que nos vautours savent faire de mal.

C'est dans le climat heureux des Hespérides que cet oiseau charmant semble avoir pris naissance, ou du moins avoir acquis toutes ses perfections : car nous connoissons en Italie<sup>1</sup> une espèce de serin plus petite que celle des Canaries, et en Provence une autre espèce presque aussi grande<sup>2</sup> ; toutes deux

<sup>1</sup> Voyez les planches enluminées, n° 658, fig. 2.

<sup>2</sup> *Ibidem*, fig. 1.

plus agrestes, et qu'on peut regarder comme les tiges sauvages d'une race civilisée. Ces trois oiseaux peuvent sembler ensemble dans l'état de captivité; mais, dans l'état de nature, ils paroissent se propager sans mélange, chacun dans leur climat: ils forment donc trois variétés constantes, qu'il seroit bon de désigner chacune par un nom différent, afin de ne les pas confondre. Le plus grand s'appeloit *cinit* ou *cini* dès le temps de Belon (il y a plus de deux cents ans); en Provence, on le nomme encore aujourd'hui *cini* ou *cigni*, et l'on appelle *venturon* celui d'Italie. Le *canari*, le *venturon* et le *cini* sont les noms propres que nous adopterons pour désigner ces trois variétés, et le *serin* sera le nom de l'espèce générale.

Le venturon ou serin d'Italie se trouve non seulement dans toute l'Italie, mais en Grèce, en Turquie, en Autriche, en Provence, en Languedoc, en Catalogne, et probablement dans tous les climats de cette température: néanmoins il y a des années où il est fort rare dans nos provinces méridionales, et particulièrement à Marseille. Son chant est agréable et varié: la femelle est inférieure au mâle, et

par le chant, et par le plumage<sup>1</sup>. La forme, la couleur, la voix et la nourriture du venturon et du canari sont à peu près les mêmes, à la différence seulement que le venturon a le corps sensiblement plus petit, et que son chant n'est ni si beau ni si clair.

Le cini ou serin verd de Provence, plus grand que le venturon, a aussi la voix bien plus grande; il est remarquable par ses belles couleurs, par la force de son chant, et par la variété des sons qu'il fait entendre. La femelle, un peu plus grosse que le mâle et moins chargée de plumes jaunes, ne chante pas comme lui, et ne répond, pour ainsi dire, que par monosyllabes. Il se nourrit des plus petites graines qu'il trouve à la campagne; il vit long-temps en cage, et semble se plaire à côté du chardonneret; il paroît l'écouter et en emprunter des accens qu'il emploie agréablement pour varier son ramage<sup>2</sup>. Il se


<sup>1</sup> Extrait d'un mémoire qui accompagnoit un envoi considérable d'oiseaux qui m'a été fait par M. Guys, de l'académie de Marseille, homme de lettres connu par plusieurs bons ouvrages, et particulièrement par son *Voyage de Grèce*.

<sup>2</sup> Extrait du mémoire ci-dessus cité.

trouve non seulement en Provence , mais encore en Dauphiné , dans le Lyonnais <sup>1</sup> , en Bugey , à Genève , en Suisse , en Allemagne , en Italie , en Espagne <sup>2</sup> . C'est le même oiseau qu'on connoît en Bourgogne sous le nom de *serin* . Il fait son nid sur les osiers plantés le long des rivières , et ce nid est composé de crin et de poil à l'intérieur , et de mousse au dehors . Cet oiseau , qui est assez commun aux environs de Marseille et dans nos provinces méridionales jusqu'en Bourgogne , est rare dans nos provinces septentrionales . M. Lottinger dit qu'il n'est que de passage en Lorraine .

<sup>1</sup> J'ai vu dans la campagne , en Bugey et aux environs de Lyon , des oiseaux assez semblables à des serins de Canarie : on les y appeloit *signis* ou *eignis* . J'en ai vu aussi à Genève dans des cages , et leur ramage ne me parut pas fort agréable . Je crois qu'on les appelle à Paris *serins de Suisse* . (Note donnée par M. Hébert , receveur général à Dijon.)

<sup>2</sup> On l'appelle en Catalogne , *canari de montanya* ; en Italie , *serin* ou *scarzerin* ; en Allemagne , *fædenle* ; aux environs de Vienne , *hirn-gryll* ; en Suisse , *schwederle* .



La couleur dominante du venturon, comme du cini, est d'un verd jaune sur le dessus du corps, et d'un jaune verd sur le ventre : mais le cini, plus grand que le venturon, en diffère encore par une couleur brune qui se trouve par taches longitudinales sur les côtés du corps, et par ondes au-dessus ; au lieu que, dans notre climat, la couleur ordinaire du canari est uniforme d'un jaune citron sur tout le corps et même sur le ventre. Ce n'est cependant qu'à leur extrémité que les plumes sont teintes de cette belle couleur ; elles sont blanches dans tout le reste de leur étendue. La femelle est d'un jaune plus pâle que le mâle. Mais cette couleur citron tirant plus ou moins sur le blanc, que le canari prend dans notre climat, n'est pas la couleur qu'il porte dans son pays natal, et elle varie suivant les différentes températures. « J'ai re-  
 « marqué, dit un de nos plus habiles natu-  
 « ralistes\*, que le serin des Canaries, qui  
 « devient tout blanc en France, est à Téné-  
 « riffe d'un gris presque aussi foncé que la li-  
 « notte ; ce changement de couleur provient

\* M. Adanson, *Voyage du Sénégal*, page 132.

« vraisemblablement de la froideur de notre climat ». La couleur peut varier aussi par la diversité des alimens, par la captivité, et sur-tout par les assortimens des différentes races. Dès le commencement de ce siècle, les oiseleurs comptoient déjà, dans la seule espèce des canaris, vingt-neuf variétés, toutes assez reconnoissables pour être bien indiquées\*. La tige primitive de ces vingt-neuf

\* Nous les allons tous désigner, en commençant par les plus communes, et finissant par les plus rares.

1. Le serin gris commun.
2. Le serin gris, aux duvets et aux pattes blanches, qu'on appelle *race de panachés*.
3. Le serin gris à queue blanche, *race de panachés*.
4. Le serin blond commun.
5. Le serin blond aux yeux rouges.
6. Le serin blond doré.
7. Le serin blond aux duvets, *race de panachés*.
8. Le serin blond à queue blanche, *race de panachés*.
9. Le serin jaune commun.
10. Le serin jaune aux duvets, *race de panachés*.
11. Le serin jaune à queue blanche, *race de panachés*.
12. Le serin agate commun.

variétés, c'est-à-dire, celle du pays natal ou du climat des Canaries, est le serin gris commun. Tous ceux qui sont d'autres couleurs uniformes les tiennent de la différence des climats; ceux qui ont les yeux rouges tendent

13. Le serin agate aux yeux rouges.
14. Le serin agate à queue blanche, *race de panachés.*
15. Le serin agate aux duvets, *race de panachés.*
16. Le serin isabelle commun.
17. Le serin isabelle aux yeux rouges.
18. Le serin isabelle doré.
19. Le serin isabelle aux duvets, *race de panachés.*
20. Le serin blanc aux yeux rouges.
21. Le serin panaché commun.
22. Le serin panaché aux yeux rouges.
23. Le serin panaché de blond.
24. Le serin panaché de blond aux yeux rouges.
25. Le serin panaché de noir.
26. Le serin panaché de noir jonquille aux yeux rouges.
27. Le serin panaché de noir jonquille et régulier.
28. Le serin plein (c'est-à-dire, pleinement et entièrement jaune jonquille), qui est le plus rare.
29. Le serin à huppe (ou plutôt à couronne); c'est un des plus beaux.

plus ou moins à la couleur absolument blanche, et les panachés sont des variétés plutôt factices que naturelles\*.

Indépendamment de ces différences, qui paroissent être les premières variétés de l'espèce pure du serin des Canaries, transporté dans différens climats; indépendamment de quelques races nouvelles qui ont paru depuis, il y a d'autres variétés encore plus appa-

\* Les nuances et les dispositions des couleurs varient beaucoup dans les serins panachés: il y en a qui ont du noir sur la tête, d'autres qui n'en ont point; quelques uns sont tachés irrégulièrement, et d'autres le sont très-régulièrement. Les différences de couleur ne se marquent ordinairement que sur la partie supérieure de l'oiseau: elles consistent en deux grandes plaques noires sur chaque aile, l'une en avant et l'autre en arrière, en un large croissant de même couleur posé sur le dos, tournant sa concavité vers la tête, et se joignant par ses deux cornes aux deux plaques noires antérieures des ailes. Enfin le cou est environné par-derrrière d'un demi-collier d'un gris qui paroît être une couleur composée, résultant du noir et du jaune fondus ensemble. La queue et ses couvertures sont presque blanche. (*Description des couleurs d'un canari panaché, observé avec M. de Montbeillard.*)

rentes , qui proviennent du mélange du canari avec le venturon et avec le cini ; car non seulement ces trois oiseaux peuvent s'unir et produire ensemble , mais les petits qui en résultent , et qu'on met au rang des mulets stériles , sont des métis féconds , dont les races se propagent. Il en est de même du mélange des canaris avec les tarins , les charbonnerets , les linottes , les bruants , les pinsons : on prétend même qu'ils peuvent produire avec le moineau. Ces espèces d'oiseaux , quoique très-différentes , et en apparence assez éloignées de celle des canaris , ne laissent pas de s'unir et de produire ensemble , lorsqu'on prend les précautions et les soins nécessaires pour les apparier. La première attention est de séparer les canaris de tous ceux de leur espèce , et la seconde , d'employer à ces essais la femelle plutôt que le mâle. On s'est assuré que la serine de Canarie produit avec tous les oiseaux que nous venons de nommer ; mais il n'est pas également certain que le mâle canari puisse produire avec les femelles de tous ces mêmes oiseaux \*. Le

\* Gesner rapporte qu'un oiseleur suisse ayant

tarin et le chardonneret sont les seuls sur lesquels il me paroît que la production de la femelle avec le mâle canari soit bien constatée. Voici ce que m'a écrit, à ce sujet, un de mes amis, homme aussi expérimenté que véridique :

« Il y a trente ans que j'éleve un grand  
« nombre de ces petits oiseaux, et je me suis  
« particulièrement attaché à leur éducation :  
« ainsi c'est d'après plusieurs expériences  
« et observations que je puis assurer les faits  
« suivans. Lorsqu'on veut apparier des cana-  
« ris avec des chardonnerets, il faut prendre  
« dans le nid de jeunes chardonnerets de dix  
« à douze jours, et les mettre dans des nids  
« de canaris du même âge, les nourrir en-  
« semble, et les laisser dans la même volière,  
« en accoutumant le chardonneret à la même  
« nourriture du canari. On met, pour l'or-  
« dinaire, des chardonnerets mâles avec  
« des canaris femelles; ils s'accouplent beau-  
« coup plus facilement, et réussissent aussi  
« beaucoup mieux que quand on donne aux  
voulu apparier un mâle canari avec une femelle  
*scarzerine* (cini), il vint bien des œufs, mais que  
ces œufs furent inféconds.

« serins mâles des chardonnerets femelles. Il  
 « faut cependant remarquer que la première  
 « progéniture est plus tardive , parce que le  
 « chardonneret n'entre pas sitôt en *pariage*  
 « que le canari. Au contraire, lorsqu'on unit  
 « la femelle chardonneret avec le mâle ca-  
 « nari, le *pariage* se fait plus tôt\*. Pour qu'il  
 « réussisse , il ne faut jamais lâcher le canari  
 « mâle dans des volières où il y a des canaris  
 « femelles , parce qu'il préféreroit alors ces  
 « dernières à celles du chardonneret.


« A l'égard de l'union du canari mâle avec  
 « la femelle tarin, je puis assurer qu'elle  
 « réussit très-bien : j'ai , depuis neuf ans ,  
 « dans ma volière, une femelle tarin, qui  
 « n'a pas manqué de faire trois pontes tous  
 « les ans , qui ont assez bien réussi les cinq  
 « premières années; mais elle n'a fait que  
 « deux pontes par an dans les quatre der-  
 « nières. J'ai d'autres oiseaux de cette même  
 « espèce du tarin , qui ont produit avec les  
 « canaris, sans avoir été élevés ni placés

\* Ceci prouve, comme nous le dirons dans la suite, que la femelle est moins déterminée par la Nature au sentiment d'amour, que par les desirs et les émotions que lui communique le mâle.

« séparément. On lâche pour cela simplement  
« le tarin mâle ou femelle dans une chambre  
« avec un bon nombre de canaris; on les  
« verra s'apparier dans cette chambre dans  
« le même temps que les canaris entre eux;  
« au lieu que les chardonnerets ne s'apparient  
« qu'en cage avec le canari, et qu'il faut en-  
« core qu'il n'y ait aucun oiseau de leur es-  
« pèce. Le tarin vit autant de temps que le  
« canari; il s'accoutume et mange la même  
« nourriture avec bien moins de répugnance  
« que le chardonneret.

« J'ai encore mis ensemble des linottes  
« avec des canaris: mais il faut que ce soit  
« une linotte mâle avec un canari femelle;  
« autrement il arrive très-rarement qu'ils  
« réussissent, la linotte même ne faisant pas  
« son nid, et pondant seulement quelques œufs  
« dans le panier, lesquels, pour l'ordinaire,  
« sont clairs. J'en ai vu l'expérience, parce  
« que j'ai fait couver ces œufs par des fe-  
« melles canaris, et à plusieurs fois, sans au-  
« cun produit.

« Les pinsons et les bruants sont très-dif-  
« ficiles à unir avec les canaris: j'ai laissé  
« trois ans une femelle bruant avec un mâle



« canari ; elle n'a pondu que des œufs clairs.  
 « Il en est de même de la femelle pinson ;  
 « mais le pinson et le bruant mâles avec la  
 « femelle canari ont produit quelques œufs  
 « féconds. »

Il résulte de ces faits et de quelques autres que j'ai recueillis , qu'il n'y a dans tous ces oiseaux que le tarin dont le mâle et la femelle produisent également avec le mâle ou la femelle du serin des Canaries : cette femelle produit aussi assez facilement avec le chardonneret , un peu moins aisément avec le mâle linotte ; enfin elle peut produire , quoique plus difficilement , avec les mâles pinsons , bruants et moineaux , tandis que le serin mâle ne peut féconder aucune de ces dernières femelles. La nature est donc plus ambiguë et moins constante , et le type de l'espèce moins ferme dans la femelle que dans le mâle : celui-ci en est le vrai modèle ; la femelle en est beaucoup plus forte que celle de la femelle , qui se prête à des modifications diverses , et même subit des altérations par le mélange des espèces étrangères. Dans le petit nombre d'expériences que j'ai pu faire sur le mélange de quelques espèces voisines


d'animaux quadrupèdes , j'ai vu que la brebis produit aisément avec le bouc , et que le bœuf ne produit point avec la chèvre. On m'a assuré qu'il y avoit exemple de la production du cerf avec la vache , tandis que le taureau ne s'est jamais joint à la biche ; la jument produit plus aisément avec l'âne que le cheval avec l'ânesse ; et en général , les races tiennent toujours plus du mâle que de la femelle. Ces faits s'accordent avec ceux que nous venons de rapporter au sujet du mélange des oiseaux. On voit que la femelle canari peut produire avec le venturon , le cini , le tarin , le chardonneret , la linotte , le pinson , le bruant et le moineau ; tandis que le mâle canari ne produit aisément qu'avec la femelle du tarin , difficilement avec celle du chardonneret , et point avec les autres. On peut donc en conclure que la femelle appartient moins rigoureusement à son espèce que le mâle , et qu'en général c'est par les femelles que se tiennent de plus près les espèces voisines. Il est bien évident que la serine approche beaucoup plus que le serin de l'espèce du bruant , de la linotte , du pinson et du moineau , puisqu'elle s'unit et produit avec

tous , tandis que son mâle ne veut s'unir ni produire avec aucune femelle de ces mêmes espèces. Je dis, ne veut, car ici la volonté peut faire beaucoup plus qu'on ne pense ; et peut-être n'est-ce que faute d'une volonté ferme que les femelles se laissent subjuguier, et souffrent des recherches étrangères et des unions disparates. Quoi qu'il en soit, on peut, en examinant les résultats du mélange de ces différens oiseaux , tirer des inductions qui s'accordent avec tout ce que j'ai dit au sujet de la génération des animaux et de leur développement. Comme cet objet est important, j'ai cru devoir donner ici les principaux résultats du mélange des canaris , soit entre eux , soit avec les espèces que nous venons de citer.

La première variété qui paroît constituer deux races distinctes dans l'espèce du canari, est composée des canaris panachés et de ceux qui ne le sont pas. Les blancs ne sont jamais panachés , non plus que les jaunes citron ; seulement, lorsque ces derniers ont quatre ou cinq ans, l'extrémité des ailes et la queue deviennent blanches. Les gris ne sont pas d'une seule couleur grise ; il y a sur le même

oiseau des plumes plus ou moins grises ; et dans un nombre de ces oiseaux gris , il s'en trouve d'un gris plus clair , plus foncé , plus brun et plus noir. Les agate sont de couleur uniforme ; seulement il y en a dont la couleur agate est plus claire et plus foncée. Les isabelles sont plus semblables ; leur couleur ventre-de-biche est constante et toujours uniforme , soit sur le même oiseau , soit dans plusieurs individus. Dans les panachés , les jaune jonquille sont panachés de noirâtre ; ils ont ordinairement du noir sur la tête. Il y a des canaris panachés dans toutes les couleurs simples que nous avons indiquées ; mais ce sont les jaune jonquille qui sont le plus panachés de noir.

Lorsque l'on apparie des canaris de couleur uniforme , les petits qui en proviennent sont de la même couleur. Un mâle gris et une femelle grise ne produiront ordinairement que des oiseaux gris : il en est de même des isabelles , des blonds , des blancs , des jaunes , des agate ; tous produisent leurs semblables en couleur. Mais si l'on mêle ces différentes couleurs en donnant , par exemple , une femelle blonde à un mâle gris , ou une



femelle grise à un mâle blond , et ainsi dans toutes les autres combinaisons , on aura des oiseaux qui seront plus beaux que ceux des races de même couleur ; et comme ce nombre de combinaisons de races que l'on peut croiser , est presque inépuisable , on peut encore tous les jours amener à la lumière des nuances et des variétés qui n'ont pas encore paru. Les mélanges qu'on peut faire des canaris panachés avec ceux de couleur uniforme , augmentent encore de plusieurs milliers de combinaisons les résultats que l'on doit en attendre ; et les variétés de l'espèce peuvent être multipliées , pour ainsi dire , à l'infini. Il arrive même assez souvent que , sans employer des oiseaux panachés , on a de très-beaux petits oiseaux bien panachés , qui ne doivent leur beauté qu'au mélange des couleurs différentes de leurs pères et mères , ou à leurs ascendans , dont quelques uns , du côté paternel ou maternel , étoient panachés.

A l'égard du mélange des autres espèces avec celle du canari , voici les observations que j'ai pu recueillir. De tous les serins , le cini , ou serin verd , est celui qui a la voix la plus forte , et qui paroît être le plus

vigoureux, le plus ardent pour la propagation : il peut suffire à trois femelles canaris ; il leur porte à manger sur leurs nids, ainsi qu'à leurs petits. Le tarin et le chardonneret ne sont ni si vigoureux ni si vigilans, et une seule femelle canari suffit à leurs besoins.

Les oiseaux qui proviennent des mélanges du cini, du tarin et du chardonneret avec une serine, sont ordinairement plus forts que les canaris : ils chantent plus long-temps, et leur voix, très-sonore, est plus forte ; mais ils apprennent plus difficilement : la plupart ne sifflent jamais qu'imparfaitement, et il est rare d'en trouver qui puissent répéter un seul air sans y manquer.

Lorsqu'on veut se procurer des oiseaux par le mélange du chardonneret avec la serine de Canarie, il faut que le chardonneret ait deux ans, et la serine un an, parce qu'elle est plus précoce, et, pour l'ordinaire, ils réussissent mieux quand on a pris la précaution de les élever ensemble : néanmoins cela n'est pas absolument nécessaire, et l'auteur du *Traité des serins* se trompe en assurant qu'il ne faut pas que la serine se soit auparavant accouplée avec un mâle de son espèce, que

cela l'empêcheroit de recevoir les mâles d'une  
 autre espèce. Voici un fait tout opposé. « Il  
 « m'est arrivé, dit le P. Bougot, de mettre  
 « ensemble douze canaris, quatre mâles et  
 « huit femelles; du mouron de mauvaise  
 « qualité fit mourir trois de ces mâles, et  
 « toutes les femelles perdirent leur première  
 « ponte. Je m'avisai de substituer aux trois  
 « mâles morts trois chardonnerets mâles pris  
 « dans un battant. Je les lâchai dans la vo-  
 « lière au commencement de mai; sur la fin de  
 « juillet, j'eus deux nids de petits mulets qui  
 « réussirent on ne peut pas mieux, et, l'an-  
 « née suivante, j'ai eu trois pontes de chaque  
 « chardonneret mâle avec les femelles cana-  
 « ris. Les femelles canaris ne produisent or-  
 « dinairement avec le chardonneret que de-  
 « puis l'âge d'un an jusqu'à quatre, tandis  
 « qu'avec leurs mâles naturels, elles pro-  
 « duisent jusqu'à huit ou neuf ans d'âge; il  
 « n'y a que la femelle comme une panachée qui  
 « produise au-delà de l'âge de quatre ans avec  
 « le chardonneret. Au reste, il ne faut jamais  
 « lâcher le chardonneret dans une volière,  
 « parce qu'il détruit les nids et casse les œufs  
 « des autres oiseaux ». On voit que les serines,

quoiqu'accoutumées aux mâles de leur espèce, ne laissent pas de se prêter à la recherche des chardonnerets, et ne s'en unissent pas moins avec eux ; leur union est même aussi féconde qu'avec leurs mâles naturels, puisqu'elles font trois pontes dans un an avec le chardonneret. Il n'en est pas de même de l'union du mâle linotte avec la serine ; il n'y a pour l'ordinaire qu'une seule ponte, et très-rarement deux, dans l'année.

Ces oiseaux bâtards qui proviennent du mélange des canaris avec les tarins, les chardonnerets, etc. ne sont pas des mulets stériles, mais des métis féconds, qui peuvent s'unir et produire non seulement avec leurs races maternelle ou paternelle, mais même reproduire entre eux des individus féconds, dont les variétés peuvent aussi se mêler et se perpétuer. Mais il faut convenir que le produit de la génération dans ces métis n'est pas aussi certain ni aussi nombreux, à beaucoup près, que dans les espèces pures ; ces métis ne font ordinairement qu'une ponte par an, et rarement deux : souvent les œufs sont clairs, et la production réelle dépend de plusieurs petites circonstances qu'il n'est pas

possible de reconnoître et moins encore d'indiquer précisément. On prétend que parmi ces métis il se trouve toujours beaucoup plus de mâles que de femelles. « Une femelle « de canari et un chardonneret, dit le P. Bougot, m'ont, dans la même année, produit « en trois pontes dix-neuf œufs, qui tous ont « réussi. Dans ces dix-neuf petits mulets, il « n'y avoit que trois femelles sur seize mâles ». Il seroit bon de constater ce fait par des observations réitérées. Dans les espèces pures de plusieurs oiseaux, comme dans celle de la perdrix, on a remarqué qu'il y a aussi plus de mâles que de femelles. La même observation a été faite sur l'espèce humaine; il naît environ dix-sept garçons sur seize filles dans nos climats. On ignore quelle est la proportion du nombre des mâles et de celui des femelles dans l'espèce de la perdrix; on sait seulement que les mâles sont en plus grand nombre, parce qu'il y a toujours des *bourdons* vacans dans le temps du *pariage*: mais il n'est pas à présumer que, dans aucune espèce pure, le nombre des mâles excède celui des femelles, autant que seize excède trois, c'est-à-dire, autant que dans l'espèce

mêlée de la serine et du chardonneret ; j'ai ouï dire seulement qu'il se trouvoit de même plus de femelles que de mâles dans le nombre des mulets qui proviennent de l'âne et de la jument : mais je n'ai pu me procurer sur cela des informations assez exactes pour qu'on doive y compter. Il s'agiroit donc (et cela seroit assez facile) de déterminer par des observations combien il naît de mâles et combien de femelles dans l'espèce pure du canari, et voir ensuite si le nombre des mâles est encore beaucoup plus grand dans les mé-tis qui proviennent des espèces mêlées du chardonneret et de la serine. La raison qui me porte à le croire, c'est qu'en général le mâle influe plus que la femelle sur la force et la qualité des races. Au reste, ces oiseaux mé-tis, qui sont plus forts et qui ont la voix plus perçante, l'haleine plus longue que les canaris de l'espèce pure, vivent aussi plus long-temps : mais il y a une observation constante qui porte sur les uns et sur les autres ; c'est que plus ils travaillent à la propagation, et plus ils abrègent leur vie. Un serin mâle, élevé seul et sans communication avec une femelle, vivra communément treize ou qua-

torze ans ; un métis provenant du chardonneret , traité de même , vit dix-huit et même dix-neuf ans ; un métis provenant du tarin , et également privé de femelles , vivra quinze ou seize ans , tandis que le serin mâle auquel on donne une femelle ou plusieurs , ne vit guère que dix ou onze ans , le métis tarin onze ou douze ans , et le métis chardonneret quatorze ou quinze : encore faut-il avoir l'attention de les séparer tous de leurs femelles après les pontes , c'est-à-dire , depuis le mois d'août jusqu'au mois de mars ; sans cela , leur passion les use , et leur vie se raccourcit encore de deux ou trois années.

A ces remarques particulières , qui toutes sont intéressantes , je dois ajouter une observation générale plus importante , et qui peut encore donner quelques lumières sur la génération des animaux et sur le développement de leurs différentes parties. L'on a constamment observé en mêlant les canaris , soit entre eux , soit avec des oiseaux étrangers , que les métis provenus de ces mélanges ressemblent à leur père par la tête , la queue , les jambes , et à leur mère par le reste du corps. On peut faire la même observation

sur les mulets quadrupèdes; ceux qui viennent de l'âne et de la jument ont le corps aussi gros que leur mère, et tiennent du père les oreilles, la queue, la sécheresse des jambes. Il paroît donc que dans le mélange des deux liqueurs séminales, quelque intime qu'on doive le supposer pour l'accomplissement de la génération, les molécules organiques fournies par la femelle occupent le centre de cette sphère vivante qui s'accroît dans toutes les dimensions, et que les molécules données par le mâle environnent celles de la femelle, de manière que l'enveloppe et les extrémités du corps appartiennent plus au père qu'à la mère. La peau, le poil et les couleurs, qu'on doit aussi regarder comme faisant partie extérieure du corps, tiennent plus du côté paternel que du côté maternel. Plusieurs métis que j'ai obtenus en donnant un bouc à des brebis, avoient tous, au lieu de laine, le poil rude de leur père. Dans l'espèce humaine, on peut de même remarquer que communément le fils ressemble plus à son père qu'à sa mère par les jambes, les pieds, les mains, l'écriture, la quantité et la couleur des cheveux, la qualité de la peau, la grosseur de la tête;

et dans les mulâtres qui proviennent d'un blanc et d'une négresse, la teinte de noir est plus diminuée que dans ceux qui viennent d'un nègre et d'une blanche. Tout cela semble prouver que, dans l'établissement local des molécules organiques fournies par les deux sexes, celles du mâle surmontent et enveloppent celles de la femelle, lesquelles forment le premier point d'appui, et, pour ainsi dire, le noyau de l'être qui s'organise, et que, malgré la pénétration et le mélange intime de ces molécules, il en reste plus de masculines à la surface, et plus de féminines à l'intérieur; ce qui paroît naturel, puisque ce sont les premières qui vont chercher les secondes: d'où il résulte que, dans le développement du corps, les membres doivent tenir plus du père que de la mère, et le corps doit tenir plus de la mère que du père.

Et comme en général la beauté des espèces ne se perfectionne et ne peut même se maintenir qu'en croisant les races, et qu'en même temps la noblesse de la figure, la force et la vigueur du corps, dépendent presque en entier de la bonne proportion des membres, ce n'est que par les mâles qu'on peut anoblir

ou relever les races dans l'homme et dans les animaux : de grandes et belles jumens avec de vilains petits chevaux ne produiront jamais que des poulains mal faits , tandis qu'un beau cheval avec une jument , quoique laide , produira de très-beaux chevaux , et d'autant plus beaux que les races du père et de la mère seront plus éloignées , plus étrangères l'une à l'autre. Il en est de même des moutons ; ce n'est qu'avec des beliers étrangers qu'on peut en relever les races , et jamais une belle brebis avec un petit belier commun ne produira que des agneaux tout aussi communs. Il me resteroit plusieurs choses à dire sur cette matière importante ; mais ici ce seroit se trop écarter de notre sujet , dont néanmoins l'objet le plus intéressant , le plus utile pour l'histoire de la Nature , seroit l'exposition de toutes les observations qu'on a déjà faites et que l'on pourroit faire encore sur le mélange des animaux. Comme beaucoup de gens s'occupent ou s'amuse de la multiplication des serins , et qu'elle se fait en peu de temps , on peut aisément tenter un grand nombre d'expériences sur leurs mélanges avec des oiseaux différens , ainsi

que sur les produits ultérieurs de ces mélanges. Je suis persuadé que, par la réunion de toutes ces observations, et leur comparaison avec celles qui ont été faites sur les animaux et sur l'homme, on parviendrait à déterminer peut-être assez précisément l'influence, la puissance effective du mâle dans la génération, relativement à celle de la femelle, et par conséquent désigner les rapports généraux par lesquels on pourroit presumer que tel mâle convient ou disconvient à telle ou telle femelle, etc.

Néanmoins il est vrai que, dans les animaux comme dans l'homme, et même dans nos petits oiseaux, la disconvenance du caractère, ou, si l'on veut, la différence des qualités morales, nuit souvent à la convenance des qualités physiques. Si quelque chose peut prouver que le caractère est une impression bonne ou mauvaise donnée par la Nature, et dont l'éducation ne peut changer les traits, c'est l'exemple de nos serins. « Ils sont presque tous, dit M. Hervieux, « différens les uns des autres par leurs inclinations ; il y a des mâles d'un tempérament toujours triste, rêveurs, pour ainsi

« dire, et presque toujours bouffis, chantant  
« rarement et ne chantant que d'un ton lu-  
« gubre. .... qui sont des temps infinis à ap-  
« prendre, et ne savent jamais que très-im-  
« parfaitement ce qu'on leur a montré; et le  
« peu qu'ils savent, ils l'oublient aisément...  
« Ces mêmes serins sont souvent d'un natu-  
« rel si mal-propre, qu'ils ont toujours les  
« pattes et la queue sales. Ils ne peuvent  
« plaire à leur femelle, qu'ils ne réjouissent  
« jamais par leur chant, même dans le  
« temps que ses petits viennent d'éclore; et  
« d'ordinaire ces petits ne valent pas mieux  
« que leur père..... Il y a d'autres serins qui  
« sont si mauvais, qu'ils tuent la femelle  
« qu'on leur donne, et qu'il n'y a d'autre  
« moyen de les dompter qu'en leur en don-  
« nant deux : elles se réuniront pour leur  
« défense commune; et l'ayant d'abord vain-  
« cu par la force, elles le vaincront ensuite  
« par l'amour. Il y en a d'autres d'une incli-  
« nation si barbare, qu'ils cassent et mangent  
« les œufs lorsque la femelle les a pondus ;  
« ou si ce père dénaturé les laisse couver, à  
« peine les petits sont-ils éclos, qu'il les sai-  
« sit avec le bec, les traîne dans la cabane et

« les tue\* ». D'autres, qui sont sauvages, farouches, indépendans, qui ne veulent être ni touchés ni caressés, qu'il faut laisser tranquilles, et qu'on ne peut gouverner ni traiter comme les autres : pour peu qu'on se mêle de leur ménage, ils refusent de produire ; il ne faut ni toucher à leur cabane ni leur ôter les œufs, et ce n'est qu'en les laissant vivre à leur fantaisie qu'ils s'uniront et produiront. Il y en a d'autres enfin qui sont très-paresseux : par exemple, les

\* Il y a des mâles d'un tempérament foible, indifférens pour les femelles, toujours malades après la nichée. Il ne faut pas les apparier ; car j'ai remarqué que les petits leur ressemblent. Il y en a d'autres si pétulans, qu'ils battent leur femelle pour la faire sortir du nid, et l'empêchent de couvrir : ceux-ci sont les plus robustes, les meilleurs pour le chant, et souvent les plus beaux pour le plumage et les plus familiers ; d'autres cassent les œufs et tuent leurs petits pour jouir plutôt de leur femelle ; d'autres ont une sympathie singulière, qui a l'air du choix et d'une préférence marquée. Un mâle mis avec vingt femelles en choisit une ou deux, qu'il suit par-tout, qu'il *embecque*, et auxquelles il demeure constamment attaché sans se soucier des autres. Ceux-ci sont de bon naturel, et le communiquent à leur progéniture. D'autres ne sympa-

gris ne font presque jamais de nid ; il faut que celui qui les soigne fasse leur nid pour eux , etc. Tous ces caractères sont , comme l'on voit , très-distincts entre eux , et très-différens de celui de nos serins favoris , toujours gais , toujours chantans , si familiers , si aimables , si bons maris , si bons pères , et en tout d'un caractère si doux , d'un naturel si heureux , qu'ils sont susceptibles de toutes les bonnes impressions , et doués des meilleures inclinations ; ils récréent sans cesse thisent avec aucune femelle , et demeurent inactifs et stériles. On trouve dans les femelles , comme dans les mâles , la même différence pour le caractère et pour le tempérament. Les femelles jonquille sont les plus douces ; les agate sont remplies de fantaisies , et souvent quittent leurs petits pour se donner au mâle ; les femelles panachées sont assidues sur leurs œufs , et bonnes à leurs petits. Mais les mâles panachés étant les plus ardents de tous les canaris , ont besoin de deux et même de trois femelles , si l'on veut les empêcher de les chasser du nid et de casser les œufs ; ceux qui sont entièrement jonquille ont à peu près la même pétulance , et il leur faut aussi deux ou trois femelles ; les mâles agate sont les plus foibles , et les femelles de cette race meurent assez souvent sur les œufs.

*(Note communiquée par le R. P. Bougot.)*

leur femelle par leur chant ; ils la soulagent dans la pénible assiduité de couver ; ils l'invitent à changer de situation , à leur céder la place , et couvent eux-mêmes tous les jours pendant quelques heures ; ils nourrissent aussi leurs petits , et enfin ils apprennent tout ce qu'on veut leur montrer. C'est par ceux-ci seuls qu'on doit juger l'espèce , et je n'ai fait mention des autres que pour démontrer que le caractère , même dans les animaux , vient de la Nature , et n'appartient pas à l'éducation.

Au reste , le mauvais naturel apparent qui leur fait casser les œufs et tuer leurs petits , vient souvent de leur tempérament et de leur trop grande pétulance en amour ; c'est pour jouir de leur femelle plus pleinement et plus souvent , qu'ils la chassent du nid et lui ravissent les plus chers objets de son affection : aussi la meilleure manière de faire nicher ces oiseaux n'est pas de les séparer et de les mettre en cabane ; il vaut beaucoup mieux leur donner une chambre bien exposée au soleil et au levant d'hiver ; ils s'y plaisent davantage et y multiplient mieux ; car s'ils sont en cage ou en cabane avec une seule femelle , ils lui.

casseront ses œufs pour en jouir de nouveau : dans la chambre , au contraire , où il doit y avoir plus de femelles que de mâles , ils en chercheront une autre , et laisseront la première couver tranquillement. D'ailleurs les mâles , par jalousie , ne laissent pas de se donner entre eux de fortes distractions ; et lorsqu'ils en voient un trop ardent tourmenter sa femelle et vouloir casser les œufs , ils le battent assez pour amortir ses desirs.

On leur donnera , pour faire les nids , de la charpie de linge fin , de la bourre de vache ou de cerf qui n'ait pas été employée à d'autres usages , de la mousse , et du petit foin sec et très-menu. Les chardonnerets et les tarins qu'on met avec les serines lorsqu'on veut se procurer des métis , emploient le petit foin et la mousse de préférence ; mais les serins se servent plutôt de la bourre et de la charpie. Il faut qu'elle soit bien hachée , crainte qu'ils n'enlèvent les œufs avec cette espèce de filasse qui s'embarrasseroit dans leurs pieds.

Pour les nourrir , on établit dans la chambre une trémie percée tout alentour , de manière qu'ils puissent y passer la tête ; on mettra

dans cette trémie une portion du mélange suivant : trois pintes de navette, deux d'avoine, deux de millet, et enfin une pinte de chènevis, et tous les douze ou treize jours on regarnira la trémie, prenant garde que toutes ces graines soient bien nettes et bien vannées. Voilà leur nourriture tant qu'ils n'ont que des œufs : mais la veille que les petits doivent éclore, on leur donnera un échaudé sec et pétri sans sel, qu'on leur laissera jusqu'à ce qu'il soit mangé ; après quoi on leur donnera des œufs cuits durs ; un seul œuf dur s'il n'y a que deux mâles et quatre femelles, deux œufs s'il y a quatre mâles et huit femelles, et ainsi à proportion du nombre : on ne leur donnera ni salade ni verdure pendant qu'ils nourrissent ; cela affoibliroit beaucoup les petits. Mais, pour varier un peu leurs alimens et les réjouir par un nouveau mets, vous leur donnerez tous les trois jours, sur une assiette, au lieu de l'échaudé, un morceau de pain blanc trempé dans l'eau et pressé dans la main ; ce pain, qu'on ne leur donnera qu'un seul jour sur trois, étant pour ces oiseaux une nourriture moins substantielle que l'échaudé, les empê-

chera de devenir trop gras pendant leur ponte. On fera bien aussi de leur fournir, dans le même temps, quelques graines d'alpiste, et seulement tous les deux jours, crainte de les trop échauffer : le biscuit sucré produit ordinairement cet effet, qui est suivi d'un autre encore plus préjudiciable ; c'est qu'étant nourris de biscuit, ils font souvent des œufs clairs ou des petits foibles et trop délicats. Lorsqu'ils auront des petits, on leur fera tous les jours bouillir de la navette, afin d'en ôter l'âcreté. « Une longue expérience, « dit le P. Bougot, m'a appris que cette nour-  
« riture est celle qui leur convient le mieux, « quoi qu'en disent tous les auteurs qui ont « écrit sur les canaris. »

Après leur ponte, il faut leur donner du plantain et de la graine de laitue pour les purger ; mais il faut en même temps ôter tous les jeunes oiseaux, qui s'affoibliroient beaucoup par cette nourriture, qu'on ne doit fournir que pendant deux jours aux pères et mères. Quand vous voudrez élever des serins à la brochette, il ne faudra pas, comme le conseillent la plupart des oiseleurs, les laisser à leur mère jusqu'au onzième ou douzième

jour ; il vaut mieux lui ôter ses petits dès le huitième jour : on les enlèvera avec le nid, et on ne lui laissera que le panier. On préparera d'avance la nourriture de ces petits ; c'est une pâtée composée de navette bouillie, d'un jaune d'œuf et de mie d'échaudé, mêlée et pétrie avec un peu d'eau, dont on leur donnera des becquées toutes les deux heures. Il ne faut pas que cette pâtée soit trop liquide, et l'on doit, crainte qu'elle ne s'aigrisse, la renouveler chaque jour, jusqu'à ce que les petits mangent seuls.

Dans ces oiseaux captifs, la production n'est pas aussi constante, mais paroît néanmoins plus nombreuse qu'elle ne le seroit probablement dans leur état de liberté ; car il y a quelques femelles qui font quatre et même cinq pontes par an, chacune de quatre, cinq, six et quelquefois sept œufs : communément elles font trois pontes, et la mue les empêche d'en faire davantage. Il y a néanmoins des femelles qui couvent pendant la mue, pourvu que leur ponte soit commencée avant ce temps. Les oiseaux de la même nichée ne muent pas tous en même temps : les plus foibles sont les premiers qui subissent

ce changement d'état ; les plus forts ne muent souvent que plus d'un mois après. La mue des serins jonquille est plus longue et ordinairement plus funeste que celle des autres. Ces femelles jonquille ne font que trois pontes de trois œufs chacune. Les blonds mâles et femelles sont trop délicats , et leur nichée réussit rarement. Les isabelles ont quelque répugnance à s'apparier ensemble : le mâle prend rarement , dans une grande volière, une femelle isabelle , et ce n'est qu'en les mettant tous deux en cage qu'ils se déterminent à s'unir. Les blancs en général sont bons à tout ; ils couvent, nichent et produisent aussi bien et mieux qu'aucun des autres , et les blancs panachés sont aussi les plus forts de tous.

Malgré ces différences dans le naturel , le tempérament , et dans le nombre de la production de ces oiseaux , le temps de l'incubation est le même ; tous couvent également treize jours ; et lorsqu'il y a un jour de plus ou de moins , cela paroît venir de quelque circonstance particulière. Le froid retarde l'exclusion des petits , et le chaud l'accélère : aussi arrive-t-il souvent que la première

couvée, qui se trouve au mois d'avril, dure treize jours et demi, ou quatorze jours au lieu de treize, si l'air est alors plus froid que tempéré; et au contraire dans la troisième couvée, qui se fait pendant les grandes chaleurs du mois de juillet ou d'août, il arrive quelquefois que les petits sortent de l'œuf au bout de douze jours et demi, ou même douze jours. On fera bien de séparer les mauvais œufs des bons; mais pour les reconnoître d'une manière sûre, il faut attendre qu'ils aient été couvés pendant huit ou neuf jours: on prend doucement chaque œuf par les deux bouts, crainte de les casser; on les mire au grand jour ou à la lumière d'une chandelle, et l'on rejette tous ceux qui sont clairs: ils ne feroient que fatiguer la femelle si on les lui laissoit. En triant ainsi les œufs clairs, on peut assez souvent de trois couvées n'en faire que deux; la troisième femelle se trouvera libre, et travaillera bientôt à une seconde nichée\*. Une pratique fort recommandée par

\* Lorsqu'on distribue les œufs d'une femelle à d'autres, il faut qu'ils soient tous bons: les femelles panachées auxquelles on donneroit des œufs clairs ou mauvais, ne manqueroient pas de les jeter elles-

Les oiseleurs , c'est d'enlever les œufs à la femelle à mesure qu'elle les pond, et de leur substituer des œufs d'ivoire , afin que tous les œufs puissent éclore en même temps ; on attend le dernier œuf avant de rendre les autres à la femelle et de lui ôter ceux d'ivoire. D'ordinaire le moment de la ponte est à six ou sept heures du matin ; on prétend que , quand elle retarde seulement d'une heure , c'est que la femelle est malade : la ponte se fait ainsi successivement \*. Il est

mêmes hors du nid au lieu de les couvrir ; et lorsque le nid est trop profond pour qu'elles puissent les faire couler à terre , elles ne cessent de les becqueter jusqu'à ce qu'ils soient cassés ; ce qui gâte les autres œufs , et souvent infecte le nid et fait avorter la couvée entière. Les femelles d'autres couleurs couvrent les œufs clairs qu'on leur donne. (*Note du R. P. Bougot.*)

\* La ponte se fait toujours à la même heure , si la femelle est dans le même état de santé ; cependant il faut faire une exception pour le dernier œuf , qui est ordinairement retardé de quelques heures et quelquefois d'un jour. Ce dernier œuf est constamment plus petit que les autres , et l'on m'a assuré que le petit qui provient de ce dernier œuf est toujours un mâle. Il seroit bon de constater ce fait singulier.

donc aisé de se saisir des œufs à mesure qu'ils sont produits. Néanmoins cette pratique, qui est plutôt relative à la commodité de l'homme qu'à celle de l'oiseau, est contraire au procédé de la Nature; elle fait subir à la mère une plus grande déperdition de chaleur, et la surcharge tout à la fois de cinq ou six petits, qui, venant tous ensemble, l'inquiètent plus qu'ils ne la réjouissent, tandis qu'en les voyant éclore successivement les uns après les autres, ses plaisirs se multiplient et soutiennent ses forces et son courage: aussi des oiseleurs très-intelligens m'ont assuré qu'en n'ôtant pas les œufs à la femelle, et les laissant éclore successivement, ils avoient toujours mieux réussi que par cette substitution des œufs d'ivoire.

Au reste, nous devons dire qu'en général les pratiques trop recherchées, et les soins scrupuleux que nos écrivains conseillent de donner à l'éducation de ces oiseaux, sont plus nuisibles qu'utiles; il faut, autant qu'il est possible, se rapprocher en tout de la Nature. Dans leur pays natal, les serins se tiennent sur les bords des petits ruisseaux ou des ravines humides; il ne faut donc

jamais les laisser manquer d'eau , tant pour boire que pour se baigner. Comme ils sont originaires d'un climat très-doux , il faut les mettre à l'abri de la rigueur de l'hiver : il paroît même qu'étant déjà assez anciennement naturalisés en France , ils se sont habitués au froid de notre pays ; car on peut les conserver en les logeant dans une chambre sans feu , dont il n'est pas même nécessaire que la fenêtre soit vitrée ; une grille maillée pour les empêcher de fuir suffira : je connois plusieurs oiseleurs qui m'ont assuré qu'en les traitant ainsi , on en perd moins que quand on les tient dans des chambres échauffées par le feu. Il en est de même de la nourriture ; on pourroit la rendre plus simple , et peut-être ils ne s'en porteroient que mieux\* . Une

\* J'ai souvent éprouvé par moi-même , et par d'autres qui se piquoient de suivre à la lettre et dans toute leur étendue les pratiques prescrites par les auteurs , que souvent le trop de soins et d'attentions fait périr ces oiseaux. Une nourriture réglée de navette et de millet ; de l'eau d'un jour à l'autre en hiver , et d'une ou deux fois par jour en été ; du seneçon , lorsqu'il en est , une fois le mois : du mouron dans le temps de la mue ; au lieu de sucre , de l'avoine battue et du blé de Turquie , et sur-tout

attention qui paroît plus nécessaire qu'aucune autre, c'est de ne jamais presser le temps de la première nichée : on a coutume de permettre à ces oiseaux de s'unir vers le 20 ou le 25 de mars, et l'on feroit mieux d'attendre le 12 ou le 15 d'avril ; car, lorsqu'on les met ensemble dans un temps encore froid, ils se dégoûtent souvent l'un de l'autre ; et si par hasard les femelles font des œufs, elles les abandonnent, à moins que la saison ne devienne plus chaude : on perd donc une nichée toute entière, en voulant avancer le temps de la première.

Les jeunes serins sont différens des vieux, tant par les couleurs du plumage, que par

une grande propreté : c'est à quoi je me réduis depuis la fatale expérience que j'ai faite des leçons des autres. (*Petit Traité de la nichée des canaris, communiqué par M. Batteau, avocat à Dijon.*)

Je crois qu'il pourroit y avoir ici une petite erreur. Tous les oiseleurs que j'ai consultés m'ont dit qu'il falloit bien se garder de donner aux serins du mouron dans la mue, et que cette nourriture, trop rafraîchissante, prolongeoit la durée de ce mauvais état de santé. Les autres conseils que donne ici M. Batteau me paroissent bien fondés.

quelques autres caractères. « Un jeune serin  
 « de l'année , observé le 13 septembre 1772\*,  
 « avoit la tête, le cou, le dos et les plumes  
 « des ailes noirâtres, excepté les quatre pre-  
 « mières plumes de l'aile gauche et les six pre-  
 « mières plumes de l'aile droite qui étoient  
 « blanchâtres; le croupion, les couvertures  
 « des ailes, la queue qui n'étoit, pas encore  
 « entièrement formée, et le dessous du corps,  
 « étoient aussi de couleur blanchâtre, et il  
 « n'y avoit pas encore de plumes sur le ventre  
 « depuis le *sternum* jusqu'à l'*anus*. Ce jeune  
 « oiseau avoit le bec inférieur rentrant dans  
 « le bec supérieur, qui étoit assez gros et un  
 « peu crochu ». A mesure que l'oiseau avance  
 en âge, la disposition et les nuances de cou-  
 leur changent; on distingue les vieux des  
 jeunes par la force, la couleur et le chant :  
 les vieux ont constamment les couleurs plus  
 foncées et plus vives que les jeunes; leurs  
 pattes sont plus rudes et tirant sur le noir,  
 s'ils sont de la race grise; ils ont aussi les  
 ongles plus gros et plus longs que les jeunes.  
 La femelle ressemble quelquefois si fort au

\* Note communiquée par M. Gueneau de Mont-  
 heillard.

mâle, qu'il n'est pas aisé de les distinguer au premier coup d'œil : cependant le mâle a toujours les couleurs plus fortes que la femelle, la tête un peu plus grosse et plus longue, les tempes d'un jaune plus orangé, et sous le bec une espèce de flamme jaune, qui descend plus bas que sous le bec de la femelle; il a aussi les jambes plus longues; enfin il commence à gazouiller presque aussitôt qu'il mange seul. Il est vrai qu'il y a des femelles qui, dans ce premier âge, gazouillent aussi fort que les mâles : mais, en rassemblant ces différens indices, on pourra distinguer, même avant la première mue, les serins mâles et les femelles. Après ce temps, il n'y a plus d'incertitude à cet égard, car les mâles commencent dès lors à déclarer leur sexe par le chant.

Toute expression subite de la voix est, dans les animaux, un indice vif de passion; et comme l'amour est de toutes les émotions intérieures celle qui les remue le plus souvent, et qui les transporte le plus puissamment, ils ne manquent guère de manifester leur ardeur. Les oiseaux par leur chant, le taureau par son mugissement, le cheval par

le hennissement, l'ours par son gros murmure, etc. annoncent tous un seul et même desir. L'ardeur de ce desir n'est pas à beaucoup près aussi grande, aussi vive dans la femelle que dans le mâle; aussi ne l'exprime-t-elle que rarement par la voix : celle de la serine n'est tout au plus qu'un petit ton de tendre satisfaction, un signe de consentement qui n'échappe qu'après avoir écouté long-temps, et après s'être laissé pénétrer de la prière ardente du mâle, qui s'efforce d'exciter ses desirs en lui transmettant les siens. Néanmoins cette femelle a, comme toutes les autres, grand besoin de l'usage de l'amour dès qu'elle est une fois excitée; car elle tombe malade et meurt, lorsqu'étant séparés, celui qui a fait naître sa passion ne peut la satisfaire.

Il est rare que les serins élevés en chambre tombent malades avant la ponte; il y a seulement quelques mâles qui s'excèdent et meurent d'épuisement. Si la femelle devient malade pendant la couvée, il faut lui ôter ses œufs et les donner à une autre; car, quand même elle se rétablirait promptement, elle ne les couvrirait plus. Le premier symptôme

de la maladie, sur-tout dans le mâle, est la tristesse ; dès qu'on ne lui voit plus sa gaieté ordinaire, il faut le mettre seul dans une cage, et le placer au soleil dans la chambre où réside sa femelle. S'il devient bouffi, on regardera s'il n'a pas un bouton au-dessus de la queue : lorsque ce bouton est mûr et blanc, l'oiseau le perce souvent lui-même avec le bec ; mais si la suppuration tarde trop, on pourra ouvrir le bouton avec une grosse aiguille, et ensuite étuver la plaie avec de la salive sans y mêler de sel, ce qui la rendroit trop cuisante sur la plaie. Le lendemain, on lâchera l'oiseau malade, et l'on reconnoîtra, par son maintien et son empressement auprès de sa femelle, s'il est guéri ou non. Dans ce dernier cas, il faut le reprendre, lui souffler, avec un petit tuyau de plume, du vin blanc sous les ailes, le remettre au soleil, et reconnoître, en le lâchant le lendemain, l'état de sa santé : si la tristesse et le dégoût continuent après ces petits remèdes, on ne peut guère espérer de le sauver ; il faudra dès lors le remettre en cage séparée, et donner à sa femelle un autre mâle ressemblant à celui qu'elle perd, ou,

si cela ne se peut, on tâchera de lui donner un mâle de la même espèce qu'elle; il y a ordinairement plus de sympathie entre ceux qui se ressemblent qu'avec les autres, à l'exception des serins isabelles, qui donnent la préférence à des femelles d'autre couleur. Mais il faut que ce nouveau mâle qu'on veut substituer au premier, ne soit point un novice en amour, et que par conséquent il ait déjà niché. Si la femelle tombe malade, on lui fera le même traitement qu'au mâle.

La cause la plus ordinaire des maladies est la trop abondante ou la trop bonne nourriture : lorsqu'on fait nicher ces oiseaux en cage ou en cabane, souvent ils mangent trop ou prennent de préférence les alimens succulens destinés aux petits; et la plupart tombent malades de réplétion ou d'inflammation. En les tenant en chambre, on prévient en grande partie cet inconvénient, parce qu'étant en nombre, ils s'empêchent réciproquement de s'excéder. Un mâle qui mange longtemps, est sûr d'être battu par les autres mâles; il en est de même des femelles. Ces débats leur donnent du mouvement, des distractions et de la tempérance par nécessité.

c'est principalement pour cette raison qu'ils ne sont presque jamais malades en chambre pendant le temps de la nichée ; ce n'est qu'après celui de la couvée que les infirmités et les maux se déclarent. La plupart ont d'abord le bouton dont nous venons de parler. Ensuite tous sont sujets à la mue : les uns soutiennent assez bien ce changement d'état, et ne laissent pas de chanter un peu chaque jour ; mais la plupart perdent la voix, et quelques uns dépérissent et meurent. Dès que les femelles ont atteint l'âge de six ou sept ans, il en périt beaucoup dans la mue ; les mâles supportent plus aisément cette espèce de maladie, et subsistent trois ou quatre années de plus. Cependant, comme la mue est un effet dans l'ordre de la Nature plutôt qu'une maladie accidentelle, ces oiseaux n'auroient pas besoin de remèdes, ou les trouveroient eux-mêmes, s'ils étoient élevés par leurs pères et mères dans l'état de nature et de liberté ; mais étant contraints, nourris par nous, et devenus plus délicats, la mue, qui pour les oiseaux libres n'est qu'une indisposition, un état de santé moins parfaite, devient pour ces captifs une maladie grave et très-

souvent funeste, à laquelle même il y a peu de remèdes\*. Au reste, la mue est d'autant moins dangereuse qu'elle arrive plus tôt, c'est-à-dire, en meilleure saison. Les jeunes serins muent dès la première année : six semaines après qu'ils sont nés, ils deviennent tristes, paroissent bouffis, et mettent la tête dans leurs plumes; leur duvet tombe dans cette première mue, et à la seconde, c'est-à-dire, l'année suivante, les grosses plumes, même celles des ailes et de la queue, tombent aussi. Les jeunes oiseaux des dernières couvées, qui ne sont nés qu'en septembre au plus tard, souffrent donc beaucoup plus de la mue que ceux qui sont nés au printemps ;

\* Pour la mue, il faut un morceau d'acier, et non de fer, dans leur eau : vous la changerez trois fois par semaine. Ne leur donnez point d'autres remèdes, quoique M. Hervieux nous en indique de plusieurs sortes ; il faut seulement mettre un peu plus de chènevis dans leur nourriture ordinaire pendant ce temps critique. (*Note communiquée par le R. P. Bougot.*)

Observez que l'on ne recommande ici l'acier au lieu de fer que pour être sûr qu'on ne mettra pas dans l'eau du fer rouillé, qui feroit plus de mal que de bien.

le froid est très-contraire à cet état, et ils périroient tous si on n'avoit soin de les tenir alors dans un lieu tempéré, et même sensiblement chaud. Tant que dure la mue, c'est-à-dire, pendant six semaines ou deux mois, la Nature travaille à produire des plumes nouvelles; et les molécules organiques, qui étoient précédemment employées à faire le fond de la liqueur séminale, se trouvent absorbées pour cette autre production : c'est par cette raison que, dans ce même temps de mue, les oiseaux ne se cherchent ni ne s'accouplent, et qu'ils cessent de produire; car ils manquent alors de ce surplus de vie dont tout être a besoin pour pouvoir la communiquer à d'autres.

La maladie la plus funeste et la plus ordinaire, sur-tout aux jeunes serins, est celle qu'on appelle *l'avalure*; il semble en effet que leurs boyaux soient alors *avalés*, et descendus jusqu'à l'extrémité de leur corps. On voit les intestins à travers la peau du ventre dans un état d'inflammation, de rougeur et de distension : les plumes de cette partie cessent de croître et tombent; l'oiseau maigrit, ne mange plus, et cependant se

tient toujours dans la mangeoire; enfin il meurt en peu de jours : la cause du mal est la trop grande quantité ou la qualité trop succulente de la nourriture qu'on leur a donnée. Tous les remèdes sont inutiles; il n'y a que par la diète qu'on peut sauver quelques uns de ces malades dans un très-grand nombre. On met l'oiseau dans une cage séparée, on ne lui donne que de l'eau et de la graine de laitue; ces alimens rafraîchissans et purgatifs tempèrent l'ardeur qui le consume, et opèrent quelquefois des évacuations qui lui sauvent la vie. Au reste, cette maladie ne vient pas de la Nature, mais de l'art que nous mettons à élever ces oiseaux; car il est très-rare que ceux qu'on laisse nourrir par leurs pères et mères, en soient atteints. On doit donc avoir la plus grande attention à ne leur donner que très-peu de chose en les élevant à la brochette; de la navette bouillie, un peu de mouron, et point du tout de sucre ni de biscuit, et en tout, plutôt moins que trop de nourriture.

Lorsque le serin fait un petit cri fréquent, qui paroît sortir du fond de la poitrine, on dit qu'il est asthmatique; il est encore sujet

à une certaine extinction de voix , sur-tout après la mue : on guérit cette espèce d'asthme en lui donnant de la graine de plantain et du biscuit dur trempé dans du vin blanc , et on fait cesser l'extinction de voix en lui fournissant de bonnes nourritures , comme du jaune d'œuf haché avec de la mie de pain , et pour boisson de la tisane de réglisse, c'est-à-dire , de l'eau où l'on fera tremper et bouillir de cette racine.

Les serins ont quelquefois une espèce de chancre qui leur vient dans le bec : cette maladie provient des mêmes causes que celle de l'avalure ; les nourritures trop abondantes ou trop substantielles que nous leur fournissons , produisent quelquefois une inflammation qui se porte à la gorge et au palais , au lieu de tomber sur les intestins ; aussi guérit-on cette espèce de chancre comme l'avalure , par la diète et par des rafraîchissans. On leur donne de la graine de laitue , et on met dans leur eau quelques semences de melon concassées.

Les mites et la gale, dont ces petits oiseaux sont souvent infectés , ne leur viennent ordinairement que de la mal-propreté dans la-

quelle on les tient : il faut avoir soin de les bien nettoyer, de leur donner de l'eau pour se baigner, de ne jamais les mettre dans des cages ou des cabanes de vieux ou de mauvais bois, ne les couvrir qu'avec des étoffes neuves et propres, où les teignes n'aient point travaillé; il faut bien vanner, bien laver les graines et les herbes qu'on leur fournit. On leur doit ces petits soins, si l'on veut qu'ils soient propres et sains : ils le seroient s'ils avoient leur liberté; mais, captifs et souvent mal soignés, ils sont, comme tous les prisonniers, sujets aux maux de la misère. De tous ceux que nous venons d'exposer, aucun ne paroît donc leur être naturel, à l'exception de la mue. Il y a même plusieurs de ces oiseaux qui, dans ce malheureux état de captivité, ne sont jamais malades, et dans lesquels l'habitude semble avoir formé une seconde nature. En général, leur tempérament ne pèche que par trop de chaleur; ils ont toujours besoin d'eau : dans leur état de liberté, on les trouve près des ruisseaux ou dans des ravines humides. Le bain leur est très-nécessaire, même en toute saison; car si l'on met dans leur cabaue ou dans leur volière

un plat chargé de neige , ils se coucheront dedans , et s'y tourneront plusieurs fois avec une expression de plaisir , et cela dans le temps même des plus grands froids ; ce fait prouve assez qu'il est plus nuisible qu'utile de les tenir dans des endroits bien chauds<sup>1</sup>.

Mais il y a encore une maladie à laquelle les serins , comme plusieurs autres oiseaux<sup>2</sup>, paroissent être sujets , sur-tout dans l'état de captivité ; c'est l'épilepsie : les serins jaunes en particulier tombent plus souvent que les autres de ce mal caduc , qui les saisit tout-à-coup , et dans le temps même qu'ils chantent le plus fort. On prétend qu'il ne faut pas les toucher ni les prendre dans le moment qu'ils viennent de tomber ; qu'on doit

<sup>1</sup> Ces oiseaux n'ont pas besoin d'être dans un endroit chaud , comme plusieurs le prétendent : dans les grands et les plus grands froids , ils se baignent et se vautrent dans la neige , lorsqu'on leur en donne dans un plat. Pour moi , je les laisse dans une chambre l'hiver avec un seul grillage de fer , sans fermer les fenêtres ; ils y chantent à merveille , et il ne m'en périt point. (*Note communiquée par le R. P. Bougot.*)

<sup>2</sup> Les geais , les chardonnerets , tous les perroquets , même les plus gros aras , etc.

regarder seulement s'ils ont jeté une goutte de sang par le bec ; que , dans ce cas , on peut les prendre , qu'ils reviennent d'eux-mêmes , et reprennent en peu de temps leurs sens et la vie ; qu'il faut donc attendre de la Nature cet effort salutaire qui leur fait jeter une goutte de sang ; qu'enfin , si on les prenoit auparavant , le mouvement qu'on leur communiqueroit leur feroit jeter trop tôt cette goutte de sang , et leur causeroit la mort \*. Il seroit bon de constater cette observation , dont quelques faits me paroissent douteux : ce qu'il y a de certain , c'est que , quand ils ne périssent pas du premier accident , c'est-à-dire , dans le premier accès de cette espèce d'épilepsie , ils ne laissent pas de vivre longtemps , et quelquefois autant que ceux qui ne sont pas atteints de cette maladie ; je crois néanmoins qu'on pourroit les guérir tous en leur faisant une petite blessure aux pattes , car c'est ainsi que l'on guérit les perroquets de l'épilepsie.

Que de maux à la suite de l'esclavage ! Ces oiseaux en liberté seroient-ils asthmatiques ,

\* Note communiquée par le R. P. Bougot.

galeux, épileptiques? auroient-ils des inflammations, des abcès, des chancres? et la plus triste des maladies, celle qui a pour cause l'amour non satisfait, n'est-elle pas commune à tous les êtres captifs? les femelles sur-tout, plus profondément tendres, plus délicatement susceptibles, y sont plus sujettes que les mâles. On a remarqué qu'assez souvent la serine tombe malade au commencement du printemps, avant qu'on l'ait appariée; elle se dessèche, languit et meurt en peu de jours. Les émotions vaines et les desirs vides sont la cause de la langueur qui la saisit subitement, lorsqu'elle entend plusieurs mâles chanter à ses côtés, et qu'elle ne peut s'approcher d'aucun. Le mâle, quoique premier moteur du désir, quoique plus ardent en apparence, résiste mieux que la femelle au mal du célibat; il meurt rarement de privation, mais fréquemment d'excès.

Au reste, le physique du tempérament dans la serine est le même que dans les femelles des autres oiseaux; elle peut, comme les poules, produire des œufs sans communication avec le mâle. L'œuf en lui-même, comme nous l'avons dit, n'est qu'une ma-

trice<sup>1</sup> que l'oiseau femelle jette au dehors ; cette matrice demeure inféconde, si elle n'a pas auparavant été imprégnée de la semence du mâle, et la chaleur de l'incubation corrompt l'œuf au lieu de le vivifier. On a de plus observé, dans les femelles privées de mâles, qu'elles ne font que rarement des œufs, si elles sont absolument séquestrées, c'est-à-dire, si elles ne peuvent les voir ni les entendre ; qu'elles en font plus souvent et en plus grand nombre, lorsqu'elles sont à portée d'être excitées par l'oreille ou la vue, c'est-à-dire, par la présence du mâle, ou par son chant : tant les objets, même de loin, émeuvent les puissances dans tous les êtres sensibles ! tant le feu de l'amour a de routes pour se communiquer<sup>2</sup> !

Nous ne pouvons mieux terminer cette

<sup>1</sup> Voyez, dans l'Histoire des animaux, le chapitre cinquième, où il est traité de la formation et du développement des œufs.

<sup>2</sup> Nous ajouterons ici deux petits faits dont nous avons été témoins. Une femelle chantoit si bien, qu'on la prit pour un mâle, et on l'avoit appariée avec une autre femelle : mieux reconnue, on lui donna un mâle, qui lui apprit les véritables fonctions

histoire des serins que par l'extrait d'une lettre de M. Daines Barrington, vice-président de la société royale, sur le chant des oiseaux, à M. Maty.

« La plupart de ceux qui ont des *serins*  
 « de *Canaries*, ne savent pas que ces oiseaux  
 « chantent, ou comme la *farlouse*, ou comme  
 « le rossignol ; cependant rien n'est plus  
 « marqué que ce trait du chant du rossignol,  
 « que les Anglois appellent *jug*, et que la  
 « plupart des *serins du Tirol* expriment dans  
 « leur chant, aussi-bien que quelques autres  
 « phrases de la chanson du rossignol.

« Je fais mention de la supériorité des  
 « habitans de Londres dans ce genre de con-  
 « noissances, parce que je suis convaincu  
 « que si l'on en consulte d'autres sur le  
 « chant des oiseaux, leur réponse ne pourra  
 « que jeter dans l'erreur. »

de son sexe; elle pondit, et ne chanta plus. L'autre fait est celui d'une femelle actuellement vivante, qui chante ou plutôt qui siffle un air, quoiqu'elle ait pondu deux œufs dans sa cage, qui se sont trouvés clairs comme tous les œufs que les oiseaux femelles produisent sans la communication du mâle.

---

# OISEAUX ÉTRANGERS

## QUI ONT RAPPORT AUX SERINS.

---

LES oiseaux étrangers qu'on pourroit rapporter à l'espèce du serin, sont en assez petit nombre ; nous n'en connoissons que trois espèces. La première est celle qui nous a été envoyée des côtes orientales de l'Afrique , sous le nom de *serin de Mozambique* , qui nous paroît faire la nuance entre les serins et les tarins ; nous l'avons fait représenter dans nos planches enluminées , n° 364 , fig. 1 et 2. Le jaune est la couleur dominante de la partie inférieure du corps de l'oiseau , et le brun celle de la partie supérieure , excepté que le croupion et les couvertures de la queue sont jaunes ; ces couvertures , ainsi que celles des ailes et leurs pennes , sont bordées de blanc ou de blanchâtre. Le même jaune et le même brun se trouvent sur la tête distribués par bandes alternatives ; celle qui court sur

le sommet de la tête est brune, ensuite deux jaunes qui surmontent les yeux, puis deux brunes qui prennent naissance derrière les yeux, puis deux jaunes, et enfin deux brunes qui partent des coins du bec. Ce serin est un peu plus petit que celui des Canaries : la longueur de la pointe du bec à l'extrémité de la queue (que j'appelle constamment *longueur totale*), est d'environ quatre pouces et demi ; celle de la queue n'est que d'environ un pouce. La femelle est très-peu différente du mâle, soit par la grandeur, soit pour les couleurs. Cet oiseau est peut-être le même que celui de Madagascar, indiqué par Flaccourt sous le nom de *mangoiche*, qu'il dit être une espèce de serin.

Il se pourroit que ce serin, qui, par les couleurs, a beaucoup de rapport avec nos serins panachés, fût la tige primitive de cette race d'oiseaux panachés, et que l'espèce entière n'appartînt qu'à l'ancien continent et aux îles Canaries, qu'on doit regarder comme parties adjacentes à ce continent ; car celui dont parle M. Brisson sous le nom de *serin de la Jamaïque*, et duquel Sloane et Ray ont donné une courte description, me paroît

un oiseau d'une espèce différente, et même assez éloignée de celle de nos serins, lesquels sont tout-à-fait étrangers à l'Amérique. Les historiens et les voyageurs nous apprennent qu'il n'y en avoit point au Pérou, que le premier serin y fut porté dans l'année 1556, et que la multiplication de ces oiseaux en Amérique, et notamment dans les îles Antilles, est bien postérieure à cette époque. Le P. du Tertre rapporte que M. du Parquet acheta, en l'année 1657, d'un marchand qui avoit abordé dans ces îles, un grand nombre de serins des Canaries, auxquels il donna la liberté; que, depuis ce temps, on les entendoit ramager autour de son habitation, en sorte qu'il y a apparence qu'ils se sont multipliés dans cette contrée. Si l'on trouve de vrais serins à la Jamaïque, ils pourroient bien venir originellement de ces serins transportés et naturalisés aux Antilles dès l'année 1657. Néanmoins l'oiseau décrit par MM. Sloane, Ray et Brisson, sous le nom de *serin de la Jamaïque*, nous paroît être trop différent du serin des Canaries pour qu'on puisse le regarder comme provenant de ces serins transportés aux Antilles.

Tandis qu'on finissoit l'impression de cet article , il nous est arrivé plusieurs serins du cap de Bonne-Espérance , parmi lesquels j'ai cru reconnoître trois mâles , une femelle et un jeune oiseau de l'année. Ce sont tous des serins panachés , mais dont le plumage est émaillé de couleurs plus distinctes et plus vives dans les mâles que dans les femelles. Ces mâles approchent beaucoup de la femelle de notre serin verd de Provence : ils en diffèrent en ce qu'ils sont un peu plus grands , qu'ils ont le bec plus gros à proportion ; leurs ailes sont aussi mieux panachées ; les pennes de la queue sont bordées d'un jaune décidé , et ils n'ont point de jaune sur le croupion.

Dans le jeune serin , les couleurs étoient encore plus foibles et moins tranchées que dans la femelle.

Mais , quoi qu'il en soit de ces petites différences , il me paroît prouvé de plus en plus que les serins panachés du Cap , de Mozambique \* , de Provence , d'Italie , dérivent

\* Il paroît que le serin de Mozambique n'est pas tellement propre à cette contrée , qu'il ne se rencontre ailleurs. J'ai trouvé parmi les dessins de M. Commerson le dessin colorié de ce serin bien

tous d'une souche commune, et qu'ils appartiennent à une seule et même espèce, laquelle s'est répandue et fixée dans tous les climats de l'ancien continent dont elle a pu s'accommoder, depuis la Provence et l'Italie jusqu'au cap de Bonne-Espérance et aux îles voisines; seulement cet oiseau a pris plus de verd en Provence, plus de gris en Italie, plus de brun ou plus de panaché en Afrique, et semble présenter sur son plumage différemment varié l'influence des différens climats.

caractérisé. M. Commerson l'appelle *canari du Cap*; et il nous apprend qu'il avoit été transporté à l'île de France, où il s'étoit naturalisé et même beaucoup trop multiplié, et où il est connu sous le nom vulgaire d'*oiseau du Cap*. On peut s'attendre pareillement à retrouver à Mozambique, et dans quelques autres pays de l'Afrique, les serins panachés du Cap, peut-être même ceux des Canaries, et, suivant toute apparence, plusieurs autres variétés de cette espèce.

---

---

## LE WORABÉE.

---

LA seconde espèce qui nous paroît avoir plus de rapports avec les serins qu'avec aucun autre genre , est un petit oiseau d'Abissinie , dont nous avons vu la figure bien dessinée et coloriée dans les porte-feuilles de M. le chevalier Bruce , sous le nom de *worabée d'Abissinie*.

On retrouve dans ce petit oiseau , non seulement les couleurs de certaines variétés appartenant à l'espèce des serins , le jaune et le noir , mais la même grandeur , à peu près la même forme totale seulement un peu plus arrondie , le même bec , et un appétit de préférence pour une graine huileuse , comme le serin en a pour le mil et le panis. Mais le worabée a un goût exclusif pour la plante qui porte la graine dont je viens de parler , et qui s'appelle *nuk* \* en abissin ; il ne s'é-

\* La fleur de cette plante est jaune , et de la forme d'une croissant ou maricolde ; sa tige ne s'élève que de deux ou trois pieds. On tire de sa graine une huile dont les moines du pays font grand usage.

loigne jamais beaucoup de cette plante, et ne la perd que rarement de vue.

Le worabée a les côtés de la tête jusqu'au-dessus des yeux, la gorge, le devant du cou, la poitrine et le haut du ventre jusqu'aux jambes, noirs; le dessus de la tête et de tout le corps, et le bas-ventre, jaunes, à l'exception d'une espèce de collier noir qui embrasse le cou par-derrière, et qui tranche avec le jaune. Les couvertures et les plumes des ailes sont noires, bordées d'une couleur plus claire; les plumes de la queue sont pareillement noires, mais bordées d'un jaune verdâtre; le bec est encore noir, et les pieds d'un brun clair. Cet oiseau va par troupes, et nous ne savons rien de plus sur ses habitudes naturelles.

---

---

## L' O U T R E M E R.

---

LA troisième espèce de ces oiseaux étrangers qui ont rapport au serin , ne nous est connue de même que par les dessins de M. Bruce. J'appelle *outré-mer* cet oiseau d'Abissinie , parce que son plumage est d'un beau bleu foncé. Dans la première année, cette belle couleur n'existe pas , et le plumage est gris comme celui de l'alouette , et cette couleur grise est celle de la femelle dans tous les âges ; mais les mâles prennent cette belle couleur bleue dès la seconde année , avant l'équinoxe du printemps.

Ces oiseaux ont le bec blanc et les pieds rouges ; ils sont communs en Abissinie , et ne passent point d'une contrée à l'autre. Leur grosseur est à peu près celle des canaris ; mais ils ont la tête plus ronde : leurs ailes vont un peu au-delà de la moitié de la queue. Leur ramage est fort agréable , et ce dernier rapport semble les rapprocher encore du genre de nos serins.

---

## L'HABESCH \* DE SYRIE.

---

M. le chevalier Bruce regarde cet oiseau comme une espèce de linotte, et je dois cet égard à un si bon observateur de ne point m'écarter de son opinion ; mais M. Bruce ayant représenté cet oiseau avec un bec épais et court, fort semblable à celui des serins, j'ai cru devoir le placer entre les serins et les linottes.

Il a le dessus de la tête d'un beau rouge vif ; les joues, la gorge et le dessus du cou, d'un brun noirâtre mêlé ; le reste du cou, la poitrine, le dessus du corps et les petites couvertures des ailes, variés de brun, de jaune et de noirâtre ; les grandes couvertures des ailes d'un cendré foncé, bordées d'une couleur plus claire ; les pennes de la queue et les grandes pennes des ailes du même cendré, bordées extérieurement d'un orangé vif ; le ventre et le dessous de la queue d'un

\* M. le chevalier Bruce écrit *habesh*, suivant l'orthographe angloise.

blanc sale , avec des taches peu apparentes de jaunâtre et de noirâtre ; le bec et les pieds de couleur plombée. Les ailes vont presque jusqu'au milieu de la longueur de la queue , qui est fourchue.

L'habesch est plus gros que notre linotte ; il a aussi le corps plus plein , et il chante joliment. C'est un oiseau de passage ; mais M. Bruce ignore sa marche , et il assure que , dans le cours de ses voyages , il ne l'a point vu ailleurs qu'à Tripoli en Syrie.

*Fin du tome sixième.*

---

# T A B L E

Des articles contenus dans ce volume.

---

LE merle , page 5.

Variétés du merle , 14.

Le merle à plastron blanc , 16.

Variétés du merle à plastron blanc , 23.

Le merle couleur de rose , 27.

Le merle de roche , 31.

Le merle bleu , 35.

Le merle solitaire , 39.

Oiseaux étrangers qui ont rapport au merle solitaire , 46.

Le merle solitaire de Manille , *ibid.*

Le merle solitaire des Philippines , 48.

Oiseaux étrangers qui ont rapport aux merles d'Europe , 50.

Le jaunoir du cap de Bonne-Espérance , *ibid.*

Le merle huppé de la Chine , 51.

Le podobé du Sénégal , 53.

Le merle de la Chine , *ibid.*

Le verd-doré , ou merle à longue queue du Sénégal , 55.

Le fer-à-cheval , ou merle à collier d'Amérique , 57.

- Le merle verd d'Angola, 59.  
Le merle violet du royaume de Juida, 61.  
Le plastron noir de Ceylan, 62.  
L'oranverd, ou merle à ventre orangé du Sénégal, 66.  
Le merle brun du cap de Bonne-Espérance, 68.  
Le baniabou de Bengale, *ibid.*  
L'ourovang, ou merle cendré de Madagascar, 70.  
Le merle des colombiers, 71.  
Le merle olive du cap de Bonne-Espérance, 72.  
Le merle à gorge noire de Saint-Domingue, 73.  
Le merle de Canada, 75.  
Le merle olive des Indes, 76.  
Le merle cendré des Indes, 77.  
Le merle brun du Sénégal, 78.  
Le tanaombé, ou merle de Madagascar, 79.  
Le merle de Mindanao, 80.  
Le merle verd de l'île de France, 82.  
Le casque noir, ou merle à tête noire du cap de Bonne-Espérance, 83.  
Le brunet du cap de Bonne-Espérance, 85.  
Le merle brun de la Jamaïque, 87.  
Le merle à cravate de Cayenne, 88.  
Le merle huppé du cap de Bonne-Espérance, 89.  
Le merle d'Amboine, 91.  
Le merle de l'île de Bourbon, 92.  
Le merle dominicain des Philippines, 93.

- Le merle verd de la Caroline, 94.  
 Le terat-boulan, ou le merle des Indes<sup>1</sup>, 95.  
 Le saui-jala, ou le merle doré de Madagascar,  
 97.  
 Le merle de Surinam, 98.  
 Le palmiste, 99.  
 Le merle violet à ventre blanc de Juida, 101.  
 Le merle roux de Cayenne, 102.  
 Le petit merle brun à gorge rousse de Cayenne,  
 103.  
 Le merle olive de Saint-Domingue, 104.  
 Le merle olivâtre de Barbarie, 105.  
 Le moloxita, ou la religieuse d'Abissinie, 107.  
 Le merle noir et blanc d'Abissinie, 108.  
 Le merle brun d'Abissinie, 109.  
 Le grisin de Cayenne, 111.  
 Le verdin de la Cochinchine, 113.  
 L'azurin, 115.  
 Les breves, 117.  
 Le mainate des Indes orientales, 122.  
 Variétés du mainate, 125.  
 Le golin, 127.  
 Le martin, 131.  
 Le jaseur, 139.  
 Variété du jaseur, 155.  
 Le gros-bec, 158.  
 Le bec-croisé, 164.

Oiseaux étrangers qui ont rapport au gros-bec, 173.

Le gros-bec de Coromandel, *ibid.*

Le gros-bec bleu d'Amérique, 174.

Le dur-bec, 175.

Le cardinal huppé, 176.

Le rose-gorge, 178.

Le grivelin, 179.

Le rouge-noir, 180.

Le flaverd, 181.

La queue en éventail, 182.

Le padda, ou l'oiseau de riz, 183.

Le toucnam-courvi, 185.

L'orchef, 186.

Le gros-bec nonnette, *ibid.*

Le grisalbin, 187.

Le quadricolor, 188.

Le jacobin et le domino, 189.

Le baglasecht, 191.

Gros-bec d'Abissinie, 192.

Le guifso balito, 194.

Gros-bec tacheté du cap de Bonne-Espérance, 196.

Le grivelin à cravate, 197.

Le moineau, 198.

Oiseaux étrangers qui ont rapport au moineau, 210.

Moineau du Sénégal, *ibid.*

Moineau à bec rouge du Sénégal, 211.

Le père noir, 212.

Le dattier, ou moineau de datte, 215.

Le friquet, 217.

Oiseaux étrangers qui ont rapport au friquet, 222.

Le passe-vert, 223.

Le passe-bleu, *ibid.*

Les foudis, 224.

Le friquet huppé, 225.

Le beau-marquet, 226.

La soulcie, 227.

Oiseaux étrangers qui ont rapport à la soulcie, 230.

Le soulciet, *ibid.*

Le paroare, 231.

Le croissant, 232.

Le serin des Canaries, 234.

Oiseaux étrangers qui ont rapport aux serins, 293.

Le worabée, 298.

L'outremer, 300.

L'habesch de Syrie, 301.